

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**Élaboration d'un mode d'organisation des services
d'éducation aux analphabètes dans une commission
scolaire couvrant un territoire étendu et faiblement peuplé**

par
Élyse Leclerc



Rapport de recherche présenté dans le cadre
du programme de maîtrise en éducation
de l'Université du Québec à Rimouski

Août 1991



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
1. LA PROBLÉMATIQUE DE L'ORGANISATION DE SERVICES EN ALPHABÉTISATION	9
1.1 L'évolution de l'analphabétisme au Québec	10
1.2 Les services en alphabétisation au Québec	12
1.3 La problématique des services à la Commission scolaire Abitibi .	15
2. LE CADRE DE RÉFÉRENCE	20
2.1 Les approches en alphabétisation	21
2.1.1 L'approche traditionnelle	21
2.1.2 L'approche fonctionnelle	22
2.1.3 L'approche de conscientisation	22
2.1.4 L'approche instrumentale-fonctionnelle selon Jean Patry	23
2.2 Les modèles d'organisation des services en alphabétisation ..	25
2.2.1 Le modèle d'organisation en alphabétisation à la Commission scolaire des Mille-Isles	26
2.2.2 Le modèle d'organisation en alphabétisation à la Commission scolaire Lac Témiscamingue	30
2.2.3 Le modèle déductif de Marc-André Nadeau	34
2.2.4 L'application du modèle de Marc-André Nadeau à la présente recherche	39

3.	LA MÉTHODOLOGIE	44
3.1	L'intention	45
3.2	Le but	45
3.3	Les objectifs et l'approche méthodologique	45
3.4	L'équipe de réalisation du projet en alphabétisation	47
3.5	Le plan de travail	48
3.6	Les limites	55
4.	LE DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE	56
4.1	Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation de la population au problème de l'analphabétisme	58
4.1.1	Les objectifs poursuivis	58
4.1.2	Les actions mises en place	59
4.1.3	Les observations qui s'en dégagent	64
4.1.4	L'appréciation du vécu de l'action	65
4.2	Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation des organismes gouvernementaux, sociaux et communautaires au problème de l'analphabétisme	67
4.2.1	Les objectifs poursuivis	67
4.2.2	Les actions mises en place	68
4.2.3	Les observations qui s'en dégagent	71
4.2.4	L'appréciation du vécu de l'action	72
4.3	Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation des analphabètes	73

4.3.1	Les objectifs poursuivis	73
4.3.2	Les actions mises en place	74
4.3.3	Les observations qui s'en dégagent	77
4.3.4	L'appréciation du vécu de l'action	78
4.4	Élaborer et appliquer une stratégie pour déterminer le bassin potentiel d'analphabètes du secteur Abitibi	80
4.4.1	Les objectifs poursuivis	80
4.4.2	Les actions mises en place	80
4.4.3	Les observations qui s'en dégagent	82
4.4.4	L'appréciation du vécu de l'action	83
4.5	Élaborer et appliquer une stratégie pour identifier les besoins des analphabètes	84
4.5.1	Les objectifs poursuivis	84
4.5.2	Les actions mises en place	85
4.5.3	Les observations qui s'en dégagent	91
4.5.4	L'appréciation du vécu de l'action	92
4.6	Élaborer une hypothèse de modèle d'organisation de services en alphabétisation	93
4.6.1	Les objectifs poursuivis	93
4.6.2	Les actions mises en place	94
4.6.3	Les observations qui s'en dégagent	107
4.6.4	L'appréciation du vécu de l'action	108

CONCLUSION	111
------------------	-----

LES ANNEXES:

Tableau synthèse des activités de sensibilisation dans la population	Annexe 1
Contenu des rencontres d'information	Annexe 2
Tableau synthèse des organismes rencontrés	Annexe 3
"Dossier de presse" pour organismes	Annexe 4
Tableaux statistiques	Annexe 5
Sondage auprès de la population analphabète	Annexe 6

RÉFÉRENCES

BIBLIOGRAPHIE

LISTE D'ABRÉVIATIONS

O.V.E.P.	Organisations volontaires d'éducation populaire
C.L.S.C.	Centres locaux de services communautaires
C.T.Q.	Centre-Travail Québec
O.R.D.E.T.	Organisme régional de développement Éduco-Témis
S.E.A.	Services de l'éducation aux adultes
C.F.P.L.A.	Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi
C.E.I.C.	Centre d'emploi et immigration du Canada
C.F.P.	Commission de formation professionnelle
C.S.S.	Centre des services sociaux

INTRODUCTION

L'augmentation du nombre d'analphabètes au Québec depuis les années '70 incita la population québécoise à s'intéresser davantage au phénomène de l'analphabétisme et aux mesures à prendre susceptibles de l'enrayer. Dans la présente recherche, l'auteure abordera le problème de l'analphabétisme en général, les besoins de formation des analphabètes et s'attardera surtout aux différents modèles d'organisation de services en alphabétisation applicables sur un vaste territoire scolaire.

La recherche a pour but d'élaborer un mode d'organisation de services en alphabétisation s'articulera autour de trois phases: la sensibilisation, l'analyse des besoins des analphabètes, l'élaboration du mode d'organisation de services en alphabétisation devant favoriser l'implication et la participation de la commission scolaire et de ses gestionnaires, des organismes gouvernementaux, sociaux et communautaires du milieu et de la population en général. Suite à la mise en place d'actions stratégiques à l'intérieur des trois phases, d'observations et d'appréciation de chacune d'elles, les résultats seront présentés en faisant état des implications théoriques et pratiques de cette recherche.

Soucieuse de l'implication des dirigeants et gestionnaires de l'organisme scolaire dans la mise en place d'une structure de services en alphabétisation, l'auteure de cette recherche tentera, avec leur collaboration et leur participation, d'élaborer un mode d'organisation de services répondant aux besoins exprimés par les analphabètes du territoire en utilisant une approche de recherche-action.

Le cadre de référence présentera l'évolution de l'analphabétisme au Québec, spécifiera les mesures gouvernementales prises pour contrer le phénomène depuis les années '60, présentera les différents organismes québécois dispensant des services en alphabétisation, décrira les principales approches en alphabétisation et quelques

modèles d'organisation de services en alphabétisation inspirés des principales approches.

Cette recherche permettra une sensibilisation majeure de la population analphabète et de la population en général au phénomène de l'analphabétisme, l'identification des besoins de formation en alphabétisation sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi et l'élaboration d'un mode d'organisation de services répondant aux besoins exprimés par les analphabètes.

1. UNE EXPÉRIENCE D'ORGANISATION DE SERVICES EN ALPHABÉTISATION

L'organisation de services en alphabétisation nécessite une étude plus approfondie du problème de l'analphabétisme. Dans le présent chapitre, nous nous intéresserons d'abord à l'évolution de l'analphabétisme au Québec, puis aux différentes mesures gouvernementales québécoises mises en place pour contrer le phénomène et à la problématique des services en alphabétisation spécifique à la Commission scolaire Abitibi.

1.1 L'évolution de l'analphabétisme au Québec

Le phénomène de l'analphabétisme, surtout associé aux pays du Tiers-Monde depuis plusieurs décennies, atteint, depuis le début des années '70, la majorité des pays industrialisés. Selon Thomas Audrey: "L'analphabétisme dans les pays industrialisés est considéré comme un mal des plus dissimulés" ⁽¹⁾.

Dans ces sociétés, où l'alphabétisation est soi-disant la norme, les personnes ayant un niveau d'instruction limité hésitent souvent à s'identifier comme analphabètes et emploient toutes sortes de stratagèmes pour masquer leur situation.

L'Ontario et le Québec, de par leur importante population, sont les provinces canadiennes les plus durement touchées par l'alphabétisme.

En 1983, la Commission canadienne pour l'Unesco publiait un document à grande diffusion qui retenait comme critère d'analphabétisme chez les adultes,

le degré de scolarité déclaré lors du recensement. Étaient alors assimilés à des "analphabètes complets", les individus adultes ayant moins de cinq ans de scolarité, et à des "analphabètes fonctionnels" les individus ayant de cinq à huit ans de scolarité. Les résultats pour le Canada et le Québec étaient les suivants pour 1976 et 1981 ⁽²⁾:

Population de 15 ans et plus ne fréquentant pas l'école à plein temps et classée selon le niveau de scolarité

	Moins de 5 ans	Nombre d'analphabètes	De 5 à 8 ans	Nombre d'analphabètes
1976 - Canada	5,5 %	856 060	23,0 %	3 520 595
- Québec	7,5 %	312 785	29,0 %	1 219 725
1981 - Canada	4,0 %	1 040 000	16,0 %	4 376 655
- Québec	6,0 %	360 000	20,5 %	1 532 510

En 1984, le ministère de l'Éducation du Québec publiait les résultats d'un sondage omnibus qui semblait invalider les mesures de l'Unesco. Selon les auteurs de "L'analphabétisme au Québec", les évaluations à partir du nombre d'années de scolarité "surestimaient fortement le phénomène". Il n'y aurait plus au Québec que 90 000 analphabètes complets parmi les 250 000 analphabètes fonctionnels. Ces mesures étaient faites à partir de l'opinion avouée des individus sur leur incapacité ou leurs difficultés à lire ou à écrire ⁽³⁾.

En 1987, une enquête canadienne, commanditée par le groupe de presse "Southam News" évaluait le taux "d'analphabétisme fonctionnel" dans la population adulte et précisait que 1 300 000 adultes québécois, dans les groupes d'âge des dix-huit ans et plus, étaient fonctionnellement analphabètes.

L'analphabétisme fonctionnel était déterminé en fonction d'un test basé sur les capacités de lecture, de compréhension de textes, de capacité d'appliquer l'information trouvée, de savoir utiliser des documents standardisés: (cartes, horaires, formulaires), de faire des opérations simples en arithmétique dans une application courante comme le calcul d'un prix ⁽⁴⁾.

L'étude ajoutait que trois Québécois sur dix étaient analphabètes ou semi-analphabètes, mais que seulement 11 % déclaraient avoir subi les conséquences au travail ou dans la vie de leurs difficultés en lecture et en écriture; par ailleurs, 38 % niaient l'importance de savoir lire et écrire dans leur travail et enfin 8 % des Québécois déclaraient ne jamais lire de journaux, 42 % de magazines et 34 % n'avaient pas lu ou feuilleté un livre dans les six derniers mois.

Selon Jean-Paul Hautecoeur, cette étude s'avérait l'unique source de données fiables sur l'analphabétisme. Elle démontrait que la scolarisation était loin d'être la seule variable qui déterminait la compétence linguistique.

1.2 Les services en alphabétisation au Québec

Devant cette situation alarmante, le Québec au début des années '60, tentait de minimiser l'impact du phénomène et de le réduire en y instaurant quelques mesures correctives. Le rapport Parent, d'abord, proposait une amélioration de la formation de base chez les étudiants adultes et le ministère de l'Éducation créait, en 1966, la "Direction générale de l'éducation permanente" ayant comme objectif l'augmentation du taux moyen de scolarité de la population adulte.

Le gouvernement fédéral collaborait avec le gouvernement québécois et contribuait financièrement, à l'intérieur du programme de "pré-emploi", au développement de la formation de base chez les adultes. Vers la fin des années '70, et ce pour des raisons économiques, le gouvernement fédéral se retirait progressivement de la formation de base adulte entraînant ainsi une diminution importante des inscriptions en alphabétisation.

Malgré des budgets spéciaux accordés aux commissions scolaires et organismes sociaux par la "Direction générale de l'éducation des adultes", le nombre d'inscriptions décroissait d'année en année et l'analphabétisme progressait.

Au cours des années '80, le gouvernement du Québec privilégiait à nouveau le dossier "alphabétisation". Le ministère de l'Éducation entérinait un plan d'alphabétisation pour adultes, augmentait les budgets alloués aux services éducatifs pour adultes offerts aux commissions scolaires, préparait et publiait un "Guide d'intervention sur mesure en formation de base", supportait financièrement les projets visant à promouvoir l'alphabétisation au sein de la population adulte québécoise. L'objectif gouvernemental demeurait toujours l'augmentation du taux moyen de scolarité.

Vers le milieu des années '80, avec l'ouverture de l'enveloppe budgétaire gouvernementale en alphabétisation, la grande majorité des commissions scolaires augmentaient le nombre des services à la population analphabète. En 1985-1986, plus de 62 986 inscriptions étaient signalées en alphabétisation au Québec ⁽⁵⁾.

Les services offerts par les commissions scolaires s'inséraient dans ce qu'il est convenu d'appeler "l'alphabétisation scolarisante" où une matière scolaire faisait

souvent partie de cours systématiques avec programmes visant l'obtention de papiers nécessaires à la poursuite d'une formation scolaire quelconque ou pouvant répondre aux exigences du marché du travail.

L'offre de services en alphabétisation dite "scolarisante" dans les commissions scolaires s'adressait à l'ensemble de la population, sans intervention directe auprès de catégories sociales spécifiques tels: les alcooliques, les prisonniers, les handicapés et étaient surtout concentrés dans les grands centres.

D'autre part, le Regroupement des groupes populaires, créé officiellement en 1980 et connu sous le nom d'Organisations volontaires d'éducation populaire (O.V.E.P.) offrait depuis le début des années '80, des services d'alphabétisation dans les milieux populaires. La caractéristique fondamentale des groupes d'éducation populaire était et est, encore aujourd'hui, de s'insérer intensivement dans les communautés socio-culturelles spécifiques. Chaque groupe est d'abord un groupe local enraciné dans une histoire particulière, dans un milieu de vie spécifique, dans une culture donnée.

La plupart des groupes populaires expérimentent diverses formes d'intervention en alphabétisation. On retrouve des mécanismes démocratiques de participation à la gestion des activités de l'organisme et l'ensemble des groupes partage la même attitude fondamentale: faire une analyse globale du phénomène pour en connaître et comprendre les dimensions d'alphabétisation visant à répondre à des besoins de base, de revalorisation de l'analphabète, de recherche d'une pédagogie et d'une méthodologie correspondant à la réalité vécue dans les milieux respectifs. Les groupes s'occupent de la production du matériel spécifique en alphabétisation, de la formation des alphabétiseurs et participent

à des activités de concertation et d'échanges avec les autres groupes d'alphabétisation ⁽⁶⁾.

Chaque groupe populaire se révèle différent des autres tant au niveau des interventions que des populations visées: certains interviennent en milieu rural ou semi-rural, d'autres en milieu urbain dans les quartiers populaires. Quelques-uns tentent de rejoindre une population en milieu ouvert (quartier ou région), d'autres s'adressent à des catégories sociales spécifiques (immigrants, détenus).

Les Organisations volontaires d'éducation populaire utilisent divers moyens de sensibilisation et de recrutement comme: les mass médias officiels, les Centres de main-d'oeuvre, d'assurance-chômage, d'immigration, d'aide sociale, les Centres locaux de services communautaires), C.L.S.C., les campagnes de sensibilisation, rencontres de groupes sociaux du milieu (Age d'or et associations socio-culturelles).

1.3 La problématique des services à la Commission scolaire Abitibi

La Commission scolaire Abitibi commençait à s'intéresser à l'alphabétisation au début des années '80. Tout comme l'ensemble des commissions scolaires québécoises, l'organisme ne possédait pas de mode d'organisation de services dans le domaine et comptait surtout sur des initiatives personnelles pour faire avancer le dossier.

En 1982, le conseiller pédagogique des Services de l'éducation aux adultes en poste soumettait à la Commission scolaire Abitibi un projet en alphabétisation

échelonné sur une période de cinq ans. La première phase du projet était réservée à la sensibilisation de la population et poursuivait un objectif d'identification et de recrutement des analphabètes du secteur Abitibi-Ouest.

L'expérimentation de la première phase du projet avait permis de recruter suffisamment d'analphabètes (environ une dizaine) pour former un groupe. L'intérêt et la volonté de poursuivre des gestionnaires étaient présents. Malheureusement, l'initiateur du projet était muté l'année suivante au secteur régulier comme directeur adjoint. On devait suspendre le projet faute de ressources humaines intéressées à poursuivre.

En 1983, une nouvelle lueur apparaissait. Trois étudiants universitaires manifestaient leur intérêt en alphabétisation aux gestionnaires des Services de l'éducation aux adultes, en présentant un nouveau projet en alphabétisation. La commission scolaire acceptait de parrainer le projet qui serait subventionné dans le cadre du "Programme de développement communautaire du Canada". Les objectifs visés par le projet étaient de sensibiliser les analphabètes au fait que savoir lire et écrire constitue un droit pour eux, de dépister la clientèle, d'inventorier les besoins de formation et d'amener les analphabètes à réclamer plus de services auprès des organismes.

Le rapport de cette recherche, publié fin 1983, indiquait la présence d'environ 2 000 analphabètes dans le secteur Abitibi-Ouest. La sensibilisation effectuée à l'intérieur du projet permettait de recruter 12 participants en alphabétisation. On recommandait la formation d'un ou de deux groupes additionnels. Le manque de temps à consacrer à la recherche ne permettait pas cependant d'identifier les besoins de formation des analphabètes du secteur Abitibi-Ouest (7).

Depuis 1983, il n'y avait pas eu de continuité en sensibilisation du côté de la commission scolaire et les groupes en place ne s'élargissaient pas au cours des années subséquentes.

En 1988-1989, à la Commission scolaire Abitibi, nous retrouvions en alphabétisation un groupe régulier de 13 élèves et un groupe d'handicapés physiques de 13 élèves également provenant pour la plupart du Centre-Travail Québec, de la Commission de la santé et de la sécurité au travail et quelques-uns sur une base volontaire.

Nous y retrouvions deux types de clientèle: l'une plutôt jeune, formée de décrocheurs, de jeunes qui, lors de leur secondaire étaient classés dans les cours "Initiation au travail" et "Enseignement professionnel court", qui étaient acheminés par le Centre Travail-Québec; l'autre regroupant des personnes de quarante ans et plus qui, n'ayant pu profiter de l'enseignement pour différentes raisons, se retrouvaient sur le marché du travail très jeunes sans aucune formation de base. L'âge de la clientèle actuelle variait entre 19 et 59 ans. Jusqu'ici, le mode d'organisation des services éducatifs aux adultes de la Commission scolaire Abitibi s'était limité à dispenser des cours d'alphabétisation en respectant la norme gouvernementale, c'est-à-dire, l'engagement d'un formateur par 10 étudiants inscrits.

En janvier 1989, une analyse des services offerts actuellement en alphabétisation aux Services de l'éducation aux adultes était faite par la chercheure en collaboration avec les gestionnaires et les formatrices en place. Dans l'ensemble, les services pédagogiques étaient satisfaisants pour tous les intervenants. Selon les formatrices, les apprenants appréciaient les cours dispensés le jour, les moyens de transport mis à leur disposition et le matériel didactique utilisé,

manifestant un intérêt pour l'ordinateur. De leurs côtés, les gestionnaires soulignaient et appréciaient l'excellent travail des formatrices et s'intéressaient au perfectionnement de celles-ci.

La plus grande insatisfaction venait des gestionnaires qui affirmaient avoir reçu, dans le passé, des demandes répétées de plusieurs localités de leur territoire pour la formation de groupes restreints de 4 ou 5 personnes en alphabétisation. Ils déploraient les contraintes gouvernementales et syndicales les obligeant à respecter le ratio maître/élève 1/10 pour la formation de groupes et à répondre négativement aux demandes reçues. Les difficultés de recrutement des analphabètes s'accroissaient. Les quelques activités de sensibilisation expérimentées échouaient et la clientèle rejointe refusait très souvent d'entreprendre une démarche d'apprentissage soulevant des problèmes de frais de déplacements coûteux, les distances trop grandes, le manque de véhicules pour le transport et les frais de gardiennage élevés.

Les gestionnaires des Services de l'éducation aux adultes déploraient cette situation, s'intéressaient à l'amélioration des services actuels offerts à la population analphabète du territoire Abitibi et s'interrogeaient sur les différentes possibilités de modifier, tout en respectant les contraintes gouvernementales, la structure actuelle de l'organisation de façon à permettre une plus grande accessibilité à des services que la population visée était en droit de recevoir. Le manque de ressources humaines obligeait les gestionnaires à mettre en veilleuse tout projet de renouvellement dans la structure de services en alphabétisation.

En septembre 1988, l'offre de services aux gestionnaires par la chercheuse désireuse de travailler à l'amélioration des services actuels en alphabétisation au sein de la commission scolaire ravivait l'espoir de renouvellement. Ils confiaient à la

chercheure le mandat d'aller identifier les besoins de la population analphabète du territoire scolaire, de faire l'étude de quelques hypothèses de structures de services en alphabétisation pouvant être applicables sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi et de leur suggérer un mode d'organisation de services susceptible de répondre aux besoins exprimés par les analphabètes de leur territoire et de combler une lacune importante dans leur structure de services actuelle en alphabétisation.

Abitibi, La CS

Population adulte 1986

Document statistique

PRÉSENTATION

Mars 1985, la Quatrième conférence internationale sur l'Éducation des Adultes confirmait l'objectif des Etats-membres de l'UNESCO d'éliminer l'analphabétisme d'ici l'an 2000.

Cet objectif ne concerne pas seulement les pays en voie de développement mais aussi les pays industrialisés dont le Canada. Selon une étude menée à travers le Canada en 1987, on établissait à 1 370 000 le nombre d'analphabètes de base et fonctionnels au Québec (soit 28%). On entend par analphabète de base, tout adulte pouvant à peine lire et écrire et analphabète fonctionnel, toute personne dont les aptitudes pour lire, écrire et compter ne lui permettent pas de se tirer d'affaire dans la vie courante.

Etre analphabète dans un pays industrialisé, c'est être marginal, isolé, souvent méprisé. Les analphabètes se taisent, se sentent souvent incapables d'exprimer leurs idées, leurs pensées, leurs sentiments, leurs besoins, de défendre leurs intérêts, de faire une demande selon des règles. Après de nombreux échecs dans

des recherches d'emploi où souvent il y a un formulaire à remplir, ils démissionneront et n'auront d'autre choix que de s'adresser à l'aide sociale pour pouvoir survivre.

Il nous faut donc trouver des moyens, avec l'aide des différents intervenants sociaux, employeurs, syndicats, médias, services sociaux et les institutions gouvernementales pour répondre aux besoins et attentes des personnes analphabètes.

PORTRAIT DU QUÉBEC

Le Québec se place à l'avant-dernier rang des provinces canadiennes avec 28% d'analphabètes de base et fonctionnels. Seule Terre-Neuve, avec 44% d'analphabètes, bat le Québec. Et au Québec, l'Abitibi-Ouest n'est pas en reste puisqu'on dénombrerait de 2 000 à 3 000 analphabètes sur une population d'environ 28 000 personnes, soit 10% de l'ensemble. Toujours selon les résultats de la recherche de la firme The Creative Research Group:

- 38% des Québécois ont une lecture insuffisante;
- 52% ont une compréhension des textes insuffisante;
- 54% n'ont pas la maîtrise des opérations numériques de base; ce que l'on peut sortir de ces chiffres;

c'est que: - 13% sont incapables de lire la posologie sur un flacon de médicaments;

- 12% sont incapables de signer leur nom;

- 33% sont incapables d'écrire le montant dû en chiffres sur un chèque;
- 37% sont incapables de fournir les renseignements requis pour une demande d'emploi;
- 47% sont incapables d'expliquer le contenu d'un texte simple;

et l'on pourrait énumérer encore pendant longtemps des exemples de ce genre.

En ce qui concerne la force de travail, selon les données fournies en 1988 par le Canadian Task Force on Literacy, les coûts directs de l'analphabétisme pour les entreprises sont d'environ 1 milliard de dollars au Québec et de 4,2 milliards au Canada.

Par coûts directs, on parle de:

- accidents industriels (opération des machines);
- baisse de productivité;
- formation directe.

Les coûts sociaux indirects sont de près de 3 milliards de dollars au Québec et de 10,7 milliards de dollars au Canada.

Par coûts sociaux, on parle de:

- perte de gains pour les analphabètes;*
- dépenses en chômage (non-participation au marché du travail);*
- prisons fédérales (délinquance, criminalité).*

Dans un récent dossier (septembre 1989) intitulé "l'analphabétisme", un phénomène qui touche 28% de la population du Québec, le Conseil du patronat relève les perspectives d'avenir au travail pour les analphabètes:

- perspectives d'avenir difficiles compte tenu des exigences futures à l'égard des travailleurs;*
- le travailleur d'usine doit maintenant manipuler des équipements robotisés et doit pouvoir lire et comprendre les manuels d'utilisation;*
- les travailleurs analphabètes travaillent dans un état de stress constant, craignant que leur analphabétisme ne soit découvert.*

LES COURS EN ALPHABÉTISATION

QU'EST-CE QU'ON APPREND ET COMMENT?

Ce n'est certes plus comme à la petite école, c'est plutôt de rendre les gens plus autonomes face à ces choix de vie. Ils acquièrent des habiletés de base en communication orale, en lecture, en écriture et en calcul, mais aussi ils apprennent à fonctionner de façon plus efficace et satisfaisante dans des situations de vie personnelle et collective. S'il n'y a jamais de lecture, le langage s'améliore moins rapidement.

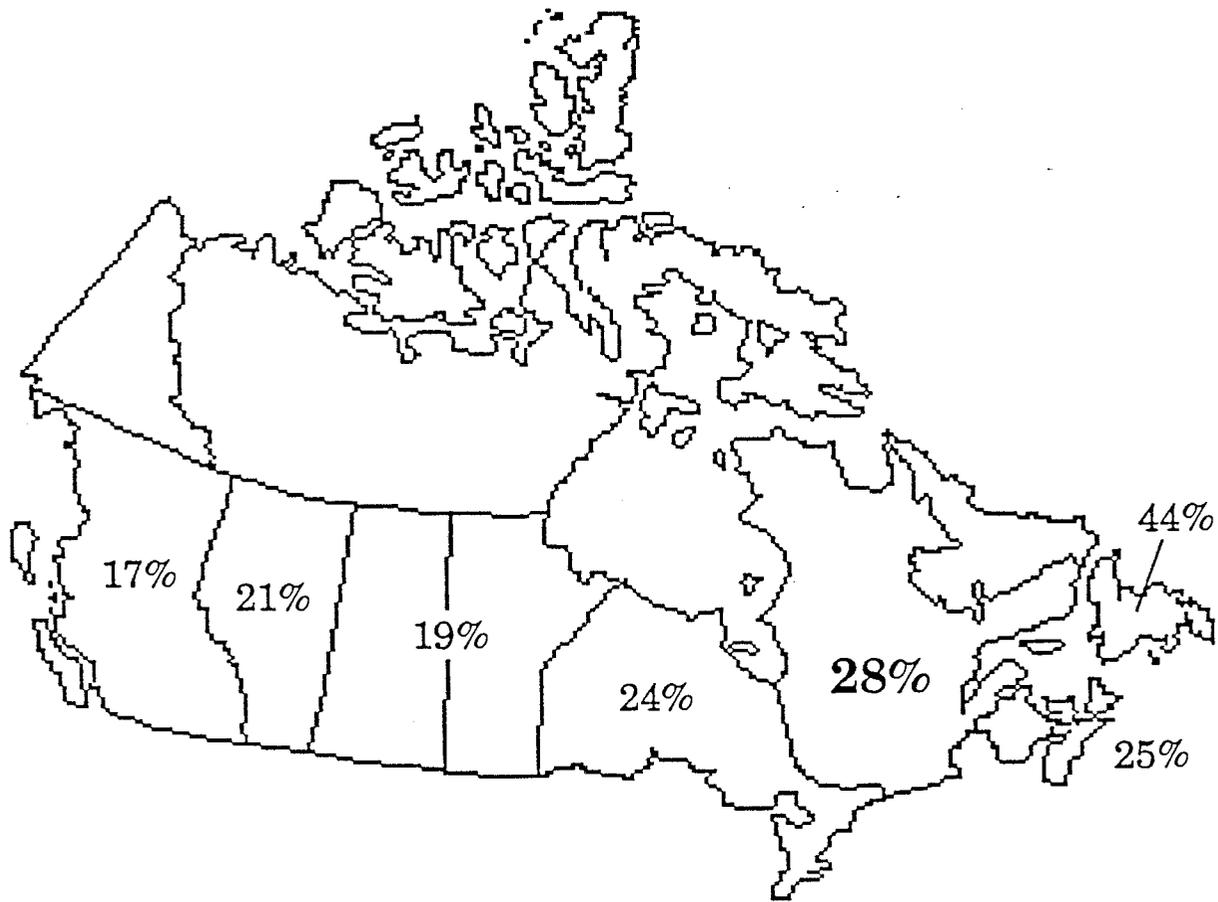
C'est donc une formation sur mesure pour chaque étudiant. Il s'intègre naturellement. Le rythme de chacun est respecté. C'est à travers ses besoins et ses intérêts que l'étudiant remplit les objectifs de formation.

QUI S'INSCRIT?

Sur 16 478 inscriptions en 88-89 (dont 200 en Abitibi-Témiscamingue) dans les 77 Commissions scolaires, 56,3% étaient des femmes; soit qu'elles étaient chefs de famille monoparentale, soit divorcées. Elles

étaient la plupart démunies face au quotidien. 54% de ces gens avaient de 16 à 35 ans et que 22% de ces hommes et femmes étaient âgés de 50 ans et plus. Pour ces dernières, les raisons "évoquées" revenaient à dire que "je pourrai enfin lire un roman" ou encore "je pourrai voyager sans être trop dépendant". Pour les autres, les raisons peuvent être, "je suis capable de lire mais souvent je ne peux saisir tout le sens", "je veux améliorer mon orthographe ou mon vocabulaire (avoir les mots pour le dire)", ou ce sont des décrocheurs récents qui viennent pour satisfaire aux exigences du marché du travail.

Une réalité



Pourcentages d'analphabètes



LE DROIT D'APPRENDRE

Déclaration de la Quatrième conférence internationale de l'UNESCO
sur l'éducation des adultes, Paris, 19-29 mars 1985

Plus que jamais, la reconnaissance du droit d'apprendre constitue un enjeu majeur pour l'humanité.

LE DROIT D'APPRENDRE, c'est:

- le droit de lire et d'écrire
- le droit de questionner et de réfléchir
- le droit à l'imagination et à la création
- le droit de lire son milieu et d'écrire l'histoire
- le droit d'accéder aux ressources éducatives
- le droit de développer ses compétences individuelles et collectives.[...]

Le droit d'apprendre n'est pas un luxe culturel à retenir seulement pour l'avenir.

Ce n'est pas un droit que l'on ne pourra exercer qu'une fois la survie assurée.

Ce n'est pas une étape à advenir après qu'auront été satisfaits les besoins primaires.

Le droit d'apprendre est un outil indispensable dès maintenant à la survie de l'humanité.

Si l'on veut que les populations subviennent elles-mêmes à leurs besoins essentiels, y compris alimentaires, elles doivent avoir le droit d'apprendre.

Si on veut que les femmes et les hommes vivent en bonne santé, ils doivent avoir le droit d'apprendre.

Si on veut éviter la guerre, il faut apprendre à vivre en paix, apprendre pour se comprendre.

Apprendre est le mot clé.

Sans le droit d'apprendre, il ne peut y avoir de développement humain.

Sans le droit d'apprendre, il n'y aura pas d'amélioration des conditions de vie des travailleurs des villes et des campagnes.

Bref, la reconnaissance concrète du droit d'apprendre est l'une des meilleures contributions à la résolution des problèmes cruciaux de l'humanité d'aujourd'hui.

Mais ce droit d'apprendre n'est pas seulement un instrument de développement économique: il doit être reconnu comme un des droits fondamentaux. L'acte d'apprendre, en effet, qui est au coeur de l'activité éducative, fait passer l'être humain de l'état d'objet à la merci de l'événement au statut de sujet créateur de son histoire. [...]

Qui décidera quelle humanité nous serons demain?

Telle est la question qui est aujourd'hui posée à tous les gouvernements comme à toutes les personnes et à toutes les collectivités. Telle est aussi la question posée à celles et ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation des adultes et qui cherchent à favoriser la prise en charge par les personnes, par les collectivités et finalement par l'humanité tout entière, de leur propre destinée.

Chapitre 1

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ORGANISATION DE SERVICES EN ALPHABÉTISATION

Chapitre 2

LE CADRE DE RÉFÉRENCE

La deuxième partie de la présente recherche traitera plus spécifiquement de l'intervention faite à différents niveaux en alphabétisation pour tenter d'améliorer la situation problématique de l'analphabétisme. Nous énumérerons et décrirons brièvement quatre approches principales qui émergent de l'immense bassin de publications sur l'analphabétisme et présenterons deux modes d'organisation de services en alphabétisation inspirés des approches principales et expérimentés sur de vastes territoires à faible densité de population et pouvant être applicables à la Commission scolaire Abitibi.

2.1 Les approches en alphabétisation

Plusieurs approches présentées par différents auteurs ont influencé le développement de l'alphabétisation. Certaines qualifiées de scolarisantes "et centrées sur le rattrapage scolaire, d'autres, appelées "communautaires" partant des besoins exprimés par les analphabètes, ont fait tour à tour leur apparition en éducation.

2.1.1 L'approche traditionnelle

L'approche traditionnelle perçoit l'analphabète comme un malheureux qui n'a pas eu la chance d'aller à l'école. L'alphabétisation est pensée en terme de scolarisation et d'urgence. L'intervention y prend la forme d'une compensation où l'on cherche à inculquer aux individus les bases du français et du calcul par l'apprentissage technique de codes.

Cette approche a dominé partout dans le monde et continue aujourd'hui, même si elle est dénoncée et rejetée au niveau du discours à occuper une place importante dans la pratique. Il semblerait qu'on la retrouve encore dans les milieux institutionnels.

2.1.2 L'approche fonctionnelle

D'autre part, l'approche fonctionnelle perçoit la personne analphabète comme un être en marge de la société moderne. L'alphabétisation y est définie de façon plus dynamique. L'intervention vise à intégrer les personnes dans un secteur de travail quelconque en leur permettant d'acquérir des habiletés de base nécessaires à une véritable insertion sociale. Elle tend à sortir des stéréotypes scolaires pour se rapprocher de la vie.

Cette approche plus récente se retrouve surtout au niveau des programmes gouvernementaux tels que main-d'oeuvre et immigration. On lui reproche son aspect intégrateur aux structures économiques, sociales et politiques qui ne font l'objet d'aucune véritable interrogation. De plus, la scolarisation se substitue souvent aux objectifs premiers de formation.

2.1.3 L'approche de conscientisation

Dans l'approche de conscientisation, la personne analphabète est perçue comme un être marginal et exploité. L'alphabète y est abordé et compris

dans un rapport constant avec les conditions socio-économiques des groupes d'individus. L'alphabétisation y est conçue en terme de conscientisation collective ayant un double objectif: apprendre la langue et conscientiser. On doit s'appropriier la langue et le pouvoir.

Très influencée par le courant d'éducation populaire d'Amérique latine et par la pensée de Paolo Freire (1967-1976), cette approche s'est développée dans les organisations populaires et a été la source de nombreux conflits avec les systèmes scolaires en place.

On lui reproche la dissociation qu'elle opère entre alphabétisation et conscientisation, ceci ayant souvent pour effet de reléguer l'alphabétisation à une fonction utilitaire et à ne privilégier que la conscientisation définie en terme socio-économique ⁽⁸⁾.

2.1.4 L'approche instrumentale-fonctionnelle selon Jean Patry

L'approche instrumentale-fonctionnelle se veut plus qu'une véritable synthèse des autres approches. Elle se présente comme une méthode d'intervention auprès d'individus et de groupes en situation d'apprentissage, qualifiée d'holistique, tenant compte de la totalité de l'expérience qui constitue la réalité des personnes qui apprennent, préconisant une formation complète par des activités prenant racine dans les situations concrètes vécues quotidiennement.

Cette approche vise à instrumenter la personne, tant au niveau de son processus d'apprentissage que des contenus culturels, pour qu'elle puisse

améliorer son fonctionnement en utilisant les situations de la vie quotidienne comme des occasions privilégiées d'apprentissage et de développement.

L'approche instrumentale-fonctionnelle propose, à l'intérieur d'un modèle d'intervention en alphabétisation, une façon d'organiser des groupes d'apprenants en répondant à des besoins spécifiques de formation et rejoignant ainsi l'objet de la présente recherche.

Le regroupement des apprenants selon les matières de base, identifiées par des sigles, contribuant trop souvent à une concentration sur le programme plutôt que sur les besoins des analphabètes et accentuant la notion de niveau dans l'esprit des formateurs et apprenants, est remplacé dans l'approche instrumentale-fonctionnelle par deux cycles d'alphabétisation. Tous les apprenants sont regroupés, dans un premier temps, selon leurs besoins immédiats en français et mathématiques. Selon l'évolution de l'apprentissage de l'apprenant, il poursuit volontairement et graduellement son apprentissage à un niveau supérieur et oriente, s'il éprouve des difficultés, vers des "ateliers du quotidien" lui permettant de centrer son apprentissage sur des éléments essentiels à son autonomie quotidienne dans la société ⁽⁹⁾.

L'évaluation traditionnelle est complètement éliminée et l'apprenant est amené à s'évaluer en fonction de ses objectifs et de ses besoins. C'est plutôt une évaluation formative constituant un moyen concret pour le formateur et l'apprenant de constater les progrès réalisés.

L'application de cette méthode nécessite une vigilance de la part des intervenants, ne cédant jamais à la transmission brute de connaissances et se souciant constamment des besoins des apprenants.

L'approche instrumentale fonctionnelle nous fournit des pistes intéressantes en nous proposant une façon d'organiser des groupes d'apprenants en tenant compte des besoins spécifiques de formation exprimés par les analphabètes rejoignant ainsi la préoccupation de la chercheuse dans l'élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation.

2.2 Les modèles d'organisation des services en alphabétisation

Parmi l'éventail de modes d'organisation de services en alphabétisation au niveau du Québec, deux d'entre eux retiennent particulièrement notre attention: le mode d'organisation des services de la Commission scolaire des Mille-Isles et celui de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue. La raison principale de notre choix est que les deux modèles différents furent expérimentés sur de vastes territoires à faible densité de population comme sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi. Le modèle de la Commission scolaire des Mille-Isles nous présente une façon intéressante d'implanter une nouvelle structure de type associative en alphabétisation en passant par les organismes du milieu et le modèle du Lac-Témiscamingue met plutôt l'accent sur la décentralisation des services en alphabétisation en passant par la formation de comités locaux dans les paroisses. Les démarches suivies pour parvenir à l'élaboration et l'implantation de ces modèles nous intéressent particulièrement et nous les utiliserons pour planifier notre démarche à suivre pour parvenir à l'élaboration d'un mode d'organisation des services en alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi.

2.2.1 Le modèle d'organisation en alphabétisation à la Commission scolaire des Mille-Isles

Le document de la Commission scolaire des Mille-Isles (Trottier, 1983) se veut d'abord une réflexion sur le problème de l'analphabétisme et sur les pratiques d'alphabétisation au Québec, puis un guide pour l'implantation d'un projet d'intervention en alphabétisation sur le territoire de la Commission scolaire des Mille-Isles ⁽¹¹⁾.

Tenant compte de la spécificité de la clientèle analphabète du territoire de la Commission scolaire des Mille-Isles et de leur croyance à l'effet que l'analphabétisme est le reflet d'une situation d'ensemble, les intervenants concentrent leurs énergies à l'élaboration d'un modèle d'intervention en alphabétisation centré sur les besoins des analphabètes de leur milieu.

Partant du principe que le simple fait de ne pas savoir lire et écrire constitue un handicap sérieux dans des sociétés industrialisées comme les nôtres et se basant sur une étude de Gisèle Painchaud de l'Université de Québec à Montréal intitulée "Les adultes à l'école élémentaire; quoi enseigner?", les auteurs de ce projet établissent au départ les habiletés de base que devrait posséder tout citoyen pour fonctionner de manière adéquate dans une société moderne: reconnaissance de faits et de termes; lecture, écriture, calcul, résolution de problème. Cette série de compétences devrait s'appliquer à des domaines de vie en société: travail, consommation, ressources communautaires, santé, gouvernement et lois ⁽¹²⁾.

Cette façon de déterminer si une personne appartient ou non à la catégorie des analphabètes a l'avantage de "situer l'analphabétisme dans un contexte

sociétal bien défini et d'envisager la connaissance du code écrit dans un cadre général d'habiletés".

Dans la mesure où l'on considère que l'alphabétisation et la scolarisation ne sont pas synonymes, la définition de l'analphabétisme selon le degré de scolarité devient nettement insatisfaisante car elle ne tient pas compte des capacités réelles de l'individu.

Les intervenants des Services de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire des Mille-Isles s'interrogent, suite à l'établissement de la problématique locale, sur le genre de services à offrir en alphabétisation et le processus à suivre pour arriver à une piste de solution affectant les ressources nécessaires.

La finalité de l'intervention n'est pas la scolarisation de l'individu mais le développement d'habiletés permettant à l'analphabète d'acquérir une plus grande autonomie quotidienne.

Le schéma global du projet contient trois phases: Pré-alpha, alpha et post-alpha. La scolarisation n'est pas intégrée à l'intérieur du processus mais elle peut y faire suite. Le modèle organisationnel proposé se veut d'abord un modèle associatif puis, par la suite, décentralisé.

Dans un modèle décentralisé, la commission scolaire confie à des organismes la responsabilité de l'organisation du projet; dans le cas de la présente commission scolaire, comme il est nécessaire de poser certaines actions de sensibilisation auprès de la collectivité avant d'adhérer au modèle

décentralisé, les chercheurs optent pour le modèle associatif comme phase préparatoire au modèle décentralisé.

A l'intérieur du modèle associatif, les Services de l'éducation aux adultes sont initiateurs du projet, s'associent à d'autres organismes pour certaines phases telles la pré-alphabétisation et la post-alphabétisation.

La phase pré-alpha est considérée comme la phase importante compte tenu de la difficulté à rencontrer les analphabètes et de créer des liens avec eux. La première intervention est prévue auprès de la collectivité.

Il s'agit de rendre public le problème de l'analphabétisme, de légitimer le droit à l'apprentissage et de mettre à contribution les ressources du milieu. Une étude du territoire est effectuée identifiant les secteurs cibles en analphabétisme, puis une sensibilisation de la population au problème en utilisant les médias d'information, les organismes, les écoles, les associations volontaires pour des communiqués de presse, des lignes ouvertes, des flash publicitaires, des soirées d'information, des messages téléphoniques.

Le message à la population doit être clair et répété de multiples façons tels: L'analphabétisme existe ..., c'est un problème social ..., les services offerts par les Services de l'éducation aux adultes sont ..., on peut s'inscrire.

La sensibilisation de la population se poursuit en invitant cette dernière à travailler à la solution du problème de l'analphabétisme du milieu. L'association des initiateurs du projet aux ressources du milieu constitue la partie "associative du projet".

Une deuxième intervention auprès de l'individu fait également partie de la phase pré-alpha. Les énergies sont concentrées sur les rencontres de groupes pour les analphabètes autonomes et les contacts individuels pour les plus démunis leur faisant connaître les services offerts par la commission et les conscientisant à l'importance de l'alphabétisation dans la vie de tous les jours. Le formateur joue un rôle primordial dans ces rencontres. L'apprenant avec l'aide du formateur fixe ses besoins et son objectif de départ en apprentissage. Les objectifs visés sont à court terme et réalistes pour alimenter la motivation de l'apprenant à poursuivre ses apprentissages.

A l'intérieur de la phase "Alpha", on conçoit et choisit l'approche pédagogique et méthodologique qui rendra l'analphabète capable d'assumer de façon responsable les expériences personnelles et collectives de la vie quotidienne. L'approche pédagogique prend racine dans la vie de l'adulte et dans son milieu, "capitalisé" sur les expériences de vie et de travail de l'adulte et rend l'analphabète responsable de ses apprentissages.

Elle considère les ressources intérieures de l'individu nécessaires à son développement, considère que chaque individu est unique, vise à rendre l'apprenant autonome responsable et auto-déterminé et privilégie les relations et interactions entre les participants eux-mêmes.

Une dernière phase en alphabétisation identifiée "post-alpha" est la raison d'être de l'alpha: faire des apprentissages pour réinvestir dans la vie de tous les jours ⁽¹³⁾.

Elle se définit comme l'ensemble des matériels et organisations permettant à l'adulte nouvellement alphabétisé d'entretenir, d'utiliser et développer les connaissances et capacités acquises ou éveillées par l'alphabétisation ⁽¹⁴⁾.

Le projet d'intervention en alphabétisation de la Commission scolaire des Mille-Isles apparaît pertinent dans la présente recherche sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi compte tenu de la problématique presque identique, des interrogations, du désir d'implication des intervenants du milieu.

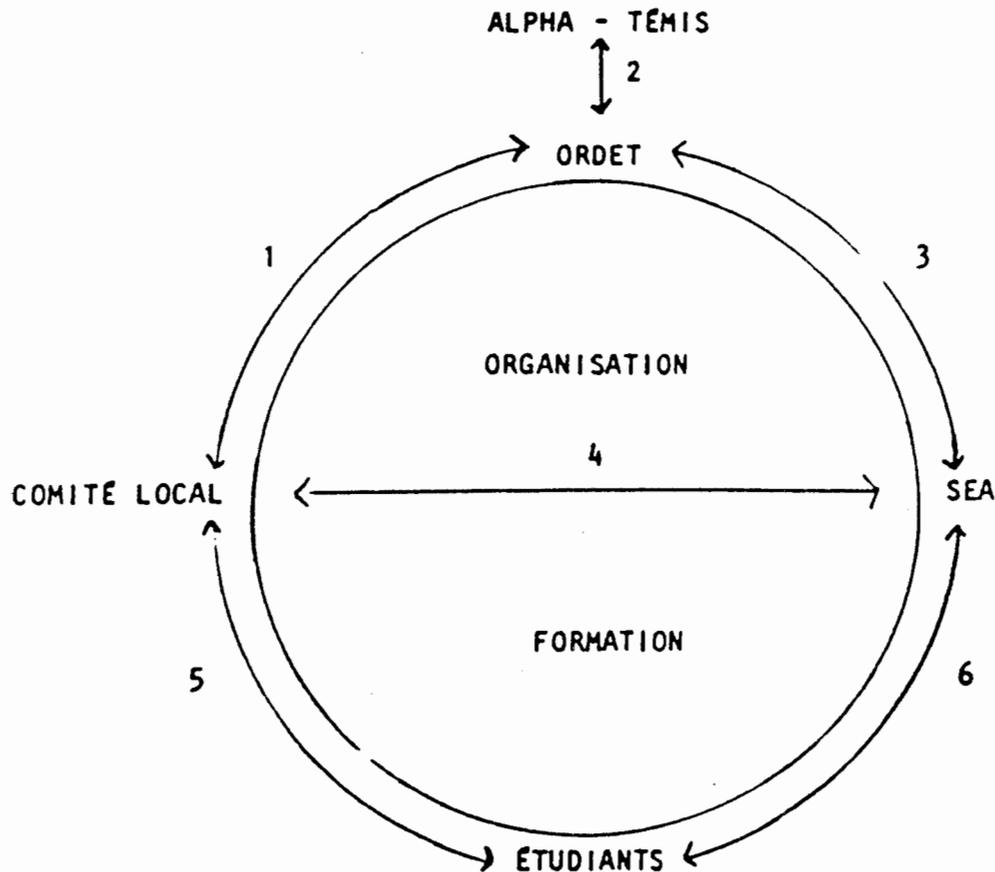
La démarche suivie à la Commission scolaire des Mille-Isles pour rendre public le problème de l'analphabétisme, faire l'étude du territoire, identifier les milieux cibles analphabètes et pour s'associer aux organismes du milieu nous intéresse et la retenons pour la planification de notre démarche de recherche

2.2.2 Le modèle d'organisation en alphabétisation à la Commission scolaire Lac-Témiscamingue

Le mode d'organisation des services en alphabétisation à la Commission scolaire Lac-Témiscamingue, élaboré suite à une entente intervenue entre l'Organisme régional de développement Éduco-Témis (O.R.D.E.T.), Alpha-Témis, les Services de l'éducation aux adultes et les comités locaux d'éducation populaire et orienté vers une offre maximale de services à la population analphabète de son territoire, rejoint les objectifs de décentralisation des services poursuivis par la Commission scolaire Abitibi et s'avère un outil intéressant dans l'orientation de la démarche à suivre de

la présente recherche. Nous présentons d'abord l'organigramme d'organisation du Lac-Témiscamingue et ensuite la description des rôles des divers intervenants dans l'entente.

ORGANIGRAMME D'ORGANISATION



1. Le comité local achemine les demandes à O.R.D.T.
O.R.D.E.T. accorde le budget au comité local.
2. O.R.D.E.T. gère avec Alpha-Témis le budget de celui-ci et le budget du S.E.A.
3. O.R.D.E.T. fait une demande de budget au S.E.A. Le S.E.A. passe un contrat avec O.R.D.E.T.
4. Le comité local engage la formatrice de concert avec le S.E.A.
5. Le comité local gère le budget pour le groupe en formation.
6. Le S.E.A. supervise la formation
7. La formatrice dispense la formation.

Les comités locaux d'éducation populaire s'occupent de sensibiliser la population locale, de recruter la clientèle analphabète, d'acheminer des demandes à O.R.D.E.T., de gérer le budget reçu d'O.R.D.E.T., d'engager la formatrice après entente avec les Services de l'éducation aux adultes, de trouver le local de cours, de s'assurer que les cours sont dispensés, de préparer et acheminer les projets O.V.E.P. en formation de base à O.R.D.E.T. qui seront orientés à Alpha-Témis.

De son côté, l'organisme Alpha-Témis s'occupe de la promotion, de la sensibilisation régionale, du recrutement et de l'organisation de cours avec les comités locaux et dans les localités qui ne sont pas desservies par les comités locaux. Alpha-Témis doit de plus s'entendre avec O.R.D.E.T. pour la gestion du budget, préparer le projet O.V.E.P.

Le rôle de l'Organisme régionale de développement éduco-Témis (O.R.D.E.T.) est de recevoir et analyser les demandes des comités locaux, de faire la demande budgétaire aux Services de l'éducation aux adultes et à Alpha-Témis, de préparer et accorder le budget aux comités locaux pour chaque groupe de formation, de signer le contrat de formation avec les Services de l'éducation aux adultes, de respecter l'entente déjà établie avec Alpha-Témis, de fournir aux Services de l'éducation aux adultes, à la fin de l'année, un rapport de ses activités ainsi qu'un bilan financier, et de faire parvenir aux comités locaux l'information provenant des Services de l'éducation aux adultes.

Les Services de l'éducation aux adultes reçoivent les demandes d'O.R.D.E.T., établissent une entente avec celui-ci pour chaque groupe de formation, peu importe le nombre, procèdent à l'inscription des étudiants,

en collaboration avec la formatrice, fournissent le matériel pédagogique, dispensent la formation aux formatrices et la supervise, procèdent à la reconnaissance des acquis suite à l'évaluation.

Le protocole d'entente est valable pour une année et se prolonge d'une année à l'autre si aucune des parties manifeste le désir de se retirer ⁽¹⁵⁾.

Nous retenons de ce modèle la démarche suivie pour établir un protocole d'entente avec des organismes en précisant les rôles et les responsabilités de chacun d'entre eux.

2.2.3 Le modèle déductif de Marc-André Nadeau

Tout comme les modèles inductif et classique d'évaluation de programmes d'études de Marc-André Nadeau, le modèle déductif, partant d'énoncés, de buts et d'objectifs existants, débouche sur un programme éducatif. Nous le privilégions aux autres modèles parce que, tout en présentant une démarche bien structurée, à la fois simple et rapide, il fait davantage appel à la participation de partenaires éducatifs et rejoint la préoccupation de la chercheure d'impliquer les gestionnaires dans le processus d'analyse de besoins et d'élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation.

Comme la majorité des modèles contemporains d'évaluation de programmes éducatifs mettant en évidence l'étape "analyse de besoins", le modèle déductif de Marc-André Nadeau identifie l'analyse de besoins comme étant l'amorce à tout changement planifié. L'auteur nous présente

le concept "besoin" pris dans un sens très général et considéré comme la manifestation d'une non-équation entre ce qui est et ce qui devrait être. Marc-André Nadeau ajoute qu'une analyse systématique et rigoureuse des besoins devrait aider à découvrir les causes des difficultés et des problèmes éprouvés par les personnes concernées et à déterminer les priorités pour une action corrective.

Considérant que la principale préoccupation des acteurs et de la chercheuse dans la présente recherche est de connaître les besoins de formation des analphabètes et de trouver un mode d'organisation de services en alphabétisation répondant aux besoins exprimés, la démarche proposée dans le modèle déductif de Marc-André Nadeau nous intéresse particulièrement pour structurer les différentes étapes de la présente recherche et comme démarche et pour en présenter les résultats.

Dans un premier temps, nous présentons la démarche intégrale du modèle de Marc-André Nadeau et, par la suite, l'application du modèle au contexte de la présente recherche.

MODELE DÉDUCTIF DE MARC-ANDRÉ NADEAU

I) **Processus d'analyse de besoins**

A. Détermination du statut désiré

A.1 Identification des buts ou des objectifs

La liste complète des buts et des objectifs éducatifs possibles constitue le matériel de base de l'analyse de besoins.

A.2 Détermination de l'importance des buts ou des objectifs

Il s'agit d'identifier les répondants qui seront appelés à juger de l'importance relative des buts ou objectifs, de développer et d'appliquer une procédure pour juger de l'importance des buts ou des objectifs et d'identifier les données préférentielles.

B. Détermination du statut actuel

Cette composante du processus d'analyse de besoins consiste à déterminer le degré d'atteinte des buts ou objectifs à l'aide d'instruments de mesure appropriés. Le choix des instruments de mesure se fait en tenant compte de l'importance relative des buts ou objectifs, du coût que représentent la cueillette et l'analyse des informations, de la quantité et de la qualité des informations à recueillir, du facteur temps et ressources disponibles, de la possibilité

d'amélioration de l'atteinte des buts ou objectifs. Les sources de données peuvent être: les données perceptuelles, données institutionnelles (statistiques, registres civils)

C. Identification des écarts

Il s'agit de déterminer les écarts entre le statut désiré et le statut actuel et d'identifier les objectifs que devrait poursuivre un programme d'études.

D. Détermination des priorités

Établir les objectifs prioritaires par une mise en rang de ces derniers en se basant sur les critères suivants: l'importance des buts, la grandeur de l'écart, la probabilité que le besoin puisse être comblé, l'utilité, le rapport coûts-bénéfices.

II) **Planification d'un programme**

Définition

La planification d'un programme est un processus dont le but est de déterminer la nature, l'étendue et l'organisation des interventions et des activités à mettre en place pour permettre de combler les besoins

exprimés pour forme d'objectifs, identifier à la phase "analyse de besoins".

B. Étapes de la planification d'un programme

B.1 Clarification des objectifs

Il s'agit de s'assurer que les objectifs sont formulés de façon opérationnelle de telle sorte qu'il puisse être possible de développer un programme congruent à ceux-ci ou de sélectionner un programme parmi plusieurs.

B.2 Comparaison des stratégies de programme

L'évaluation doit considérer toutes les stratégies possibles compte tenu des contraintes matérielles et humaines que lui impose le système. Toutes les dimensions des programmes doivent être analysées.

B.3 Élaboration d'un schéma d'évaluation

Dans un premier temps, il est nécessaire de déterminer ou d'identifier les décisions à prendre. Puis, de déterminer le type d'informations nécessaires pour rejoindre les décisions préalablement identifiées. Dans un troisième temps, il s'agit de développer un schéma d'évaluation qui devrait permettre l'atteinte des objectifs de départ poursuivis.

B.4 Rapport au responsable

Le responsable peut demander un rapport synthèse écrit ou oral sur le devis du programme ou la définition du processus du programme ⁽¹⁶⁾.

2.2.4 L'application du modèle de Marc-André Nadeau à la présente recherche

Nous appliquerons la démarche proposée par le modèle déductif à la présente recherche. Nous l'utiliserons pour le regroupement de nos objectifs à l'intérieur de trois phases: sensibilisation de la population et des analphabètes, analyse des besoins de formation en alphabétisation et élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi.

I) **Processus d'analyse de besoins**

A. Détermination du statut désiré

A.1 Identification des buts ou objectifs

Cette étape consiste pour nous à faire une liste complète de tous les buts ou objectifs poursuivis dans notre démarche en alphabétisation sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

A.2 Détermination de l'importance des objectifs

Considérant l'absence d'informations antérieures sur l'analphabétisme du secteur Abitibi et les difficultés de recrutement des analphabètes, une équipe formée d'administrateurs, de gestionnaires, d'un directeur adjoint, d'une conseillère pédagogique, d'une chercheuse et des formatrices oeuvrant en alphabétisation, doit en arriver à un consensus sur l'importance des objectifs visés en les regroupant en trois phases par ordre d'importance: sensibilisation, dépistage et recrutement des analphabètes et élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi.

B. Détermination du statut actuel

Cette composante du processus se traduit pour nous par une cueillette du maximum d'informations à la fois sur le nombre d'analphabètes sur le territoire, le statut social de chacun, l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, les besoins en formation académique que ce soit pour un recyclage scolaire ou pour une plus grande autonomie fonctionnelle et également sur le nombre de personnes ayant reçues de l'information sur l'analphabétisme, l'intérêt de la population pour une formule d'offre de services, le nom et le nombre d'organismes désireux de collaborer avec la commission scolaire, les bénévoles intéressés à multiplier l'information reçue et à faire du recrutement.

C. Identification des écarts

Suite à la compilation et à l'analyse des données recueillies sur l'analphabétisme et l'offre de services en alphabétisation sur le territoire, nous identifions les objectifs que devrait poursuivre un nouveau mode d'organisation des services en alphabétisation.

D. Détermination des priorités

Se basant sur des critères tels: importance des objectifs , grandeur de l'écart, probabilité de pouvoir combler le besoin, coût de la mise en place de services adéquats, nous établissons les objectifs prioritaires par une mise en rang privilégiant les objectifs à atteindre à court et à moyen terme.

II) **Élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation**

1. Clarification des objectifs

Nous devons nous assurer que les objectifs jugés prioritaires sont formulés de façon opérationnelle pour qu'il soit possible d'élaborer un mode d'organisation congruent avec ceux-ci.

2. Comparaison des modèles d'organisation de services en alphabétisation

Nous faisons une analyse plus approfondie de deux modèles particulièrement: celui de la Commission scolaire Lac-Témiscamingue présentant un modèle décentralisé et celui de la Commission scolaire des Mille-Isles avec un modèle associatif. Chacune des dimensions de chacun des modèles est analysée en fonction des données recueillies à l'étape "analyse de besoins" et en tenant compte des critères suivants: probabilité et possibilité d'implantation à court terme, modèle conforme aux attentes de la population concernée, coût de l'implantation, ressources matérielles, humaines et financières disponibles, collaboration du milieu, durée de l'implantation, conditions de survie du modèle.

3. Élaboration d'un schéma d'évaluation

Suite à la comparaison de différents modèles d'organisation de services en alphabétisation, nous identifions des éléments pertinents pour l'élaboration du mode d'organisation visé par la présente recherche en tenant compte des objectifs de départ puis, déterminons le genre de modèle adéquat aux besoins exprimés et reflétant la réalité du milieu en retenant les avantages et inconvénients de chacun des modèles et des possibilités d'implantation sur un vaste territoire comme le nôtre.

4. Rapport au responsable

Le rapport au responsable du projet se fait sous forme de recommandations en insistant sur les avantages et les inconvénients des modèles analysés, les possibilités d'implantation, des chances de survie, du coût et de la complexité d'implantation, des ressources matérielles, humaines et financières nécessaires, de la durée de l'implantation, du processus à suivre pour faciliter l'implantation.

Chapitre 3

LA MÉTHODOLOGIE

3.1 L'intention

Cette recherche visait l'amélioration des services offerts actuellement en alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi.

3.2 Le but

L'élaboration d'un mode d'organisation des services d'éducation aux analphabètes dans une commission scolaire couvrant un vaste territoire à faible densité de population

3.3 Les objectifs et la démarche méthodologique

La présente recherche visait à offrir aux analphabètes du territoire de la Commission scolaire Abitibi une structure de services répondant à leurs besoins spécifiques en collaboration avec les gestionnaires des Services de l'éducation aux adultes.

Pour ce faire, la chercheure a utilisé l'approche méthodologique de Marc-André Nadeau tout en tenant compte des croyances et les valeurs de chacun des acteurs, des priorités administratives de la commission scolaire et du vécu personnel antérieur pour favoriser l'émergence d'un consensus dans le choix d'un mode d'organisation nouveau en alphabétisation.

La démarche consistait donc à choisir un objectif à atteindre en fonction des événements et des besoins survenant quotidiennement, à en établir la problématique, à élaborer un projet de politique, à le valider et à l'appliquer.

Cette recherche visait uniquement l'élaboration d'une démarche à suivre dans l'organisation de services en alphabétisation et s'articulait essentiellement autour de trois phases regroupant six objectifs.

PHASE 1: Sensibilisation

1. Sensibiliser la population en général au problème de l'analphabétisme.
2. Sensibiliser les organismes gouvernementaux, sociaux, communautaires au problème de l'analphabétisme.
3. Sensibiliser les analphabètes aux services en alphabétisation.

PHASE 2: Analyse de besoins

4. Déterminer le bassin potentiel d'analphabètes sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.
5. Identifier les besoins des analphabètes.

PHASE 3: Élaboration d'un mode d'organisation de services en
alphabétisation

6. Élaborer un mode d'organisation des services en alphabétisation.

De cette recherche émergerait une manière de faire en alphabétisation répondant à la population analphabète du milieu.

3.4 L'équipe de réalisation du projet en alphabétisation

Le désir d'élaborer et de voir implanter un mode d'organisation de services nouveaux en alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi correspondait aux préoccupations et besoins ressentis par l'équipe de gestionnaires des Services de l'éducation aux adultes depuis quelques années déjà; ces derniers désiraient offrir davantage à la population analphabète du territoire. Le contrat donné à la chercheuse prenait la forme d'un mandat se lisant ainsi: Nous autorisons la chercheuse à faire une recherche sur les besoins des analphabètes dans la population du secteur Abitibi et à proposer aux gestionnaires un mode d'organisation qui permettrait à la population visée d'accéder à des services adéquats.

Le mécanisme de participation retenu était: l'équipe d'animation du milieu, composée d'agents d'information et de la conseillère pédagogique, planifie les actions stratégiques hebdomadaires, les revise, en évalue la pertinence et compile les résultats sous forme de rapport écrit remis par la suite au directeur de centre qui agit comme superviseur du projet.

Le directeur de centre, la conseillère pédagogique et les agents d'information évaluaient les points forts et faibles des actions stratégiques entreprises antérieurement et orientaient les stratégies ultérieures.

Les agents d'information et la conseillère pédagogique constituaient le noyau principal d'acteurs impliqués dans cette recherche. D'autres intervenants s'ajoutaient de façon ponctuelle à l'équipe: directeur de centre, formatrices, dirigeants d'organismes responsables de paroisses à l'éducation des adultes.

3.5 Le plan de travail

Le plan de travail retenu pour chacun des six objectifs prioritaires, élaboré par la conseillère pédagogique et les agents d'information, se traduisait dans la présentation des tableaux suivants:

1. Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation de la population en général au problème de l'analphabétisme.

OPÉRATIONS	ACTEURS	MOYENS	ÉCHÉANCIER
Établir la problématique	Directeur de centre conseillère pédagogique en alphabétisation agents d'information	- Tournées d'information des paroisses - Émissions de radio et de télévision	8 janvier 1990 au 12 janvier 1990
Bâtir un document de travail (informations et stratégies)	Conseillère pédagogique et agents d'information	- CK munotair - Dépliants - Lettres à toute la population	15 janvier 1990 au 19 janvier 1990
Expérimenter le document de travail	Conseillère pédagogique et agents d'information	- Rencontres de groupes sociaux - Articles dans les journaux	22 janvier 1990 au 24 janvier 1990
Appliquer la stratégie	Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information	- Contacts téléphoniques - Affiches - Kiosques dans Centre d'achat	24 janvier 1990 au 27 janvier 1990

2. Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation des organismes gouvernementaux, sociaux, communautaires au problème de l'analphabétisme.

OPÉRATIONS	ACTEURS	MOYENS	ÉCHÉANCIER
Établir la problématique	Directeur, conseillère pédagogique	Établissement d'une liste d'organismes	28 janvier 1990 au 2 février 1990
Bâtir un document de travail	Conseillère pédagogique et agents d'information	Lettres aux maires des municipalités	5 février 1990 au 9 février 1990
Expérimenter le document de travail	Directeur, conseillère pédagogique, agents d'information	Rencontres d'organismes	10 février 1990 au 15 février 1990
Appliquer la stratégie	Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information	Remise de "dossiers de presse" Entrevues avec personnes ressources dans les organismes	16 février 1990 au 19 février 1990

3. Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation des analphabètes.

OPÉRATIONS	ACTEURS	MOYENS	ÉCHÉANCIER
Établir la problématique	Directeur, conseillère pédagogique, agents d'information	Contacts téléphoniques Affiches	20 février 1990 au 27 février 1990
Bâtir un document de travail	Agents d'information, conseillère pédagogique	Encarts dans enveloppes de paie	28 février 1990 au 5 mars 1990
Expérimenter le document de travail	Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information	Rencontre d'apprenants dans un groupe d'alphabétisation	6 mars 1990 au 9 mars 1990
Appliquer la stratégie	Directeur, conseillère pédagogique, agents d'information	Contacts personnels Messages à câblevision Messages radiophoniques	12 mars 1990 au 14 mars 1990

4. Élaborer et appliquer une stratégie pour déterminer le bassin potentiel d'analphabètes du secteur Abitibi.

OPÉRATIONS	ACTEURS	MOYENS	ÉCHÉANCIER
Établir la problématique	Directeur, conseillère pédagogique, agents d'information	Statistiques fédérales scolarité et taux de chômage	2 avril 1990 au 5 avril 1990
Bâtir un document	Conseillère pédagogique, agents d'information	Statistiques S.E.A. Statistiques C.T.Q.	6 avril 1990 au 10 avril 1990
Expérimenter le document de travail	Directeur, conseillère pédagogique, agents d'information	Recensement 1989	11 avril 1990 au 13 avril 1990
Appliquer la stratégie	Directeur, conseillère pédagogique		16 avril 1990 au 18 avril 1990

5. **Élaborer et appliquer une stratégie pour identifier les besoins des analphabètes du secteur Abitibi.**

OPÉRATIONS	ACTEURS	MOYENS	ÉCHÉANCIER
Établir la problématique	Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information	Questionnaire sondage auprès des groupes formés	19 avril 1990 au 25 avril 1990
Bâtir un document de travail	Agents d'information, conseillère pédagogique	- Age - Sexe - Niveau de scolarité	26 avril 1990 au 30 avril 1990
Expérimenter le document de travail	Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information	- Statut social	1 ^{er} mai 1990 au 4 mai 1990
Application du document	Directeur de centre, conseillère pédagogique		7 mai 1990 au 9 mai 1990

6. Élaborer une stratégie pour identifier le mode d'organisation de services en alphabétisation.

OPÉRATIONS	ACTEURS	MOYENS	ÉCHÉANCIER
Établir la problématique	Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information	Étude de modèles d'organisation de services en alphabétisation expérimentés dans les commissions scolaires similaires	10 mai 1990 au 20 mai 1990
Bâtir un document de travail	Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information	Compilation des données du questionnaire des analphabètes	21 mai 1990 au 31 mai 1990
Identifier les priorités et expérimenter le document	Directeur de centre, conseillère pédagogique	Analyse de données	4 juin 1990 au 10 juin 1990
Élaborer un mode d'organisation de services en alphabétisation en fonction des priorités retenues	Directeur de centre, conseillère pédagogique	Identification des éléments pertinents à l'élaboration d'un mode d'organisation Élaboration et application d'un mode d'organisation de services en alphabétisation	11 juin 1990 au 30 juin 1990

3.6 Les limites

L'auteure de cette recherche, conseillère pédagogique en alphabétisation s'est habilitée à développer et à utiliser un processus favorisant la participation des gestionnaires et autres intervenants des Services de l'éducation aux adultes dans l'élaboration d'un mode d'organisation des services en alphabétisation sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

Cette recherche s'est déroulée de janvier 1990 à juin 1990 et s'est limitée à l'élaboration et à l'application de stratégies, en fonction des objectifs retenus et précédemment identifiés et à l'élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation et non l'implantation.

Chapitre 4

LE DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

4. LE DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

Pour rendre compte des résultats de la recherche, la chercheure présentera d'abord, les objectifs poursuivis dans l'élaboration et l'application des stratégies, décrira les actions mises en place, ajoutera les observations qui s'en dégagent et l'appréciation du vécu de l'action.

Le plan d'action de cette recherche s'est déroulé sous la supervision du directeur de centre et de la conseillère pédagogique responsable du dossier alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi et à la fois chercheure.

Le vécu sera décrit à partir de rapports hebdomadaires, élaborés par les agents d'information et la conseillère pédagogique, sur les actions entreprises dans le milieu.

Des réunions hebdomadaires regroupant les agents d'information et la conseillère pédagogique ont permis de faire le point sur les actions mises en place et orienter les futures actions.

Mensuellement, le directeur de centre s'est joint à la conseillère pédagogique et aux agents d'information pour prendre connaissance des actions posées, des difficultés rencontrées, des objectifs réalisés ou en voie de réalisation et pour orienter les actions ultérieures en fonction des objectifs de départ.

La réalisation du plan d'action, c'est-à-dire l'élaboration des outils et l'application des stratégies de sensibilisation de la population analphabète, a permis aux membres de l'équipe de réalisation du projet de faire valoir leurs compétences à tour de rôle, d'émettre leurs goûts, leurs croyances et de s'impliquer en fonction de leurs talents respectifs.

L'équipe de réalisation du projet composée du directeur de centre, de la conseillère pédagogique et des agents d'information fut la seule à orchestrer toute cette sensibilisation importante dans la population et fit preuve d'une grande solidarité dans l'action.

4.1 Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation de la population au problème de l'analphabétisme

4.1.1 Les objectifs poursuivis

L'élaboration et l'application de cette stratégie visait les résultats suivants:

- Démystifier le phénomène de l'analphabétisme au sein de la population en général;
- Éveiller la population à la présence du problème de l'analphabétisme dans leur milieu;
- Intéresser un plus grand nombre d'analphabètes à entreprendre une démarche d'apprentissage;
- Identifier les besoins de formation à chaque milieu en regard de l'alphabétisation;
- Dépister et recruter des analphabètes en phase pré-alpha.

4.1.2 Les actions mises en place

La sensibilisation de la population du secteur Abitibi au problème de l'analphabétisme, depuis les années 1982-1983, s'est faite sporadiquement. Les actions entreprises étaient, pour la plupart, initiées par des individus plutôt préoccupés par le sort réservé aux analphabètes dans la société industrialisée que par les services offerts par la commission scolaire pour leur venir en aide.

Quoique ayant obtenu des résultats partiels mais intéressants sur l'analphabétisme au sein de la population, les instigateurs des projets antérieurs durent souvent se limiter dans leurs actions ou abandonner le tout, ne pouvant compter sur des ressources matérielles et financières adéquates.

Profitant de "l'Année internationale de l'alphabétisation" et déplorant la situation économique du milieu abitibien, les gestionnaires de la Commission scolaire Abitibi priorisèrent le dossier alphabétisation à court et à moyen terme et confièrent au Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi, responsable des Services de l'éducation aux adultes, la mission de sensibiliser la population du territoire au problème de l'analphabétisme et, après analyse des besoins du milieu, de proposer à la Commission scolaire Abitibi un mode d'organisation des services en alphabétisation susceptible de répondre aux besoins exprimés.

En septembre 1989, la sensibilisation de la population débuta par une tournée d'informations des vingt-sept paroisses. Le directeur de centre et la conseillère pédagogique en formation générale, également chercheure, présentèrent les services offerts par le Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi incluant les services d'alphabétisation dans les paroisses.

La convocation des personnes à ces rencontres se fit, soit par un message diffusé le matin à la radio locale, des communiqués écrits distribués par les élèves des écoles primaires, des bulletins paroissiaux, des téléphones aux personnes déjà identifiées comme responsables des services aux adultes dans leurs paroisses.

L'assistance aux premières rencontres fut quelquefois faible au début mais la population présente se montra très réceptive aux informations données et offrit d'emblée sa collaboration.

L'idée de pouvoir obtenir des cours dans leurs paroisses tant au niveau secondaire que primaire fit "boule de neige". Plusieurs personnes s'intéressèrent à multiplier les informations et à recruter le nombre de personnes suffisant (8 à 10 personnes) pour l'ouverture d'un groupe en alphabétisation et de 18 personnes pour un cours de niveau secondaire.

Plus de dix-sept paroisses bénéficièrent ainsi de ces soirées d'informations à l'automne 1989. La température plus ou moins clémente, les énergies déficientes, et la disponibilité réduite des

intervenants obligèrent ces deniers à cesser temporairement la sensibilisation dans les paroisses.

Puis, en janvier 1990, grâce à une entente fédérale-provinciale et bénéficiant d'une allocation spéciale substantielle pour un projet régional en sensibilisation, deux agents d'information furent engagés pour une période de quatre mois, venant augmenter du même coup le nombre d'intervenants au sein de la population et relancer la sensibilisation de la population du territoire Abitibi.

La nouvelle équipe, formée du directeur de centre, de la conseillère pédagogique et des deux agents d'information, établit un plan d'action à court terme de sensibilisation du public.

Souhaitant provoquer un "effet choc" dans la population, la sensibilisation débute par un "blitz publicitaire" sans pareil, inondant la population d'informations de toutes sortes: utilisation des médias d'information, communiqués de presse, flash publicitaires, entrevues avec les organismes communautaires, soirées d'information dans les paroisses, rencontres de dirigeants d'entreprises, messages téléphoniques. L'information transmise était courte, précise et orientée sur la connaissance du phénomène de l'analphabétisme présent dans le milieu et sur les nouveaux services offerts en alphabétisation par le Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi.

L'équipe visait à ce que tout le monde en parle et ce, rapidement. Les rencontres dans les paroisses débutèrent à nouveau mais cette fois à un rythme beaucoup plus accéléré. Vingt-sept paroisses furent visitées

rejoignant six cent soixante-sept personnes (Annexe 2 - Contenu des rencontres d'information). Des "flashes" publicitaires furent diffusés hebdomadairement à la radio locale, à la télévision communautaire et à câblevision. Plus de mille cent cinquante-huit dépliants d'information sur l'offre de services en alphabétisation dans les paroisses de la Commission scolaire Abitibi furent acheminés par la poste dans les foyers avant les rencontres de groupes. Plus de vingt-cinq personnes furent rejointes par contacts téléphoniques. Les membres des organismes sociaux "âge d'or, Fermières et Filles d'Isabelle" furent contactés, rencontrés et fréquemment utilisés comme multiplicateurs de l'information reçue dans les paroisses. Des articles sur le problème de l'analphabétisme dans le secteur Abitibi et sur les services offerts par les Services de l'éducation aux adultes parurent à deux reprises dans les journaux locaux: l'Écho et La Frontière (Annxe 2 - Contenu des rencontres d'information). Les vingt-sept paroisses acceptèrent d'inscrire un message d'information et d'invitation sur les bulletins paroissiaux avant les rencontres de groupes.

L'information fusait de toute part sur le territoire Abitibi à la grande surprise de la population. Pour éviter les répétitions de certaines informations, les agents d'information se partagèrent les paroisses selon les secteurs géographiques. Les informations communes véhiculées par ces deniers faisaient état du taux élevé de personnes touchées par le problème de l'analphabétisme au Québec, en région et dans les paroisses du secteur Abitibi, des causes probables et identifiées du phénomène et des conséquences désastreuses du problème dans la vie des individus touchés.

Pour palier à la situation problématique locale, les agents d'information ajoutaient que la Commission scolaire Abitibi offrait et acceptait de dispenser des cours en alphabétisation dans chacune des paroisses intéressées pouvant regrouper 8 à 10 personnes désirant entreprendre ou poursuivre une démarche d'apprentissage de niveau primaire.

De plus, les personnes des paroisses rencontrées par les agents d'information et désirant obtenir des informations supplémentaires ou recevoir des précisions sur des informations reçues pouvaient contacter le jour, la conseillère pédagogique dont le rôle, à l'intérieur du projet, consistait à prendre en charge la publicité du projet, à informer davantage les personnes intéressées par les services éducatifs en alphabétisation, à faire l'accueil individuel ou en groupes des analphabètes plus autonomes qui venaient s'inscrire d'eux-mêmes, à recruter et engager les agents d'information et les formatrices suite à des entrevues faites conjointement avec le directeur de centre agissant comme superviseur de l'ensemble du projet.

Les visites hebdomadaires des paroisses étaient planifiées par les agents d'information qui fournissaient à la conseillère pédagogique un rapport écrit sur les activités réalisées, mentionnant les groupes de personnes rencontrées, les actions de sensibilisation mises en place au sein de la population des secteurs visités et les résultats obtenus. Les moyens utilisés pour la sensibilisation et le déroulement de l'action étaient révisés, régulièrement évalués, approuvés par le directeur de centre et la conseillère pédagogique et orientés en fonction des objectifs de départ. En avril 1990, suite à plusieurs évaluations formatives hebdomadaires et mensuelles, la stratégie de sensibilisation

dans son ensemble était revue, corrigée et appliquée dans sa version définitive par l'équipe du projet en alphabétisation.

4.1.3 Les observations qui s'en dégagent

L'élaboration et l'application de cette stratégie a permis d'intensifier les actions de sensibilisation de la population en général. Les vingt-sept paroisses furent visitées à deux reprises de septembre 1989 à juin 1990. Plus de huit cent soixante-quinze personnes furent rencontrées et informées sur le problème de l'analphabétisme. Le secteur est, comprenant les paroisses d'Authier, Macamic, Languedoc, Taschereau, Boulé, Laferté et Poularies puis, le secteur nord comprenant les paroisses de St-Eugène, Authier-Nord, St-Janvier, Villebois, Val-Paradis, Val-St-Gilles, Beaucanton, St-Vital et le secteur sud comprenant Colombourg, Duparquet, Rapide-Danseur, Roquemaure, Gallichan furent identifiés comme secteurs prioritaires pour organiser l'action.

En plus de s'entendre au niveau de la démarche à suivre, de la forme d'évaluation des actions entreprises, l'équipe du projet a réussi à élaborer des outils diversifiés pour la sensibilisation du public, tels: dépliants, affiches, dossier de presse, messages publicitaires, kiosques dans un centre d'achat.

Pour ce faire, l'équipe de réalisation du projet s'est partagé les tâches et s'est concertée en vue d'actions stratégiques visant la dispensation d'informations cohérentes et identiques sur le territoire. Les

concessions de chacun des membres de l'équipe permirent le respect du cheminement de chacun et l'obtention d'un consensus dans l'action.

4.1.4 L'appréciation du vécu de l'action

L'objectif visant la sensibilisation de la population en général au problème de l'analphabétisme fut atteint mais l'opérationnalisation s'est avérée une période intense et assez difficile dans le projet de changement en alphabétisation.

La politique rapidement élaborée et appliquée fut cependant parsemée d'embûches dès la première phase de réalisation, créant chez les agents d'information une grande insécurité. En effet, même si les agents d'information embauchés avaient vécu des expériences de projets similaires antérieurement, la présente recherche prenait une envergure d'action tout à fait insoupçonnée pour eux et l'obligation de s'intégrer rapidement dans le milieu à la demande des gestionnaires était perçue comme une lourde tâche.

L'analphabétisme était et est toujours un phénomène extrêmement complexe et pour pouvoir en parler avec une certaine aisance, une préparation adéquate, des intervenants ou agents d'information dans ce cas, était essentielle avant de se lancer dans l'action.

Pour tenter de minimiser l'insécurité qui les habitait et affronter les questions inattendues du public, les agents d'information durent attendre une quinzaine de jours avant d'aller se mêler à la population

se contentant de se documenter, de monter un dossier de presse sur l'analphabétisme pour les organismes, de rédiger une dizaine de communiqués écrits et de se familiariser avec un déroulement d'action inusité pour eux jusqu'à ce jour.

Les premières rencontres de paroisses par les agents d'information contribuèrent rapidement à dissiper leur angoisse du départ et les rencontres individuelles d'analphabètes commencèrent peu à peu mais toujours en collaboration et très souvent en présence d'une personne bien connue et appréciée dans le milieu analphabète.

La conseillère pédagogique rencontrait toujours les agents chaque semaine pour faire l'analyse des stratégies utilisées et pour planifier les actions futures.

Les orientations de départ données au travail permirent ainsi la création d'une équipe dynamique, solide, source de réconfort dans l'action et de regain d'énergie physique.

La conseillère pédagogique en recherche depuis un certain temps sur le problème d'analphabétisme permit aux agents de profiter de sa connaissance théorique du problème, encouragea leurs initiatives et moussa leur intérêt à poursuivre les actions entreprises.

L'assistance aux rencontres de paroisses fut étonnante et très intéressante. Dans la majorité des cas, les dirigeants d'organismes communautaires étaient présents et offraient leur collaboration pour sensibiliser d'autres personnes absentes ou encore pour nous identifier

des analphabètes connus. Souvent, les quelques personnes présentes nous demandaient de retourner dans leur paroisse pour donner de l'information et s'engageaient à contacter le maximum de personnes pour y assister.

Malgré des difficultés de stress, de préparation adéquate des agents d'information et de premiers contacts avec la population analphabète vécues dans la première partie de l'élaboration de la stratégie, les échéanciers ne furent pas modifiés et la deuxième partie fut plus agréable et moins stressante bénéficiant des expériences de la première phase pour orienter les actions futures.

Suite à deux mois de sensibilisation intensive, nous avons réussi à amener la population en général à parler d'alphabétisation et à exiger des services de la commission scolaire.

4.2 Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation des organismes gouvernementaux, sociaux et communautaires au problème de l'analphabétisme

4.2.1 Les objectifs poursuivis

La stratégie de sensibilisation des organismes élaborée et appliquée par l'équipe du projet visait les résultats suivants:

- Établir une première communication avec les organismes gouvernementaux;
- Établir une première communication avec les organismes sociaux communautaires;
- Identifier des responsables du dossier "Alpha" à l'intérieur des organismes;
- Sensibiliser les dirigeants et responsables à la problématique de l'analphabétisme;
- Identifier des collaborateurs éventuels;
- Identifier des secteurs prioritaires d'intervention en alphabétisation;
- Identifier des analphabètes.

4.2.2 Les actions mises en place

En janvier 1990, le directeur de centre des Services de l'éducation aux adultes en collaboration avec la conseillère pédagogique en formation générale et les agents d'information engagés dans le projet "Alphabétisation" dressèrent une liste sommaire des organismes gouvernementaux, sociaux et communautaires connus sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi et des personnes ressources à

l'intérieur de ces organismes susceptibles de devenir des collaborateurs éventuels.

Cette liste étant plus ou moins exhaustive, les intervenants demandèrent aux vingt maires des différentes municipalités de fournir une liste complète des organismes oeuvrant dans leurs paroisses. Une réponse rapide et positive des municipalités permit à l'équipe de compléter la liste initiale et d'organiser l'action.

Compte tenu de la vaste étendue du territoire et du nombre important d'organismes gouvernementaux, sociaux et communautaires à visiter, la conseillère pédagogique et les agents d'information privilégièrent à court terme la sensibilisation de vingt-cinq organismes sociaux et communautaires ceux-ci étant en contact plus direct avec la population analphabète des paroisses (Annexe 3 - Tableau synthèse des organismes rencontrés).

Les agents d'information acceptèrent de se partager les différents organismes priorisés et débutèrent les rencontres. Ils tentèrent de démontrer aux organismes rencontrés, statistiques à l'appui, l'ampleur du phénomène de l'analphabétisme à travers le Canada, particulièrement au Québec et de façon très spécifique en Abitibi-Témiscamingue. Ils ajoutèrent que la Commission scolaire Abitibi désire prioriser l'alphabétisation pour les années futures et propose d'offrir des cours aux personnes analphabètes dans les paroisses. La collaboration d'organismes du milieu pour informer leur clientèle de ces nouveaux services offerts en alphabétisation et des nouvelles orientations du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi était

souhaitée permettant aux agents d'information d'obtenir des collaborateurs précieux pour orienter l'action sur le terrain.

Chacun des organismes rencontrés reçut un "dossier de presse" (Annexe 4 - "Dossier de presse" pour organismes) se voulant une synthèse des informations sur l'analphabétisme présentées sur les dossiers prioritaires de la Commission scolaire Abitibi. Les informations furent complétées par l'identification des coordonnées de la personne responsable du dossier "Alpha" au Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi. Lors de ces rencontres, les agents d'information recueillirent des données à la fois qualitatives et quantitatives privilégiées concernant les secteurs les plus touchés par l'analphabétisme: nombre de personnes en chômage, assistés sociaux, retraités, familles monoparentales, personnes intéressées à entreprendre une démarche d'apprentissage, personnes désireuses de faire du recrutement, personnes ressources pour faciliter la communication, besoins de formation des personnes.

A partir des données recueillies auprès des organismes, l'équipe du projet "Alpha" étudia et évalua la ou les stratégies utilisées, apporta des correctifs si nécessaire. Suite à de nombreuses révisions, corrections, modifications apportées, cette stratégie de sensibilisation des organismes est adoptée et appliquée par l'équipe sur le territoire.

4.2.3 Les observations qui s'en dégagent

L'élaboration et l'adoption de cette stratégie a permis aux agents d'information d'identifier quatre organismes gouvernementaux, sociaux et communautaires sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

Lors des rencontres effectuées auprès des quatre organismes gouvernementaux par les agents d'information, plusieurs d'entre eux ont offert leur collaboration immédiate; d'autres, surtout ministériels, hésitèrent à fournir des noms de personnes susceptibles d'être analphabètes, se réfugiant souvent sous la bannière de la confidentialité.

Quelques-uns acceptèrent d'en parler davantage à leur clientèle et s'engagèrent à nous référer des clients. Les agents d'information purent mettre rapidement le focus sur certains organismes collaborateurs pour orienter l'action mais demeurèrent soucieux de poursuivre la sensibilisation auprès des autres organismes hésitant à s'impliquer dans les nouveaux dossiers dont celui de l'alphabétisation.

L'élaboration et l'application de cette stratégie permirent à chacun des agents d'information de créer ou de consolider des contacts intéressants avec des dirigeants ou responsables d'organismes, d'encourager les dirigeants à identifier un ou des responsables en alphabétisation dans leurs effectifs pour favoriser une communication soutenue avec les "Services de l'éducation aux adultes".

4.2.4 Appréciation du vécu de l'action

Les deux mois consacrés à l'élaboration et à l'adoption de cette stratégie témoignèrent de la difficulté à identifier un ou des responsables du dossier dans chacun des organismes et à se concerter dans les actions à privilégier pour obtenir le maximum de collaboration entre eux.

Les contacts téléphoniques utilisés comme amorce de sensibilisation ne donnèrent pas toujours les résultats escomptés. Les entrevues furent souvent difficiles à réaliser. Les raisons évoquées par certains organismes furent: la disponibilité des dirigeants, l'absence de temps pour se documenter, les priorités de l'organisme, etc.

Certains ministères demandèrent et apprécièrent qu'on puisse leur fournir un dossier d'informations leur permettant de se familiariser avec le projet de la commission scolaire avant de rencontrer les agents d'information pour en discuter.

L'insécurité des intervenants de certains organismes devant l'ampleur du phénomène de l'analphabétisme et le projet de services en alphabétisation avancé par les Services de l'éducation aux adultes, semblaient expliquer leur implication mitigée dans la première phase de sensibilisation.

Cependant, d'autres organismes plus dynamiques désiraient fortement collaborer mais la confidentialité les empêchait de nous donner des noms de personnes analphabètes. Sans pouvoir nous fournir une liste

de noms, ils s'engagèrent à nous référer des clients dès que possible; une collaboration précieuse à exploiter dans le futur. Les organismes communautaires et les locaux furent beaucoup plus réceptifs dès le départ. La sensibilisation de la population en général ayant contribué grandement à la connaissance du problème dans leurs milieux respectifs, l'implication de ceux-ci fut relativement spontanée et soutenue. L'offre de services en alphabétisation semblait correspondre à des besoins exprimés antérieurement et la collaboration fut digne de mention.

Peu de ces personnes exprimèrent le désir d'avoir un "dossier de presse" leur fournissant des information supplémentaires. Les bénévoles intéressées désiraient passer à l'action le plus rapidement possible et se souciaient peu du processus à suivre pourvu que la population de leur paroisse fut largement informée et intéressée aux services en alphabétisation.

4.3 Élaborer et appliquer une stratégie de sensibilisation des analphabètes

4.3.1 Les objectifs poursuivis

Dans l'élaboration et l'application de la stratégie de sensibilisation des analphabètes, l'équipe du projet visait ces résultats suivants:

- Informer les analphabètes du haut taux d'analphabétisme au Québec;

- Informer les analphabètes du haut taux d'analphabétisme dans le secteur Abitibi;
- Informer la population visée sur les services offerts en alphabétisation par la Commission scolaire Abitibi;
- Dépister des personnes analphabètes intéressés à entreprendre une démarche d'apprentissage;
- Recruter des analphabètes pour la formation de groupes dans les paroisses.

4.3.2 Les actions mises en place

L'élaboration et l'application de cette stratégie s'est faite en plusieurs étapes liées par les objectifs d'information sur le problème de l'analphabétisme et de promotion des services en alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi impliquant le directeur de centre, la conseillère pédagogique, les agents d'information.

La sensibilisation de la population en général a permis d'identifier un noyau de personnes bénévoles possiblement intéressées à s'associer à l'équipe du projet "Alpha" pour la sensibilisation de leurs milieux respectifs. Se joignant avec l'équipe dès le début, ces précieux collaborateurs au nombre de quinze oeuvrant à l'intérieur des organismes locaux bâtissent les milieux-cibles analphabètes pour les

informer sur l'analphabétisme dans leurs milieux, les inviter à faire partie d'un groupe d'apprentissage et à les soutenir dans leur démarche.

Lors des rencontres mensuelles des organismes, les dirigeants en profitèrent pour multiplier les informations reçues des agents d'information et les invitèrent à s'impliquer pour aider le développement de l'alphabétisation dans leurs paroisses.

Les membres récemment informés entrèrent en contact téléphonique avec au moins cinq personnes de la paroisse susceptibles d'être intéressées à entendre parler du problème dans le milieu et des services offerts par la commission scolaire en alphabétisation créant ainsi une véritable chaîne d'information et nous permettant de rejoindre les analphabètes complets.

Les collaborateurs des organismes se chargèrent de recueillir le nom des personnes intéressées par les cours d'alphabétisation et les acheminèrent à la conseillère pédagogique en l'invitant à venir rencontrer le groupe intéressé pour répondre à leurs interrogations face au fonctionnement de l'apprentissage en alphabétisation, et y ajouter des informations nouvelles susceptibles de piquer la curiosité des gens. C'était souvent le moment propice pour présenter le formateur intéressé à vivre l'expérience avec le groupe et créer un premier contact simple mais chaleureux avec le groupe.

D'autres actions furent privilégiées pour maximiser la sensibilisation des analphabètes. En collaboration avec les entreprises J.H. Normick

et Howard-Bienvenu, des encarts publicitaires furent glissés dans les enveloppes de paie portant des messages tels: "Aimeriez-vous savoir lire?" "Savez-vous que vous pouvez suivre des cours d'alphabétisation dans votre paroisse?" "Aimeriez-vous entendre parler d'analphabétisme?". Ces messages étaient surtout adressés aux analphabètes fonctionnels pouvant décoder le message.

Les travailleurs intéressés par cette publicité pouvaient rejoindre le jour ou le soir les agents pour des informations supplémentaires. Plus de soixante et quinze contacts téléphoniques furent également fait par la conseillère pédagogique pigeant au hasard des noms dans le bottin téléphonique des paroisses et s'informant auprès des personnes rejointes si elles avaient entendu parler de l'alphabétisation et connaissaient des gens intéressés à s'inscrire à des cours en insistant sur les difficultés énormes que rencontrent les analphabètes ne sachant lire et écrire le français sans fautes et ne pouvant lire les journaux, les prescriptions médicales, les spéciaux dans les épiceries, etc.

Les contacts téléphoniques se faisaient surtout les soirs ayant plus de chance de trouver une population présente à la maison. Les agents d'information envoyèrent chaque mois deux messages à câblevision sur l'offre de services en alphabétisation du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi et accordèrent deux entrevues à CKmunautaire et à la radio locale.

La rencontre fréquente des vingt-cinq apprenants présents dans les groupes d'alphabétisation en place constituait un autre moyen très

efficace de sensibilisation. La conseillère pédagogique établissait un premier contact avec eux, les rencontrait quotidiennement, participait à toutes les activités d'un groupe au centre et s'intéressait à la bonne marche de leur apprentissage, les informait des actions de sensibilisation entreprises dans leurs paroisses, tentait d'obtenir des noms d'analphabètes intéressés, les encourageait à poursuivre leur démarche d'autonomie.

L'élaboration et l'application de cette stratégie nécessitèrent la participation directe du directeur de centre pour l'autorisation des sommes requises pour les déplacements, entrevues, rencontres individuelles et autres initiatives en alphabétisation assurant la réalisation des actions prévues, la réservation de locaux et l'engagement de ressources humaines suffisantes.

4.3.3 Les observations qui s'en dégagent

L'élaboration et l'application de cette stratégie a permis à toute l'équipe du projet en alphabétisation de faire une étude plus approfondie des caractéristiques des analphabètes et des milieux-cibles où on les retrouvait.

La collaboration importante des organismes locaux et communautaires dans la sensibilisation des analphabètes s'est avérée l'élément clé de ces étapes. Les agents d'information ont pu ainsi constater que les personnes impliquées dans la sensibilisation étaient avantageusement connues dans leurs milieux ce qui contribuait grandement à diminuer

la gêne et la honte des analphabètes et les amenait à discuter plus ouvertement de leur problème d'analphabétisme et des difficultés rencontrées dans leur quotidien.

L'implication continuelle des agents d'information dans les milieux et le support apporté par la conseillère permirent à tous les membres de l'équipe de prendre conscience de la nécessité de s'associer à des bénévoles ou organismes pour rejoindre les analphabètes dans leurs milieux et de l'urgence de leur offrir des services dans leurs localités. Les problèmes de frais de déplacement et de gardiennage souvent mentionnés par cette clientèle dans le passé devant être éliminés. Il était nécessaire de faire un véritable travail d'équipe avec les collaborateurs au sein des organismes pour conserver l'intérêt à s'occuper des personnes intéressés à faire du recrutement. Les paroissiens n'étaient pas prêts à prendre en charge leur formation académique et souhaitaient plutôt un mode d'organisation associatif avec les organismes.

4.3.4 Appréciation du vécu de l'action

L'élaboration et l'adoption de cette stratégie fut l'occasion pour chacun des membres de l'équipe du projet en alphabétisation d'évaluer la difficulté à identifier des moyens efficaces pour rejoindre les analphabètes.

Tout au long de l'élaboration, un climat d'incertitude grandissant régnait face à l'efficacité des actions planifiées pour la sensibilisation

des analphabètes et des interrogations constantes surgissaient sur la possibilité de pouvoir les identifier, intéresser et les recruter.

L'offre de collaboration des organismes communautaires reçue lors de la sensibilisation de la population en général vint contribuer grandement à dissiper l'insécurité des agents d'information et des autres membres de l'équipe.

Le travail de sensibilisation effectué par les organismes dans les rencontres personnelles, les informations données sur les services offerts, par l'entremise d'un voisin, d'un ami, les "tracts" publicitaires déposés dans les boîtes à lettres et les feuillets remis et lus par les élèves du primaire à des analphabètes du milieu représentèrent un atout majeur dans l'opérationnalisation de la sensibilisation dans les milieux-cibles analphabètes contribuant ainsi au succès de l'intervention.

Cette association aux organismes et collaborateurs des milieux constituant la partie associative du projet permit de mettre à contribution la population de tous les secteurs afin de travailler ensemble à la diminution du problème de l'analphabétisme sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

4.4 Élaborer et appliquer une stratégie pour déterminer le bassin potentiel d'analphabètes du secteur Abitibi

4.4.1 Les objectifs poursuivis

Dans l'élaboration de cette stratégie, l'équipe du projet visait les résultats suivants:

- Identifier le nombre approximatif d'analphabètes sur le territoire Abitibi;
- Identifier les secteurs les plus touchés par l'analphabétisme;
- Identifier les secteurs prioritaires pour orienter l'action;
- Identifier les groupes cibles d'analphabètes.

4.4.2 Les actions mises en place

Depuis le début de l'année 1990, consacrée "Année de l'alphabétisation" à travers le monde, des milliers de statistiques inondaient les journaux quotidiens.

Pour l'élaboration et l'adoption de cette stratégie, les agents d'information et la conseillère pédagogique appuyés du directeur du Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi décidaient de

consulter plusieurs documents de statistiques dont ceux publiés par la Commission canadienne pour l'Unesco, l'enquête canadienne commanditée par le groupe de presse "Southam News", les documents statistiques provinciaux de 1982 et 1986 pour identifier, selon le niveau de scolarité, le nombre de personnes adultes de 15 ans et plus ayant moins d'une neuvième année sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

De plus, la consultation d'une étude sommaire de territoire réalisée en 1983 à la commission scolaire par des étudiants universitaires nous fournissait des indications relatives au taux de personnes inscrites au Bien-être social par paroisse et classées selon l'âge et le sexe (Annexe 5 - Tableaux statistiques).

Suite à l'analyse de ces documents, les agents d'information évaluaient approximativement le nombre d'analphabètes répartis sur le territoire en se basant premièrement sur le taux moyen de 10 % identifié dans les documents consultés. La population totale des adultes de 15 ans et plus sur le secteur Abitibi se chiffrait à environ 18 000 personnes adultes, l'évaluation du bassin potentiel d'analphabètes considérait deux critères: la scolarité et le taux de chômage. Un premier calcul effectué considérait l'ensemble de la population adulte de 15 ans et plus ayant moins d'une neuvième année et moins d'une cinquième année.

Cependant, chacun sait que l'analphabétisme voisine les conditions de pauvreté et de sous-développement à travers le monde. Considérant ce facteur important dans le secteur Abitibi, l'équipe du projet en

alphabétisation désirait retenir le taux de chômage comme deuxième critère susceptible d'identifier de façon plus précise le nombre d'analphabètes par secteur.

L'étude des documents statistiques publiés par l'Unesco, des documents statistiques provinciaux de 1982 et 1986 et les résultats d'une étude sommaire de la Commission scolaire Abitibi sur les personnes inscrites au Bien-être social confirmait la nécessité de conserver et considérer également le taux de chômage comme un indice important pour la détermination du bassin potentiel d'analphabètes d'un territoire.

En comparant le taux de chômage des différents secteurs et le niveau de scolarité inférieur nous décelions plus facilement les milieux-cibles analphabètes prioritaires, utiles dans l'orientation des actions de sensibilisation, dépistage et recrutement.

4.4.3 Les observations qui s'en dégagent

Le calcul du taux moyen de 10 % avancé provincielement reflétait en partie la réalité du milieu. Cependant, si l'on considérait les analphabètes complets et fonctionnels présents sur le territoire, la moyenne augmentait facilement à 14 ou 15 % sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

L'élaboration et l'application de cette stratégie permirent à toute l'équipe d'évaluer à plus de 2 000 la population analphabète présente

sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi, de déplorer l'existence d'un seul groupe en alphabétisation depuis 1982 et de la nécessité de se concerter pour diminuer le taux d'analphabétisme actuel et mettre en place une nouvelle structure de services.

4.4.4 Appréciation du vécu de l'action

L'élaboration et l'application d'une stratégie pour déterminer le bassin potentiel d'analphabètes sur le territoire de la Commissions scolaire Abitibi permirent aux membres de l'équipe du projet en alphabétisation de se familiariser avec les différentes statistiques fédérales et provinciales touchant le niveau de scolarité des adultes de 15 ans et plus et le taux de chômage des canadiens et québécois permettant ainsi d'établir des "corrélations" (sexe, âge) avec le secteur Abitibi, et de brosser un tableau plus dynamique de l'analphabétisme sur le territoire de la commission scolaire et de mieux cibler les secteurs prioritaires.

Le processus d'élaboration et d'application de la stratégie pour déterminer le bassin potentiel d'analphabètes sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi fut plutôt terne, technique, ne suscitant qu'un enthousiasme modéré.

Tous les membres de l'équipe confirmèrent cependant l'utilité des statistiques conférant ainsi une certaine crédibilité à l'intérieur d'un projet de recherche.

Selon l'équipe, l'établissement du nombre d'analphabètes dans un milieu donné constitue souvent un critère important pour le financement des organismes gouvernementaux d'où leur importance dans un projet du genre. De plus, l'identification d'un nombre important d'analphabètes dans un secteur donné amène souvent les intervenants à prioriser des secteurs pour la sensibilisation massive en anticipant des résultats à court terme.

4.5 Élaborer et appliquer une stratégie pour identifier les besoins des analphabètes

4.5.1 Les objectifs poursuivis

La stratégie fut élaborée par l'équipe en fonction des résultats suivants:

- Connaître le nombre de personnes intéressées à entreprendre une démarche d'apprentissage;
- Identifier le genre de formation souhaitée: scolarisante, fonctionnelle ou communautaire;
- Identifier la fréquence des cours par semaine;
- Identifier la structure des cours offerts;
- Identifier la capacité à lire et à écrire des personnes intéressées;

- Identifier le but poursuivi par les personnes intéressées à entreprendre une démarche d'apprentissage.

4.5.2 Les actions mises en place

En avril 1990, l'équipe de réalisation du projet de changement en alphabétisation s'interrogeait à savoir si les services offerts à l'intérieur de la phase sensibilisation correspondaient réellement aux besoins des analphabètes.

Huit groupes formés dans les paroisses depuis le début de la sensibilisation du public totalisant cent dix personnes nous servirent d'échantillonnage pour faire un sondage auprès de ces apprenants.

A partir des résultats obtenus par la sensibilisation des analphabètes, l'équipe du projet alpha procéda à l'élaboration et à l'application d'une stratégie pour connaître les besoins de formation des analphabètes. Une des premières étapes franchies fut celle de bâtir un questionnaire comportant à la fois des éléments de connaissance de la clientèle, de besoins ressentis par les apprenants et de satisfaction ou insatisfaction des services offerts dans les paroisses (Annexe 6 - Sondage auprès de la population analphabète).

Le questionnaire fut ensuite corrigé et préparé pour distribution. Connaissant la grande timidité des analphabètes et leurs difficultés majeures à s'exprimer, les agents d'information proposèrent aux formatrices oeuvrant dans ces nouveaux groupes de se joindre

momentanément à l'équipe pour faciliter l'approche, simplifier l'information relative au sondage, le distribuer et aider les apprenants à le compléter.

Les formatrices acceptèrent d'emblée d'en parler à leurs groupes respectifs, d'expliquer les objectifs poursuivis par le sondage, de son utilité et le complétèrent avec les apprenants.

Les résultats du sondage furent:

1. Au total, 59 apprenant(e)s ont rempli le questionnaire ayant servi au sondage, pour un total de six groupes sur une possibilité de huit.

2. Sexe

Pour l'ensemble des groupes Alpha, on dénombre 28 hommes et 31 femmes, ce qui signifie que notre clientèle est composée à 53 % de femmes, comparativement à 47 % d'hommes.

3. Age

Au point de vue de l'âge, on dénote que 60 % des étudiants sont âgés de 45 ans et plus mais on retrouve quand même 32 % de la clientèle qui est âgée de moins de 34 ans, ce qui démontre assez clairement que le phénomène de l'analphabétisme n'est pas limité qu'aux personnes plus âgées, comme on a souvent tendance à le croire. En détails, voici la répartition des étudiants par groupe d'âge:

10 % des étudiants ont entre 15 - 24 ans
22 % des étudiants ont entre 25 - 34 ans
8 % des étudiants ont entre 35 - 44 ans
29 % des étudiants ont entre 45 - 54 ans
15 % des étudiants ont entre 55 - 64 ans
14 % des étudiants ont entre 65 - 74 ans et
2 % des étudiants ont entre 75 ans ou plus

Comme nous le verrons plus tard au cours de cette analyse, 18 % des apprenant(e)s suivent les cours Alpha comme loisirs et il nous est permis d'avancer que ce pourcentage représente notre clientèle âgée entre 65 ans et plus. A noter, que le groupe de La Sarre est formé de 63 % de gens âgés de moins de 35 ans.

4. État civil

Nos groupes Alpha sont composés de 37 % de personnes célibataires; à 44 % de personnes mariées et l'on y retrouve 4 % de divorcées, 10 % de veuf(ves), 5 % de familles monoparentales.

Dans les paroisses, il y a une proportion de gens mariés plus élevée que dans le cas du groupe de La Sarre où la majorité des participants sont célibataires.

5. Statut social

Un nombre important d'étudiants sont bénéficiaires de l'Aide sociale, soit 36 % du total des participants. A noter que 24 % des étudiants sont des personnes pensionnées (retraité, veuf(ve), etc.) surtout dans les paroisses et 37 % touchent des prestations de la CSST ou de la RAAQ. Voici la répartition en détails:

Travailleur(se) 23 % des participants

Chômeur(se)	14 % des participants
Assisté(e) social(e)	36 % des participants
Pensionné(e)	24 % des participants
Prestataire CSST-RAAQ	3 % des participants

6. Profession

Évidemment, notre sondage nous a démontré qu'un grand nombre des étudiant(e)s sont des personnes au foyer, donc sans profession. Cependant, parmi les étudiant(e)s qui occupent un emploi, voici la liste des emplois répertoriés: journalier, opérateur de machinerie, préposé à la cage dans une mine, couturière, préposé à l'entretien, barbier, préposé aux bénéficiaires, cuisinières, routier, propriétaire de machineries forestières.

La plupart de ces emplois sont des emplois manuels et nécessitent peu de formation.

7. Revenu annuel brut

Les groupes étant composés à 36 % d'assistés sociaux, 24 % de pensionné et 14 % de chômeurs, une bonne partie de nos étudiants vivent sous le seuil de la pauvreté. En fait, 68 % des apprenants touchent un revenu inférieur à 10 000 \$ et 17 % gagnent entre 10 000 \$ et 20 000 \$, ce qui donne donc un total de 85 % des participants dont le revenu annuel se situe sous la barre de 20 000 \$. Enfin, pour compléter les statistiques, 8 % des étudiants gagnent entre 20 000 \$ et 30 000 \$; 5 % entre 30 000 \$ et 40 000 \$ et 2 % gagnent plus de 40 000 \$.

8. Condition de logement

Bien que le revenu annuel des participants aux cours Alpha soit assez bas, 59 % des étudiants sont propriétaires de leur logement, 19 % sont locataires, 67 % demeurent en HLM, 4 % sont chambreur(se)s et finalement 12 % demeurent chez leur parents ou en familles d'accueil.

9. Niveau de scolarité

Sur le plan de la scolarité atteinte, 64 % des apprenants n'ont complété que des études primaires et 32 % sont moins d'une 3^e année comme scolarité. Enfin, 18 % ont atteint les niveaux de 4^e et 5^e secondaire mais surtout en IAT. Voici la répartition exacte:

Niveau de scolarité	Pourcentage
0	2 %
1	9 %
2	3 %
3	3 %
4	15 %
5	7 %
6	14 %
7	11 %
8	3 %
9	14 %
10	2 %
11	11 %
12	6 %

10. Objectifs poursuivis

82 % des étudiants en Alpha visent à terminer un cycle d'études (primaires, secondaires, professionnelles), alors que seulement 18 % le font par loisirs. En détails, 22 % désirent terminer leur primaire seulement, 42 % visent à poursuivre et à compléter leur secondaire et 18 % ont pour but de suivre une formation professionnelle.

11. Satisfaction

La formation donnée lors des cours Alpha semble vraiment correspondre aux besoins des étudiants puisque 80 % se sont dits très satisfaits et 18 % satisfaits. Enfin, 2 % de nos étudiants ont mentionné être plus ou moins satisfaits, ce qui représente un cas dans une seule paroisse.

12. Formation de groupe/individuelle

La totalité de nos étudiants ont mentionné préférer suivre les cours en groupe pour les raisons suivantes: possibilité de connaître des gens, échanges d'idées, discussions, moins de stress, travail d'équipe, apprentissage facilité par les explications données aux autres.

13. Passe-temps

La télévision tient le haut du pavé dans la gamme des passe-temps de nos apprenants puisqu'elle touche 68 % des étudiants. Ce qui, par contre, est assez surprenant, c'est que la lecture attire 46 % des étudiants et l'écriture (mots croisés, lettres, etc.), 20 %, 23 % de nos apprenants pratiquent des sports de groupe; 18 % des sports individuels et 25 % écoutent de la musique.

14. Questions d'intérêt général

Seulement 44 % des étudiants croient connaître des personnes dans leur milieu qui seraient intéressées à suivre des cours en français et le soir semble définitivement le moment qui convient le mieux à nos étudiants pour suivre des cours (66 %) quoique pour 44 % des étudiants, le jour conviendrait aussi.

Enfin, le contact individuel et personnel semble le meilleur moyen de rejoindre nos apprenants pour les renseigner sur nos services, le téléphone recevant la faveur de 89 % des gens, suivi du dépliant avec 68 % et enfin le journal avec 46 %. Finalement, une école et un centre communautaire sont les endroits privilégiés par nos étudiants pour suivre leurs cours Alpha, récoltant respectivement 73 % et 53 % de la faveur des étudiants.

L'ensemble des données recueillies par les questionnaires sert de base pour l'élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation.

La stratégie fut révisée, corrigée, évaluée et appliquée à l'ensemble du territoire.

4.5.3 Les observations qui s'en dégagent

L'élaboration et l'application de cette stratégie permit à l'équipe du projet en alphabétisation de se questionner sur la nécessité de faire l'analyse des besoins avant d'implanter une nouvelle structure et sur un processus à suivre rapide et peu complexe pour y arriver. Le questionnaire, distribué aux analphabètes par les formatrices, permit d'avoir une vue d'ensemble des besoins des analphabètes; les besoins exprimés à 80 % étaient de l'ordre de recyclage scolaire en vue d'études plus avancées; les autres apprenants désiraient apprendre à lire et à écrire sans fautes et pouvoir se débrouiller davantage, soit dans leur travail ou dans leur vécu quotidien.

L'équipe du projet alpha constatait l'ardeur et la qualité des interventions des formatrices à participer momentanément au projet. Les agents d'information émettaient le désir de les impliquer davantage lors des phases d'implantation et d'expérimentation du mode d'organisation de services.

Les données recueillies par le sondage confirmaient les besoins anticipés au départ et la nécessité de les utiliser comme repères dans l'élaboration d'un mode d'organisation de services en alphabétisation.

4.5.4 Appréciation du vécu de l'action

Les longs échanges, analyses de documents, productions de documents et élaborations de stratégies d'identification des besoins furent l'occasion pour tous les membres de l'équipe du projet en alphabétisation de reconnaître davantage, de faire valoir leurs compétences personnelles de travailler en concertation laissant une place importante pour l'autonomie de chacun.

Tenant compte du fait que les analphabètes désirent souvent exprimer leurs besoins, leur satisfaction ou insatisfaction des services, et que la gêne, la honte et l'insécurité les bloquent et les obligent souvent à demeurer muets, les membres de l'équipe ont su s'allier aux formatrices et mettre à profit le contact précieux et exceptionnel dont bénéficient les formatrices avec les apprenants en les invitant à faire

la liaison avec la clientèle pour l'informer du but du questionnaire, écouter sa réflexion et l'aider à compléter le questionnaire.

Cette collaboration spontanée et indispensable a permis aux membres de l'équipe de voir l'importance d'ajouter des collaborateurs immédiats dans les phases d'implantation et d'expérimentation du projet en alphabétisation.

4.6 Élaborer un mode d'organisation de services en alphabétisation

4.6.1 Les objectifs poursuivis

En élaborant et appliquant cette stratégie, l'équipe du projet visait les résultats suivants:

- Inventorier les différents modèles d'organisation des services en alphabétisation reflétant des réalités semblables à celle de notre territoire;
- Dégager des éléments pertinents à l'élaboration d'un mode d'organisation pour notre secteur;
- Élaborer un mode d'organisation de services répondant aux besoins exprimés par le milieu analphabète;
- Apporter des changements à la structure de services actuelle à la Commission scolaire Abitibi;

- Fixer des échéanciers pour la mise en application du mode élaboré.

4.6.2 Les actions mises en place

Depuis 1982, les Services de l'éducation aux adultes de la Commission scolaire Abitibi dispensaient des services en alphabétisation qui s'apparentaient beaucoup à un modèle de type centralisé.

Les Services de l'éducation aux adultes assumaient l'entière responsabilité des services. Leur demande de collaboration aux organismes du milieu était très limitée et surtout ponctuelle et ce, souvent pour des activités de moindre importance telle: distribution de feuillets publicitaires ou communiqués. L'approche utilisée était avant tout scolarisante mais, dans certains cas, qualifiée de fonctionnelle. Cependant, les médias et les organismes étaient rarement utilisés pour faire la sensibilisation de la population et le recrutement des apprenants. Le tout se faisait surtout par contacts téléphoniques. Les objectifs académiques étaient plus ou moins clairs et le matériel utilisé était en grande majorité celui de la Commission scolaire Blainville Deux-Montagnes.

Les étudiants jeunes, autonomes, présents dans les groupes, s'orientaient en grande partie vers le présecondaire, secondaire et secteur professionnel. D'autres, plus âgés, fréquentaient les cours pour y acquérir une plus grande autonomie quotidienne.

Certaines facettes du modèle centralisé, qualifié de plutôt simple à organiser, apportaient une certaine satisfaction aux gestionnaires des Services de l'éducation aux adultes mais ceux-ci souhaitaient par contre améliorer leur approche auprès de la collectivité et donnaient un mandat en ce sens à la chercheure ouvrant ainsi la porte à un changement gradué au niveau des services en alphabétisation.

A partir de la problématique de la Commission scolaire Abitibi et de l'analyse d'approches en alphabétisation et de différents modes d'organisation de services offerts aux populations analphabètes, dans des commissions scolaires similaires, l'équipe du projet de changement en alphabétisation étudiait les différentes sortes de modes d'organisation possibles en alphabétisation sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi.

L'intervention en alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi pouvait être à la fois scolarisante visant un objectif de recyclage des connaissances de base en vue du passage au niveau présecondaire et secondaire pour les apprenants et fonctionnelle orientée plutôt vers une acquisition d'habiletés de base en lecture, écriture et calcul pour les analphabètes soucieux de leur autonomie quotidienne dans une société industrialisée et technologique.

Dans l'intervention scolarisante, les analphabètes autonomes et conscients de leur handicap intellectuel s'inscrivaient, la plupart du temps, volontairement sans qu'il y ait nécessairement sensibilisation dans leur entourage. Cependant, les analphabètes fonctionnels

devaient être sensibilisés davantage pour que la décision d'entreprendre une démarche d'apprentissage soit prise. Ces personnes insécures devaient également bénéficier des services de relation d'aide à l'intérieur d'une approche globale.

Cette approche comportait une phase de pré-alphabétisation, visant uniquement le recrutement des analphabètes, une phase alphabétisation présentant une approche pédagogique scolarisante centrée sur l'acquisition de connaissances et la post-alphabétisation où l'on constatait souvent le passage des apprenants au secondaire. C'était en quelque sorte l'aboutissement de la période d'alphabétisation.

Les analphabètes bénéficiant d'alphabétisation fonctionnelle pouvaient sans restriction manifester un intérêt pour poursuivre leur apprentissage au niveau secondaire et y accéder. L'alphabétisation fonctionnelle s'avérait alors le complément à l'alphabétisation scolarisante permettant aux individus de s'intégrer aussi socialement dans leur milieu.

Suite à l'étude de différentes approches possibles, l'équipe du projet suggérait aux gestionnaires d'opter pour un modèle de service de type associatif parce que tout au long de la sensibilisation en général, la collaboration des organismes communautaires était apparue comme un point fort et que présentement, compte tenu du manque de ressources humaines matérielles, financières et du manque de temps, d'énergie et de ressources humaines pour créer des comités locaux, l'élaboration, l'application et l'implantation d'un véritable modèle décentralisé était

impossible à court terme mais envisageable à long terme parce que si les services dans les paroisses prenaient rapidement de l'expansion, il deviendrait impossible de tout gérer à partir des Services de l'éducation aux adultes, l'organisme devrait viser la prise en charge des services en alphabétisation par les collectivités.

Cependant, l'adoption d'un modèle associatif par les gestionnaires à court terme devait être conditionnelle à l'engagement annuel d'un agent d'information qui travaillerait en étroite collaboration avec les organismes du milieu à la sensibilisation de la population en général et à l'implantation graduelle du nouveau modèle associatif, pour éviter un déséquilibre important au sein de l'organisme scolaire.

Suite à l'analyse des modèles associatif et décentralisé, l'équipe du projet de changement en alphabétisation élaborait un modèle associatif en conservant l'idée de la décentralisation des services en alphabétisation à long terme, favorisant la prise en charge par le milieu.

MODELE ASSOCIATIF RETENU

1. Caractéristiques:

Dans le modèle associatif retenu en référence au modèle de la Commission scolaire des Mille-Iles, les Services de l'éducation aux adultes seront les initiateurs du projet mais ils devront s'associer à

d'autres organismes sociaux et communautaires pour certaines étapes du projet dont la sensibilisation. L'approche sera à la fois "scolarisante, fonctionnelle et globale".

Au cours de la phase pré-alpha, la commission scolaire s'associera à des organismes du milieu pour sensibiliser, non seulement la population en général, mais également d'autres organismes pour les inciter à faire du recrutement. La commission scolaire utilisera les organismes impliqués et les bénévoles pour faire un recrutement. La conseillère pédagogique et le directeur de centre s'occuperont de la formation des groupes, de l'engagement de ressources humaines suffisantes, de l'accueil des apprenants, du matériel d'apprentissage individualisé.

En phase alpha, la conseillère pédagogique s'occupera de faire le suivi pédagogique de chacun des étudiants mensuellement et de trouver des outils pédagogiques pour favoriser l'apprentissage des apprenants en difficulté et apporter un support aux formatrices qui travailleront avec ces groupes. Le matériel pédagogique utilisé par l'apprenant sera basé sur le programme en alphabétisation publié par le ministère, inspiré des situations de vie quotidiennes et offert gratuitement par la Commission scolaire Abitibi qui financera également les activités pédagogiques de groupe. Les cours se donneront généralement dans les écoles des paroisses ou les salles paroissiales. Au niveau de la post-alpha: les apprenants pourront s'orienter vers le secondaire en formation générale d'abord puis en formation professionnelle pour y apprendre un métier si leur capacité d'apprentissage le permet.

D'autres apprenants pourront se limiter à un apprentissage de base en français et calcul et s'en servir dans leur travail ou vécu quotidien. Nous tenterons de recruter des analphabètes dans plusieurs classes de la société: assistés-sociaux, chômeurs, ouvriers spécialisés, contracteurs, femmes au foyer, personnes retraitées, accidentés du travail, drop out.

2. Avantages:

L'association avec les organismes du milieu nous permettra de pénétrer plus facilement dans les milieux défavorisés et d'y recruter des analphabètes difficiles à atteindre.

L'association des organismes et bénévoles sera avantageuse financièrement pour les Services de l'éducation aux adultes parce qu'elle bénéficiera de beaucoup de bénévolat ce qui permettra une sensibilisation plus efficace des analphabètes.

3. Inconvénients:

L'inconvénient majeur sera le recrutement continu de bénévoles. Sans vouloir payer des personnes pour faire de la sensibilisation, les Services de l'éducation aux adultes devront envisager à moyen terme l'élaboration d'une stratégie pour susciter l'intérêt dans la population à devenir bénévoles et collaborateurs comme: souper de groupe de bénévoles, reconnaissance officielle de services, publication dans les

journaux locaux, rencontre de tous les bénévoles au centre administratif avec réception en guide de remerciements.

4. Conditions d'efficacité: définition des rôles des intervenants

Pour faciliter l'entente et une compréhension commune des actions privilégiées, certaines conditions seront importantes à clarifier avec les organismes.

Rôles: Les organismes ou bénévoles devront s'occuper uniquement de la sensibilisation, du dépistage et du recrutement des analphabètes. Les Services de l'éducation aux adultes engageront les formatrices, s'occuperont de leur rémunération, des besoins matériels et pédagogiques et procéderont à l'inscription gratuite des apprenants. Les Services de l'éducation aux adultes feront connaître à toute la population le nom du ou de la conseiller(ère) pédagogique responsable du dossier alphabétisation.

Le rôle de la conseillère pédagogique consistera à supporter les organismes bénévoles, engager et supporter la formatrice, favoriser l'application du programme de base d'intervention sur mesure, conseiller les formateurs(trices) dans l'intervention pédagogique, rencontrer les groupes régulièrement, s'intéresser aux problèmes internes de groupes qui surgiront, évaluer les interventions des organismes dans leurs milieux respectifs et faire le suivi pédagogique de chacun des étudiants, organiser des sessions de formation des formateurs, favoriser l'émergence d'idées nouvelles en pédagogie et

l'échange de matériel pédagogique. Le formateur(trice) devra structurer l'ensemble des interventions pédagogiques dans la phase alpha et établir une relation d'aide avec l'apprenant dans son apprentissage pour fixer ses acquis, ses besoins, ses aspirations, ses aptitudes, pour fixer ses objectifs réalisables, pour établir son projet éducatif, son plan de formation, son plan de suivi, pour faire face aux difficultés rencontrées, pour modifier ses objectifs, son orientation, pour évaluer les acquis, pour identifier les apprentissages les plus significatifs.

De plus, le formateur(trice) devra être à l'écoute des besoins des apprenants, élaborer ou sélectionner le matériel pédagogique, impliquer le groupe dans les décisions qui concerneront la démarche d'apprentissage, permettre au groupe d'exprimer sa satisfaction ou son insatisfaction lors de l'évaluation, déceler des problèmes d'apprentissages, évaluer les acquis. La conseillère pédagogique et les formatrices se rencontreront toutes les trois semaines selon un calendrier établi en septembre pour faire l'évaluation des acquis des apprenants en fonction des objectifs à privilégier le mois suivant.

Nous présenterons dans les pages suivantes le plan d'opérationnalisation du modèle associatif retenu.

Plan d'action pour l'année 1990-1991

Activités à réaliser

Échéancier	MODELE CENTRALISÉ	MODELE ASSOCIATIF	Responsable
Août 1990	<u>Pré-alpha:</u> recrutement des analphabètes par le calendrier des activités du Service de l'éducation des adultes		Conseillère pédagogique porteur du dossier alpha
Sept. 1990	<u>Alpha:</u> Approche pédagogique scolarisante basée sur un programme d'acquisition de connaissances de base		Conseillère pédagogique et formatrices
Oct. 1990	Début des cours en alphabétisation		
Janv. 1990		<u>Pré-alpha:</u> Planification d'un plan de sensibilisation annuel de la population en général et des milieux-cibles analphabètes	Directeur de centre, conseillère pédagogique et agents d'information

Activités à réaliser

Échéancier	MODELE CENTRALISÉ	MODELE ASSOCIATIF	Responsable
Fév. 1991		Implantation du plan de sensibilisation de la population en général et recrutement de la clientèle	Agents d'information et conseillère pédagogique
Avril 1991		<u>Alpha</u> : Début de cours en alphabétisation dans les paroisses en collaboration avec les organismes	Formatrices et conseillère pédagogique
Mai 1991	Évaluation des activités annuelles en Alpha		Directeur de centre, conseillère pédagogique, agents d'information et formatrices

PLAN D'ACTION POUR L'ANNÉE 1991-1992

Activités à réaliser

ÉCHÉANCIER	MODELE CENTRALISÉ	MODELE ASSOCIATIF	RESPONSABLE
Août 1991	<u>Pré-alpha:</u> Recrutement des analphabètes par le calendrier des activités des Services de l'éducation aux adultes	<u>Pré-alpha:</u> Sensibilisation du public et des analphabètes et sensibilisation des organismes gouvernementaux	Agent d'information

Activités à réaliser

ÉCHÉANCIER	MODELE CENTRALISÉ	MODELE ASSOCIATIF	RESPONSABLE
Janv. 1992	<p><u>Pré-alpha:</u> Planification d'un plan de sensibilisation en général et des milieux-cibles analphabètes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Début des cours en alphabétisation à temps partiel et à temps complet - Formation de l'équipe de formateurs, formatrices - Planification du suivi mensuel des apprenants 	
Début mai 1992	Évaluation de l'année en alphabétisation		Conseillère pédagogique et formatrices
Fin mai 1992	Évaluation de l'ensemble du projet		Directeur de centre, conseillère, agents et formatrices

4.6.3 Les observations qui s'en dégagent

La démarche entreprise pour élaborer et appliquer un nouveau mode d'organisation des services en alphabétisation a permis aux gestionnaires des Services de l'éducation aux adultes d'émettre leurs opinions, perceptions et commentaires quant au changement envisagé par l'équipe d'intervenants du projet Alpha dans la structure des services existants. Les membres de l'équipe du projet Alpha ont dû définir les objectifs visés par un tel changement en fonction des besoins identifiés par la population analphabète du territoire.

Reconnaissant la vaste étendue du territoire, la spécificité des secteurs et désirant respecter la structure existante, les membres de l'équipe du projet Alpha se sont entendus pour échelonner l'implantation du nouveau mode d'organisation des services en alphabétisation sur une période de deux ans respectant ainsi le rythme de chacun des participants et gestionnaires dans le changement.

Le choix du modèle à développer en concertation avec les organismes du milieu a représenté pour les membres de l'équipe du projet Alpha, une occasion de se faire connaître avantageusement au sein de la population et de créer des liens avec les collaborateurs favorisant ainsi le recrutement de la population cible.

La participation du directeur de centre au sein de l'équipe comme gestionnaire a grandement facilité l'élaboration et l'adoption du nouveau mode d'organisation de services en alphabétisation à la

Commission scolaire Abitibi en utilisant son pouvoir administratif pour autoriser le financement nécessaire.

4.6.4 Appréciation du vécu de l'action

Les six mois consacrés à l'élaboration et à l'adoption d'un mode d'organisation des services en alphabétisation furent ponctués d'hésitations, de surprises, d'étonnement, de découragement et d'espoir.

L'équipe du projet entrevoyait au départ de mettre en place une structure de services décentralisée. Cependant, au fur et à mesure que la sensibilisation se déroulait et donnait des résultats, l'équipe était forcée de modifier ses orientations de départ.

La participation des organismes sociaux et communautaires dans le projet initial décentralisé était minimisée et, à notre grande surprise, les organismes communautaires et locaux s'offraient davantage pour travailler en concertation avec les Services de l'éducation aux adultes. Puis, les contacts réguliers avec la population en général permettait, pour une première fois, d'établir une véritable communication entre les services éducatifs pour les adultes et la population en général.

Les personnes rencontrées lors des soirées d'informations doutaient sérieusement de notre volonté de s'impliquer véritablement dans le milieu prétextant qu'il y avait déjà eu des offres du genre dans le passé et que rien n'avait bougé. Le respect des engagements des

gestionnaires de l'éducation des adultes et la volonté de se rapprocher et être à l'écoute des besoins de la population contribuèrent à établir à nouveau la crédibilité des gestionnaires Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi. La multiplication des interventions de toute sorte telles: visite de groupes d'âge d'Or, fermières, employés à la pause-santé, souper de groupes sociaux, augmentait la clientèle rapidement.

Les gens avaient peine à croire que les cours se donneraient chez eux et lorsque ce fut une réalité dans quelques paroisses, l'information se diffusait rapidement partout et les demandes d'inscriptions parvenaient en grand nombre au bureau de la conseillère pédagogique.

L'idée de décentraliser les services par les Services de l'éducation aux adultes en se joignant aux organismes du milieu semble excellente à court terme et l'augmentation grandissante des inscriptions, le prouve grandement.

CONCLUSION

Au terme de cette démarche, il devient important et précieux de décrire sans prétention les impacts et les retombées ou, tout au moins, d'en cerner les principaux éléments qui ont présidé aux actions entreprises dans le milieu.

Qualifier de simple et rapide et faisant appel à la participation des gestionnaires, cette démarche s'avérait pourtant souvent exigeante pour les acteurs et contribuait à générer, à certains moments, panique et angoisse au sein de l'équipe.

Accepter de suivre scrupuleusement un plan d'action conformé aux objectifs préétablis, faire consensus au niveau des outils à utiliser et uniformiser les actions entreprises dans le milieu au sein de l'équipe représentaient pour plusieurs participants une difficulté importante et amenaient quelquefois de légères frustrations. Nous aurions souhaité plus de souplesse dans l'action et plus d'ouverture aux initiatives personnelles. Nous étions quand même convaincus que le processus serait efficace à court terme et bien que quelque peu rigide, la démarche choisie a cependant suscité chez plusieurs personnes impliquées de précieux apprentissages sur le plan individuel, lesquels ont été souvent observables et évalués. Les personnes ont appris les unes des autres et profité d'expériences enrichissantes dans une véritable démarche collective.

La carte maîtresse de cette démarche fut d'apporter à l'équipe de nouvelles visions de la réalité analphabète et permis d'observer des résultats intéressants.

Elle a permis à la commission scolaire de combler une lacune importante au niveau des services de formation de base des adultes, aussi de se donner des outils de sensibilisation cohérents aux objectifs poursuivis et d'établir, par consensus au sein de l'équipe du projet en alphabétisation et par consultation des divers intervenants d'organismes du milieu, un processus permettant de mettre en place une structure

de fonctionnement des services en alphabétisation constituant un mélange de croyances et de valeurs et facilitant l'adhésion de chacun.

Elle a également permis à chacun des membres de l'équipe de s'approprier les orientations du ministère de l'Éducation en regard des services aux adultes selon la loi de l'Instruction publique et de s'y référer dans l'élaboration de stratégies de sensibilisation.

Puis, elle a permis de faire profiter la population de la participation des organismes, des bénévoles et d'impliquer indirectement les administrateurs scolaires, gestionnaires, directeurs d'école, directeurs adjoints et formatrices dans la sensibilisation des analphabètes et l'organisation des services.

La recherche a, de plus, contribué à la formation de dix nouveaux groupes en alphabétisation sur le territoire. Des demandes répétées d'informations supplémentaires de plusieurs paroisses intéressées représentèrent pour nous des indicateurs de succès de la démarche choisie.

A notre grande surprise et satisfaction, les stratégies appliquées eurent des retombées tout à fait inattendues. En effet, plus de quatre groupes d'adultes de niveau secondaire bénéficient de cours décentralisés dans leurs paroisses. Chacun des membres de l'équipe a pu s'enrichir au contact de la population.

Après avoir remué la vie des gens avec des crayons et des mots, nous nous sentons maintenant plus engagés face à la population analphabète du territoire qu'envers la commission scolaire.

Nous avons relevé un défi important, faisant partager à toute cette population notre ardeur et notre détermination à leur venir en aide en leur faisant miroiter un avenir plus prometteur.

Nous avons vu des gens qui se sentaient inutiles et malheureux et qui se réfugiaient dans un profond silence et n'osaient manifester leurs ardeurs et leurs espoirs et qui doutaient profondément de notre volonté à les aider.

Nous avons appris à faire confiance à ces gens insécures, honteux de leur situation d'analphabètes, à reconnaître leurs droits et choix personnels et à les respecter.

Toutefois, un questionnement émerge au terme de cette démarche.

Est-ce qu'une autre forme d'approche aurait pu donner des résultats identiques ou similaires tout en favorisant davantage la créativité et les initiatives personnelles?

La commission scolaire est-elle prête à poursuivre les efforts de sensibilisation pour augmenter encore le nombre d'analphabètes dans les cours offerts?

LES ANNEXES

ANNEXE 1

**TABLEAU SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE
SENSIBILISATION DANS LA POPULATION**

1. **Tableau récapitulatif des activités de sensibilisation dans les paroisses**

OBJECTIF 1: Sensibiliser la population au problème de l'analphabétisme

PAROISSES	POPULATIONS RENCONTRÉES	FORMATION DE GROUPE	STATISTIQUES Hommes femmes âge
Secteur EST			
Authier	Comité de paroisse Age d'or	Non	
Macamic	54 personnes Fermières Filles d'Isabelle Age d'or	Oui 2 groupes	4 hommes 13 femmes
Languedoc	26 personnes Fermières	Oui 1 groupe	9 personnes 5 hommes 4 femmes
Taschereau	105 personnes Conseil municipal Filles d'Isabelle Fermières Bibliothèque	Non	
Boulé	50 personnes Fermières 100 dépliants remis. Des noms ont été recueillis mais il semble que ce serait de niveau secondaire. *Prioriser à l'automne. Total: 150 personnes. Bonne volonté dans le milieu		

PAROISSES	POPULATIONS RENCONTRÉES	FORMATION DE GROUPE	STATISTIQUES Hommes femmes âge
Laferté	Rencontre comité de paroisse. 3 personnes - 7 personnes contactées par téléphone Total: 10 personnes difficulté d'intéresser les gens pas de local pour donner le cours		
Poularies	Démarches faites par la conseillère. Rencontre à Poularies. Lettre à chaque résident. Environ 250 lettres. Total: 250 pers.	Oui 11 participants	5 - 6 Jeunes 19 ans Vieux 70 ans
Secteur NORD			
St-Eugène	26 personnes Comité de citoyens	Non	Non
Authier-Nord	19 personnes rencontrées Fermières Age d'or	Non	Non
St-Janvier	9 personnes	Non	Non
Villebois	38 personnes Fermières 23 Curé 1 Directeur Age d'or 1 Session d'information 13 50 dépliant	Oui 5 personnes identifiées niveau secondaire	6 - 3 Moyenne: 44 ans Jeune: 27 ans Agé: 65 ans

PAROISSES	POPULATIONS RENCONTRÉES	FORMATION DE GROUPE	STATISTIQUES Hommes femmes âge
Val-Paradis	Information transmise à la secrétaire municipale deux personnes se sont jointes au groupe de Villebois	Non	
Val-St-Gilles	Soirée d'information: 4 personnes Contact tél. Fermières Club Age d'or Lettre envoyée aux citoyens par la municipalité. Total 4 personnes 100 lettres	Non Mais 8 analphabètes identifiés. Un analphabète s'est joint au cours de Villebois	
Beaucanton	Aucune démarche effectuée. A prioriser pour l'automne		
St-Vital	Les contacts avaient déjà été faits, cours en marche. Contacts renouvelés pour maintenir recrutement. Responsable comité de paroisse 1 personne. Lettre aux résidents: 143 pers. Total: 144 pers.	Oui groupe en marche	4 - 5 moyenne D'âge: 40 ans + jeune: 24 ans + vieux: 70 ans
Secteur NORD-OUEST			

PAROISSES	POPULATIONS RENCONTRÉES	FORMATION DE GROUPE	STATISTIQUES Hommes femmes âge
Normétal	Fermières 13 pers. Age d'or: 5 pers. (membres de l'exécutif) le club regroupe 295 membres qui ont reçu le dépliant. Filles d'Isabelle 25 personnes. Total: 338 personnes	6 analphabètes identifiés, mais seulement 2 intéressés. Groupe secondaire formé à relancer en septembre	
La Reine	Seulement contacts téléphoniques auprès des Fermières. Relancer et joindre à Dupuy si possible		
Dupuy	Par contacts téléphoniques avec Mme Benouard. Plusieurs personnes rejointes: (30) 100 dépliantes laissés au dépanneur. Rencontre individuelle 2 pers. Total: 32 personnes	Non Mais il y avait une liste de 25 noms pour secondaire et 9 pour l'anglais Prioriser en septembre	
St-Lambert	Peu de démarches effectuées. Seulement contact téléphonique aux Fermières. 1 personne	Travailler pour jumeler ce groupe avec Normétal ou La Reine	
Secteur SUD			

PAROISSES	POPULATIONS RENCONTRÉES	FORMATION DE GROUPE	STATISTIQUES Hommes femmes âge
Colombourg	20 personnes Age d'or Fermières	Oui 1 groupe 9 personnes	6 hommes 3 femmes
Ste-Germaine	20 personnes		
Palmarolle	15 personnes		
Duparquet	Fermières: 15 pers. 30 dépliants Étudiants adultes secondaire 18 personnes Contacts individuels 12 personnes. Rencontre d'inscription 12 pers. Total 87 personnes Refaire publicité à l'automne potentiel évident	Oui 17 analphabètes identifiés 13 se sont inscrits au cours	9 - 4 Moyenne d'âge de 44 ans + jeune: 22 ans + vieux: 69 ans
Rapide-Danseur	Comité de paroisse: 2 personnes Fermières: 8 pers. + 20 dépliants. Rencontre d'information: 10 pers. Réunion conseil municipal 10 pers. Total 50 personnes	Non 12 analphabètes ont été identifiés dont 5 allophones et 4 analphabètes ne se sont pas présentés pour l'inscription	3 - 9 Moyenne d'âge 49 ans + jeune: 22 ans + vieux: 65 ans
Roquemaure	Aucun contact effectué		

PAROISSES	POPULATIONS RENCONTRÉES	FORMATION DE GROUPE	STATISTIQUES Hommes femmes âge
Gallichan	Contact responsable du comité de paroisse: 1 pers. Communiqué journal local. 100 personnes Total: 100 pers.	Non	
Palmarolle	Contact auprès des Fermières.		
Secteur OUEST			
Clerval	20 personnes Fermières Age d'or Comité de paroisse 2 analphabètes identifiés	Non	
Ste-Hélène	20 personnes Age d'or Comité de paroisse 2 analphabètes identifiés	Non	
Ile Nepawa	4 personnes	Non	
Mancebourg	J'ai rencontré Fermières 19 personnes dont 12 de La Sarre. 100 dépliants Total: 70 pers.	2 noms d'analphabètes recueillis	

ANNEXE 2

CONTENU DES RENCONTRES D'INFORMATION

COMMUNIQUÉ POUR BULLETINS PAROISSIAUX

Pour diffusion immédiate:

"1990" est l'année internationale de l'alphabétisation. Saviez-vous qu'en Abitibi-Ouest, on compte environ 2 000 à 3 000 personnes qui ne savent pas lire, écrire ni compter, ce qui leur cause bien des problèmes dans la vie de tous les jours (lire une prescription, remplir un formulaire d'assurance chômage, etc.).

Vous connaissez quelqu'un qui ne sait pas lire, écrire ni compter, ou encore, vous aimeriez recevoir de l'information sur l'alphabétisation, communiquez avec les agents d'information au Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi au 333-2387. Nous avons besoin de bien connaître vos besoins afin de mieux vous aider.

COMMUNIQUÉ POUR LES JOURNAUX RÉGIONAUX

Pour diffusion immédiate:

1990 - ANNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION EN ABITIBI-OUEST AUSSI.

L'unesco a déclaré l'année 1990, "l'année de l'alphabétisation". On pourrait bien se demander pourquoi et s'il s'agit bien là d'un problème mondial important? Laissons les chiffres parler d'eux-mêmes! Selon une étude récente, réalisée par le groupe Creative Research de Toronto, un québécois sur dix ne sait ni lire ni écrire. Cela vous surprend? Ajoutons à cela 18 % de québécois qui sont semi-analphabètes, c'est-à-dire qui ont de la difficulté à lire, écrire et compter et l'on voit que ce problème est considérable.

A l'échelle régionale, c'est environ 2 000 à 3 000 analphabètes que compte l'Abitibi-Ouest. Ces personnes font face à différents problèmes dans leur vie quotidienne en raison de leur incapacité à lire, écrire ou compter, que l'on pense à des actes bien concrets tel: lire un menu, une prescription médicale; compléter une demande d'aide sociale, etc.

Le Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi s'est fixé une priorité d'aider le plus possible les analphabètes en organisant, en collaboration avec la collectivité des différentes municipalités de son territoire, des cours d'alphabétisation adaptés aux besoins des analphabètes. Deux agents d'information sont maintenant disponibles pour vous donner de l'information sur l'analphabétisme ou pour écouter vos besoins.

CONTENU DES RENCONTRES D'INFORMATION

1. PRÉSENTATION DES ANIMATEURS (DE L'ANIMATEUR)

- . Cadre de l'année internationale de l'alphabétisation
- . Rôle des animateurs
- . Buts de notre intervention

2. STATISTIQUES - PORTRAIT DE LA SITUATION

a) Définition:

Analphabètes complets: Personnes qui ne savent lire, écrire ni compter.
Analphabètes fonctionnels: Personnes qui ont de la difficulté à lire écrire ou compter et que cela empêche de fonctionner dans la société.

b) Québec:

1/10 québécois est analphabète complet; 18 % de plus sont analphabètes fonctionnels; ce qui fait donc un total de 28 % des québécois qui ont des difficultés à fonctionner en raison de cette incapacité.

c) Abitibi-Ouest:

on retrouve 2 000 à 3 000 analphabètes en région. Donner les statistiques pour le village concerné ou pour l'ensemble des collectivités si on s'adresse à un organisme oeuvrant sur tout le territoire.

d) Problèmes de vécu personnel des analphabètes:

Faire l'épicerie, reconnaître la marchandise par sa représentation sur l'emballage.

Écrire: remplir une demande d'aide sociale ou d'assurance chômage, etc .
Aider leurs enfants à faire les devoirs et les leçons.

Lire une lettre, une prescription médicale, un menu (exemple de monsieur de 76 ans à l'hôpital).

Oblige souvent les personnes à déployer beaucoup d'énergie et d'imagination pour se trouver des excuses pour se faire aider: "J'ai oublié mes lunettes".
Amène à développer un sentiment d'isolement, de dépendance, voire même

à des sentiments d'agressivité et à des troubles de comportement.

*** Moment idéal pour susciter discussion avec les participants.

3. SERVICES OFFERTS PAR LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

But: Décentraliser la formation en alphabétisation dans les paroisses de son territoire.

Il est nécessaire d'avoir un groupe de 8 personnes au minimum pour débiter un cours et le nombre d'heures minimum est de 6 heures par semaine, de jour ou de soir, selon les besoins et selon nos ressources.

Actuellement, les services sont centralisés à La Sarre. Pour nous, il est très important que le milieu se prenne en charge et se forme un comité pour faire le suivi et s'assurer qu'il y a toujours assez d'étudiants pour que le cours se poursuive (peut-être regrouper 2 paroisses)

ALPHA: Compléter le primaire

Il y a pénurie dans plusieurs métiers professionnels (soudure) pour y accéder, il faut faire pré-secondaire et secondaire.

Les analphabètes qui viennent au cours à La Sarre ont accès au transport gratuitement.

Chaque personne est traitée individuellement et étudiée à son propre rythme. Ils ont 2 000 heures pour faire leur Alpha. Résultat: sur 10 en septembre 1989, 6 sont sortis dont 5 ont continué en pré-secondaire et 1 en secondaire.

4. RESSOURCES DISPONIBLES

Si les gens sont intéressés, quoi faire?

Rencontres individuelles à la fin de la soirée ou de la réunion.

Donner coordonnées des agents d'information.

Donner coordonnées de la conseillère pédagogique.

5. BESOINS DE FORMATION

Vérifier les besoins des participants à la rencontre et recueillir les différentes données statistiques dont nous avons besoin pour l'analyse.

6. ORGANISME

Vérifier s'ils ont des données à nous fournir, s'ils sont intéressés à s'impliquer, comment?

Essayer d'obtenir le nom d'une personne ressource au sein de l'organisme.

Vous connaissez quelqu'un qui ne sait pas lire, écrire, ni compter, ou vous aimeriez recevoir de l'information, dans votre paroisse, sur les services que peut vous offrir le Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi, communiquez au 333-2387

ANNEXE 3

TABLEAU SYNTHÈSE DES ORGANISMES RENCONTRÉS

Tableau des organismes visités

Objectif 2: Sensibiliser les organismes gouvernementaux au problème de l'analphabétisme.

Tout comme nous l'avions fait en ce qui concernait les secteurs géographiques à couvrir, nous nous sommes séparés les divers organismes gouvernementaux oeuvrant sur le territoire de la Commission scolaire Abitibi. Je crois que nous pouvons très bien dire que nous avons atteint nos objectifs de ce côté, les principaux organismes ayant été sensibilisés. Nous avons concentrés notre action auprès des ministères les plus en contact avec la clientèle des personnes analphabètes. Voici une liste des organismes rencontrés.

ORGANISME RENCONTRÉ	NOMBRE D'INTERVENANTS	COLLABORATEURS ÉVENTUELS
Centre d'emploi du Canada La Sarre Responsable: Guy Galarneau	2 intervenants ont été rencontrés	Plus ou moins dépendra de la direction en place
Commission de formation professionnelle La Sarre	Rencontre avec Claudette Quirion sec. et d'agent d'information	Oui
CLSC Les Aurores Boréales La Sarre Directeur: Denis Blanchard	Première rencontre avec le directeur Denis Blanchard	Oui. Il nous offre de rencontrer tous les employés par module pour donner l'information
CLSC Les Aurores Boréales Module Personnes âgées, etc ... Superviseur: René Lévesque	10 intervenants rencontrés dont responsable point de service de Normétal	Oui
Centre des services sociaux La Sarre Directrice: Jacinthe Quesnel	Première rencontre avec la directrice Mme Quesnel	Oui D'accord à référer lorsque leurs clients sont d'accord
Centre des services sociaux La Sarre	12 intervenants des divers modules que l'on retrouve au CSS	Oui

ANNEXE 4

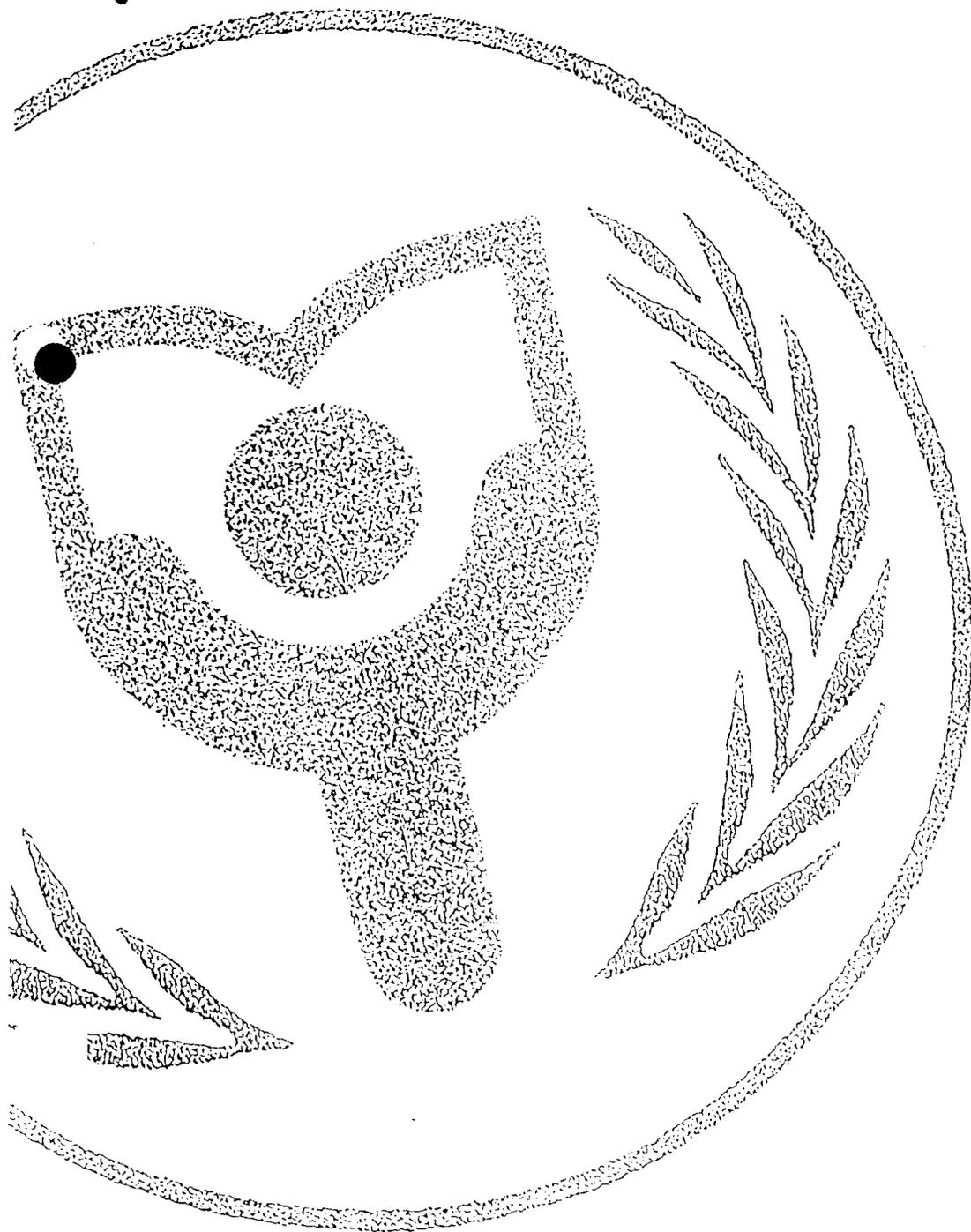
"DOSSIER DE PRESSE" POUR ORGANISMES

Alpha

Commission scolaire Abitibi

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE LAC-ABITIBI

500, PRINCIPALE, LA SARRE, QC, J9Z 2A2 • TÉL.: (819) 333-2387



Année

internationale

de

l'alphabétisation



Commission scolaire Abitibi

Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi

**POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS SUR LES SERVICES OFFERTS
EN ALPHABÉTISATION**

COMMISSION SCOLAIRE ABITIBI
Centre de formation professionnelle Lac-Abitibi
500, Principale
LA SARRE (Québec)
J9Z 2A2

Téléphone: (819) 333-2387
poste 213

Élyse Leclerc-Bergeron

Conseillère pédagogique

Vincent Fortier

Agent d'information

Simon Verville

Agent d'information

LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE LAC-ABITIBI

Le but premier du Centre de formation pendant l'année internationale de l'alphabétisation est avant tout de sensibiliser la population en général, les différents organismes, les futurs collaborateurs et il y va de soi, les analphabètes, aux problèmes que peut apporter le fait de ne savoir ni lire ni écrire.

Il faut amener les différents organismes ou comités de chaque paroisse à prendre en main la mise sur pied de cours d'alphabétisation, soit en fournissant un local autre que ceux de la Commission scolaire Abitibi et par le recrutement des gens intéressés à l'alphabétisation.

Pour commencer un cours dans une paroisse, il faut au minimum un groupe de huit (8) personnes pouvant suivre six (6) heures de cours par semaine, soit de jour ou de soir, selon les besoins et selon les ressources disponibles.

Les formateurs(trices) utilisent le Guide d'intervention en formation de base, produit par le minis-

tère de l'Éducation du Québec en 1987. Ce guide est divisé en 15 domaines de la vie tels que gestion personnelle, développement personnel, travail en groupe, projet éducatif. Ces domaines sont reliés à des apprentissages en français et en mathématique.

N.B.: Pour les cours dispensés de jour, un moyen de transport peut être mis à leur disposition (transport scolaire).

Notez enfin que tous ces services sont entièrement gratuits y compris le matériel didactique.



Burt Perrin, directeur de Burt Perrin Associates, était coordonnateur de recherche pour le projet *Rendre le monde plus sain et plus sécuritaire pour les personnes qui ne savent pas lire (Phase I)*, parrainé par l'Association pour la santé publique de l'Ontario et le Frontier College.

Savoir lire et écrire :

les répercussions sur la santé

L'article qui suit est fondé sur un rapport de recherche intitulé « *Literacy and Health: Making the Connection* ». Ce rapport contient une analyse plus complète du lien qui existe entre la santé et la capacité de lire et d'écrire; on y propose des solutions et on y décrit celles qui ont déjà été mises à l'essai. Le rapport contient également une bibliographie et la liste des ouvrages de référence. Pour connaître le coût de cette publication et la façon dont on peut se la procurer, il suffit d'écrire au *Projet alphabétisation et santé*, a/s l'Association pour la santé publique de l'Ontario, 468 Queen Street East, Suite 202, Toronto (Ontario) M5A 1T7 ou de téléphoner au (416) 367-3313.

Le volet recherche de notre projet avait pour principal objectif d'étudier le lien qui existe entre la santé et la capacité de lire et d'écrire. Nous nous sommes penchés plus particulièrement sur les questions suivantes :

- Les personnes partiellement analphabètes sont-elles en moins bonne santé que celles qui savent lire et écrire? De quelles façons? Dans quelle mesure? Pourquoi?
- Comment les personnes qui ont une capacité de lecture limitée peuvent-elles se procurer de l'information sur la santé? Dans quelle mesure les services de santé et les services médicaux existants peuvent-ils répondre aux besoins de ces personnes? Dans quelle mesure le personnel médical et les autres travailleurs de la santé sont-ils au courant des problèmes de santé qui sont associés à l'analphabétisme?
- Quelles solutions apporter à ces problèmes et comment s'y attaquer?

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé plusieurs méthodes, à savoir :

- une étude documentaire complète portant, entre autres, sur des données, publiées et non publiées, venant du Canada et d'ailleurs, ainsi que sur des données d'enquête et autres documents traitant de l'état de santé de la population;

- l'envoi d'une lettre, dans laquelle nous demandions aux responsables des services de santé publique, des centres de santé communautaire, de groupes oeuvrant dans le domaine de l'alphabétisation et d'autres groupes de nous parler des problèmes de santé qui sont associés à l'analphabétisme et de nous proposer des solutions (nous avons reçu 100 réponses);
- des études de cas menées auprès de groupes oeuvrant dans le domaine de la santé et de l'alphabétisation, dans trois communautés de l'Ontario;
- des entrevues avec des personnes-clés.

À notre avis, cette étude constitue l'analyse la plus exhaustive jamais entreprise dans quelque pays que ce soit au sujet du rapport qui existe entre la santé et la capacité de lire et d'écrire.

Qu'est-ce que la connaissance de l'écrit?

La capacité de lire et d'écrire, ou connaissance de l'écrit, est une notion relative plutôt qu'absolue. C'est une connaissance qui comporte divers degrés, et il n'existe pas de frontière bien définie entre « savoir » et « ne pas savoir » lire ou écrire. En outre, la connaissance de l'écrit ne se limite pas à la capacité de lire ou de « décoder » les mots; elle suppose également la capacité de saisir des notions, de comprendre et de raisonner verbalement.

L'« analphabète fonctionnel » est celui qui n'a pas la connaissance de la lecture, de l'écriture et des chiffres nécessaires pour affronter les problèmes de la vie quotidienne. Selon les lignes directrices de l'UNESCO, l'analphabétisme fonctionnel équivaut à avoir une éducation qui s'est terminée avant la neuvième année. Si l'on se fie à ces critères, environ 19 p. 100 des Ontariens et 20 p. 100 des Canadiens sont des analphabètes fonctionnels.

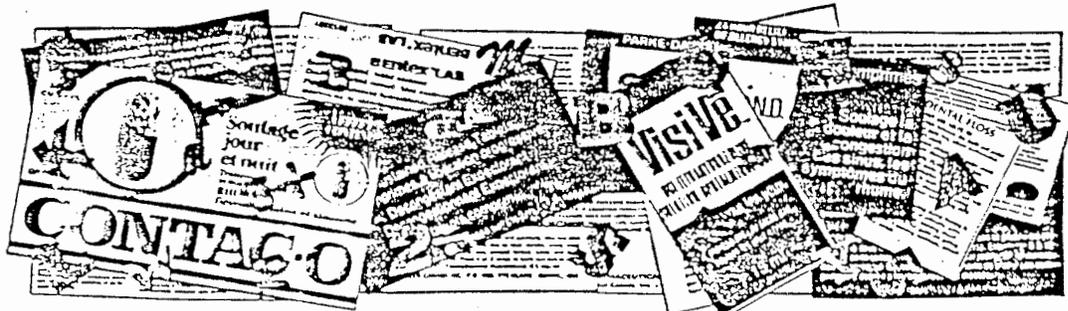
Dans l'étude menée par Southam et intitulée *Literacy in Canada*¹ — l'une des rares études dans lesquelles on a évalué la capacité de lire et d'écrire à l'aide de tests appropriés — on établit à 24 p. 100 la proportion des Ontariens et des Canadiens qui sont des analphabètes fonctionnels (cette proportion est de 20 p. 100 lorsqu'on exclut les immigrants).

La santé et l'alphabétisation

Il existe un nombre considérable de données qui viennent appuyer la thèse selon laquelle l'analphabétisme a des répercussions négatives importantes sur la santé.

Des douzaines de projets de recherche différents, fondés sur divers indicateurs de santé, ont permis de confirmer cet impact négatif sur presque tous les aspects de la santé. Les indicateurs utilisés comprennent les taux de mortalité et de morbidité, les niveaux de limitation de l'activité (absentéisme pour cause de maladie, par exemple), l'auto-évaluation de la santé, les taux d'accidents et l'incidence des maladies cardio-vasculaires, de l'arthrite rhumatoïde, du diabète, de certaines formes de cancer, de l'hypertension et de nombreuses autres maladies.

De plus, lorsqu'on étudie le rôle relatif de différents facteurs face à la santé, on constate que la capacité de lire et d'écrire (ou l'instruction) est une variable qui influe de façon considérable sur l'état de santé. Leigh, l'un des chercheurs concernés, a étudié l'influence relative de la connaissance de l'écrit et de quelque 20 autres facteurs. Il a conclu que les années d'études restent un facteur qui permet de prédire l'état de santé, quelles que soient les autres variables qui sont prises en considération, ou quelle que soit la façon dont on mesure la santé². Enfin, un rapport de la Banque mondiale est encore plus saisissant, car il indique que la capacité de lire et d'écrire



qui sont toujours incapables de lire, quelle que soit la simplicité de la langue utilisée. Les traductions constituent un autre problème, car l'ergonomie utilisée est souvent complexe, ce qui les rend difficiles à comprendre. Enfin, une grande partie de l'information diffusée dans le domaine de la santé, quelle que soit la forme employée, reste culturellement inappropriée. Pour que le matériel utilisé ait un sens et soit compréhensible, il ne suffit pas de le traduire, il faut l'adapter.

Les personnes qui sont partiellement analphabètes ont souvent un vocabulaire limité et peu de connaissances en matière de santé, au départ. De plus, elles sont rarement issues de la classe moyenne. Si l'on ne prend pas ces facteurs en considération, même les directives verbales données par les praticiens peuvent leur être incompréhensibles.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les personnes qui n'ont qu'une capacité limitée de lire et d'écrire aient aussi une compréhension limitée des questions touchant la santé et, qui plus est, qu'elles adoptent souvent des pratiques de santé fondées sur une mauvaise information.

L'utilisation inappropriée des services — Bien des gens qui ont une capacité limitée de lire ne savent où s'adresser pour obtenir les services de santé dont ils ont besoin. Au cours de notre étude, on nous a donné des exemples de personnes qui n'étaient pas protégées par l'OHIP (régime d'assurance-maladie de l'Ontario), soit qu'elles n'en connaissaient pas l'existence, qu'elles n'étaient pas au courant de la subvention qu'elles auraient pu obtenir aux fins du paiement de la prime, ou qu'elles ne pouvaient remplir les formulaires nécessaires pour devenir admissibles. On nous a aussi signalé le cas d'un jeune garçon qui s'était fait une entaille au front, près de l'œil, lors d'une chute : sa mère, nouvellement arrivée dans la ville, ne savait où était situé l'hôpital et était incapable d'utiliser l'annuaire du téléphone.

Comme ces personnes sont trop gênées ou trop intimidées pour demander de l'aide, elles négligent souvent la prévention et ne demandent des services que lorsque leur santé s'est gravement détériorée; même à ce stade, leur capacité de suivre les directives qui leur sont données est souvent très limitée, à moins que celles-ci ne leur soient présentées sous une forme compréhensible.

La connaissance du problème

Le personnel des services de santé publique ainsi que les groupes qui oeuvrent dans le domaine de l'alphabétisation sont de plus en plus conscients des répercussions de l'analphabétisme sur la santé des gens. Les responsables des services de santé publique qui ont répondu à notre lettre nous ont dit que leurs travailleurs reconnaissent le problème et s'y attaquent. On nous a donné des exemples très précis de problèmes de santé

Un monde meilleur pour ceux qui ne savent pas lire

Projet sur la santé et la capacité de lire et d'écrire (phase I)

Les gens doivent être en mesure de recevoir de l'information sur leur santé, leur sécurité et leur bien-être, et de comprendre cette information. Pourtant, près du quart des Canadiens ne savent ni lire, ni écrire, ni compter, ou ont besoin d'aide pour s'acquitter de ces tâches d'une manière qui leur permette de fonctionner dans la société (enquête Southam sur la capacité de lire et d'écrire, 1988).

Devant cette situation, l'Association pour la santé publique de l'Ontario (ASPO) et Frontier College ont décidé de coordonner ensemble un projet innovateur visant à étudier la relation qui existe entre la santé et la capacité de lire et d'écrire. Le financement du projet est assuré par le Secrétariat d'État (Secrétariat national à l'alphabétisation), le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario (Unité du programme d'alphabétisation communautaire) et le ministère de la Santé de l'Ontario (Direction générale de la promotion de la santé).

Les objectifs du projet sont de trois ordres :

- cerner les grands problèmes de santé des personnes qui lisent et écrivent avec difficulté et déterminer les domaines qui requièrent une attention particulière;
- créer un réseau d'organismes et de personnes représentant diverses disciplines et divers domaines d'intérêt (comme l'alphabétisation, la santé, les services sociaux, les affaires, l'État); et
- préparer des recommandations et des stratégies appropriées qui permettront de s'attaquer aux problèmes de santé associés à l'analphabétisme.

Parallèlement à ce volet du projet consacré à la recherche, lequel est décrit dans l'article de fond, des ateliers ont été organisés dans sept régions de l'Ontario. Ces échanges d'information devaient permettre aux participants de clarifier et d'analyser la recherche faite jusqu'à ce jour; de relever les observations et les exemples portant précisément sur les questions touchant les problèmes de santé associés à l'analphabétisme; et de discuter des solutions possibles et de celles qui sont actuellement appliquées. Les

participants avaient aussi pour tâche de préparer la prochaine étape du processus, c'est-à-dire la consultation à l'échelle provinciale. Ces ateliers, qui ont réuni 60 participants, dont des fonctionnaires et des personnes oeuvrant dans les domaines de l'alphabétisation, de la santé et des services sociaux, ont permis l'élaboration de stratégies précises visant à régler les problèmes de santé associés à l'analphabétisme. Enfin, la phase I est terminée par la préparation d'un rapport officiel dans lequel ces recommandations sont confirmées.

On procède actuellement à la préparation de la phase II du projet, qui s'intitulera « Issues and Actions (Questions et actions) ». Toute personne qui désire connaître le coût du rapport officiel (Phase I) et du rapport de recherche ou la façon de se le procurer, ou qui aimerait se renseigner sur les initiatives prises dans le cadre de ce projet, est priée d'écrire au Projet alphabétisation et santé, c/s Association pour la santé publique de l'Ontario, 468 Queen Street East, Suite 202, Toronto (Ontario) M5A 1T7.

associés à l'analphabétisme, ainsi que des exemples de moyens utilisés par le personnel de la santé pour y remédier.

Constatation surprenante : 20 p. 100 de tous les répondants (et un bon nombre aussi peut-être parmi ceux qui n'ont pas répondu à notre lettre) n'étaient pas conscients du rapport qui peut exister entre la santé et la capacité de lire et d'écrire. Un certain nombre ont même nié catégoriquement que l'analphabétisme puisse vraiment entraîner des problèmes de santé.

Cette constatation vient confirmer les données selon lesquelles peu de gens saisissent toute l'ampleur du problème de l'analphabétisme dans la société canadienne. En effet, une enquête réalisée par Westmount Research⁶ a révélé que 11 p. 100 seulement des Canadiens sont en mesure d'évaluer correctement le nombre de gens qui ont de la difficulté à lire ou à écrire. Bien qu'on ne possède pas de données qui portent spécifiquement sur les travailleurs de la santé, il semble que le niveau de sensibilisation au sein de ce groupe soit semblable à celui que l'on constate dans la population en général.

Les gens qui ne savent pas lire font souvent des efforts considérables pour cacher cette incapacité, non seulement aux dispensateurs de services de santé mais à presque tout le monde également; un bon nombre de travailleurs de la santé sont incapables de deviner que si certains patients ne suivent pas les directives qui leur sont données, c'est tout simplement parce qu'ils ne savent pas lire.

À la recherche de solutions

Notre étude a permis de déterminer de nombreuses façons de lutter contre les problèmes de santé associés à l'analphabétisme. Une partie des idées proposées ont été tirées de certaines publications, mais la plupart nous ont été suggérées dans les réponses à notre lettre ou sont le résultat d'études de cas. On nous a fait de nombreuses suggestions très précises, dont un certain nombre ont déjà été mises à l'essai dans diverses régions de l'Ontario.

Les solutions dont nous faisons état dans notre étude sont présentées ici, sous les grandes rubriques suivantes: l'action axée sur la politique sociale, la sensibilisation des professionnels, la simplicité des messages, la recherche d'autres modes de communication et la recherche et l'évaluation.

L'action axée sur la politique sociale

Il est essentiel que la société s'engage à réduire les inégalités sur le plan de la santé par l'adoption d'une politique sociale qui favorise la santé, par l'amélioration des milieux physique et social et par l'adoption de mesures dans de nombreux autres domaines.

Les travailleurs de la santé doivent s'employer à réduire les inégalités dans le domaine de la santé. Il faut pour cela qu'ils s'attaquent aux barrières qui, au sein même du réseau, favorisent les inégalités, tant sur le plan des services que sur le plan des résultats obtenus. Nous devons également prendre des mesures sur le plan individuel en veillant, par exemple, à fournir aux personnes défavorisées, y compris à celles qui ont de la difficulté à lire et à écrire, une information et des services adaptés à leur situation et à leur culture.

Il faut aussi prendre diverses mesures dans le domaine de l'éducation, notamment organiser, pour les enfants de milieux socialement défavorisés, des programmes d'éducation allant de la maternelle au niveau secondaire, faire plus d'efforts pour réduire le taux d'abandon des études au secondaire (cette mesure exige que le système d'éducation et le réseau de services sociaux coordonnent leurs efforts) et accroître le nombre de programmes d'alphabétisation des adultes.

Si nous voulons réduire au minimum les conséquences néfastes de l'analphabétisme et de la pauvreté sur la santé, nous devons tenter d'améliorer les conditions de vie d'un bon segment de la population. À cet égard, le Comité de révision de l'aide sociale a fait un certain nombre de recommandations utiles⁴.

Enfin, nous devons aussi nous engager à accroître la sécurité au travail.

La sensibilisation des professionnels

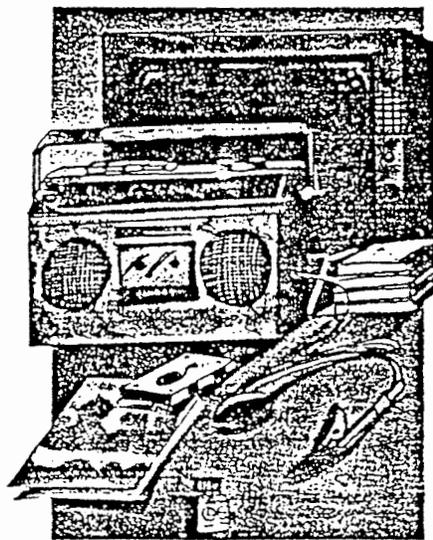
De toute évidence, nous devons faire en sorte que les travailleurs de la santé, le personnel médical et le personnel des services sociaux soient plus conscients de la prévalence de l'analphabétisme et de ses répercussions possibles sur la santé. Ces personnes doivent avoir reçu une formation qui leur permette de détecter les cas où l'analphabétisme est à l'origine des problèmes de santé, et qui les aide à aborder cette situation avec tact et efficacité, sans faire perdre au client sa dignité.

La simplicité des messages

On doit faire des efforts pour simplifier la langue utilisée dans les brochures et dans toute l'information écrite. Avant de l'utiliser, on doit mettre ce matériel à l'essai pour s'assurer qu'il est facile à comprendre. Le recours à des présentations « agréables » (comportant plus de

gravures et d'espaces blancs), à des traductions et à d'autres moyens pour rendre les textes plus faciles à comprendre doit aussi être pris en considération. On constate déjà, dans les milieux de la santé, des efforts plus nombreux dans ce sens.

Mais il y aura toujours des gens qui ne pourront lire le matériel écrit, aussi simple que soit sa présentation; il y en aura toujours aussi qui, bien que théoriquement capable de lire, ne seront pas portés à consulter le matériel écrit parce qu'ils n'ont pas l'habitude d'aller chercher de l'information sous cette forme particulière.



La recherche d'autres modes de communication

Un certain nombre de mesures doivent être prises à cet égard. Il faut d'abord faire un meilleur usage des réseaux communautaires existants (comme les groupes de pairs, les personnes-ressources ou les « sages » du voisinage, etc.), favoriser la collaboration entre les différents organismes communautaires (y compris ceux qui oeuvrent dans le domaine de l'alphabétisation), et avoir recours à divers autres moyens de développer la communauté. Les travailleurs de la santé, en particulier, se doivent de travailler en étroite collaboration avec les personnes qui ont une connaissance limitée de l'écrit.

Nous devrions avoir plus fréquemment recours aux formes de communication non écrites, comme les illustrations, les symboles et les aides audiovisuelles, et utiliser des façons plus originales de présenter l'information sur la santé et de donner des directives médicales (par exemple, dessiner une horloge pour illustrer les heures auxquelles un médicament doit

être pris; demander à un bénévole de veiller à ce qu'un patient analphabète qui fait de l'insuffisance coronarienne suive les directives du médecin). Nous devrions aussi mettre davantage l'accent sur les interventions et les démonstrations personnelles ou en petits groupes. Enfin, les possibilités qu'offrent la télévision et la radio devraient être mieux exploitées. Mais là encore, il faut se rappeler que les personnes qui lisent et écrivent avec difficulté ont surtout tendance à regarder des émissions de variétés de préférence aux programmes d'information.

La recherche et l'évaluation

Il serait certainement intéressant de mieux connaître les mécanismes précis qui font que l'incapacité de lire et d'écrire donne lieu à des problèmes de santé; pour le moment, toutefois, il semblerait plus utile de donner aux recherches futures une orientation plus pratique, en essayant de voir comment les problèmes de santé associés à l'analphabétisme peuvent être évités ou tout au moins, comment réduire le plus possible leurs effets. On devrait également faire de la recherche-action en collaboration avec des personnes qui ont de la difficulté à lire et à écrire. À notre avis, les principales questions pour la recherche et l'évaluation sont les suivantes: Quelles stratégies seraient les plus efficaces? Dans quelles circonstances? Pour qui?

Conclusion

Cette étude nous a permis de montrer clairement qu'il existe un problème et que l'analphabétisme peut être la cause directe d'une mauvaise santé. Les résultats de nos recherches, de même que les données recueillies lors de consultations auprès de certaines personnes-clés un peu partout en Ontario, sont à la base de notre plan d'action pour la phase II du projet *Rendre le monde plus sain et plus sécuritaire pour les personnes qui ne savent pas lire*. Pour plus de renseignements au sujet de ce projet, le lecteur est prié de communiquer avec l'Association pour la santé publique de l'Ontario, à l'adresse indiquée en tête d'article. ■

Renvois

1. The Creative Research Group Ltd. *Literacy '86*. Canada. Ottawa: Southam News, 1987.
2. Leigh, J.P. « An empirical analysis of self-reported, work-limiting disability ». *Medical Care*, 23, 4(1985): 318.
3. Cochrane, S.H., O'Hara, D.J. et Leslie, J. *The Effects of Education on Health*. Document de travail n° 405. Washington, D.C.: La Banque mondiale, 1980.
4. Comité d'examen de l'aide sociale. *Transition: rapport du comité d'examen de l'aide sociale*. Toronto: Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1988.
5. Rea, B. *Adult Literacy and the Workplace*. Toronto: ministère du Travail, 1986. Rapport provisoire, phase II.
6. *Literacy Public Opinion Survey: 1986 Update*. . . (Toronto): Canadian Business Task Force on Literacy, 1986. Préparé par Westmount Research Consultants Inc.

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	AUTHIER	AUTHIER-NORD	ST-VITAL CLERMONT	CLERVAL ET ILE NEPAWA	COLOMBOURG	DUPARQUET	DUPUY	LA REINE	LA SARRE	MACAMIC VILLE	MACAMIC PAROISSE	NORMÉTAL	PALMAROLLE	POULARIES	RAPIDE-DANSEUR	ROQUEMAURE	ST-JANVIER	ST-LAMBERT	ST-LAURENT	TASCHEREAU ET LAFERTÉ	VAL ST-GILLES	VILLEBOIS ET VAL PARADIS	BEAUCANTON ET ST-EUGÈNE	
A POPULATION TOTALE 15 ANS ET PLUS:	295	295	345	275	590	490	825	340	6530	1165	365	935	960	625	190	375	315	195	370	355	145	2025		1800
. ayant moins d'une 9e année;	130	125	80	105	160	200	260	165	1915	355	155	390	310	325	60	160	110	60	150	135	80	545		597
. 9e à 13e année sans certi- ficat d'études secondaires;	80	90	155	80	170	155	230	65	1635	270	100	255	215	160	55	90	130	90	95	110	35	630		489
. avec certificat d'études secondaires;	15	25	70	50	80	45	90	45	735	115	60	75	150	50	25	50	35	15	55	50	5	195		203
. autres études non universi- taires:																								
. sans certificat;	0	5	0	20	35	25	60	15	300	120	0	55	45	40	10	5	10	0	20	-	-	95		86
. avec certificat;	30	15	20	10	65	10	75	30	665	150	35	80	105	20	25	15	5	10	20	15	20	205		162
. études universitaires:																								
. avec grade;	0	10	10	0	20	10	35	-	315	35	10	5	20	5	-	5	5	0	5	5	5	95		595
. sans grade;	15	-	10	5	30	5	60	-	395	45	5	5	25	5	-	10	-	-	5	5	-	65		690
. hommes ayant terminé des études postsecondaires;	25	20	25	10	85	30	100	15	915	160	45	85	125	20	15	30	25	20	35	30	10	340		216
. femmes ayant terminé des études postsecondaires;	45	30	15	10	65	25	75	40	985	130	20	75	115	30	15	30	5	10	15	20	20	215		199
. population active 15 ans et plus:																								
. hommes;	160	145	145	90	250	140	310	100	2420	470	150	295	375	165	75	125	115	50	115	135	60	940		683
. femmes;	140	155	55	60	125	75	155	80	1630	285	105	135	205	65	10	60	45	25	50	45	15	395		391
. taux de chômage 15-24		66.7	42.9	33.3	34.8	40.0	28.6	20	34.1	22.2	-	30.4	5.3	44.4	-	57.1	50	33.3	-	50	100	25.4		
. taux de chômage 25 et plus	14.8	19.0	38.2	29.2	11.5	26.5	14.1	12.5	15.7	22.9	11.9	38.1	8.2	13.2	41.7	32.3	13.6	30.8	7	16.0	4	13.7		

L'ANALPHABÉTISME EN MILIEU DE TRAVAIL

Le Conseil du patronat du Québec veut faciliter la concertation avec les entreprises. (Ghislain Dufour, président)

•Les entreprises ne connaissent pas suffisamment



M. Ghislain Dufour, président du Conseil du Patronat du Québec

les services d'alphabétisation offerts par les commissions scolaires du Québec. Un effort de marketing est essentiel. Toutefois, cette formation doit être sur mesure afin de répondre aux besoins pressants des employés et des employeurs.

Besoins pressants. En effet! Le président du C.P.Q. fait notamment référence au rapport du Canadian Business Task Force on Literacy évaluant à un milliard au Québec les coûts directs de l'analphabétisme pour les entreprises.

Dans un dossier récent (septembre 1989) intitulé «L'analphabétisme: un phénomène qui touche 28 p. cent de la population du Québec», le Conseil du patronat relève les perspectives d'avenir au travail pour les analphabètes:

•L'ensemble des données laissent entrevoir une perspective d'avenir difficile pour les analphabètes et les gens peu scolarisés, compte tenu des exigences futures à l'égard des travailleurs.

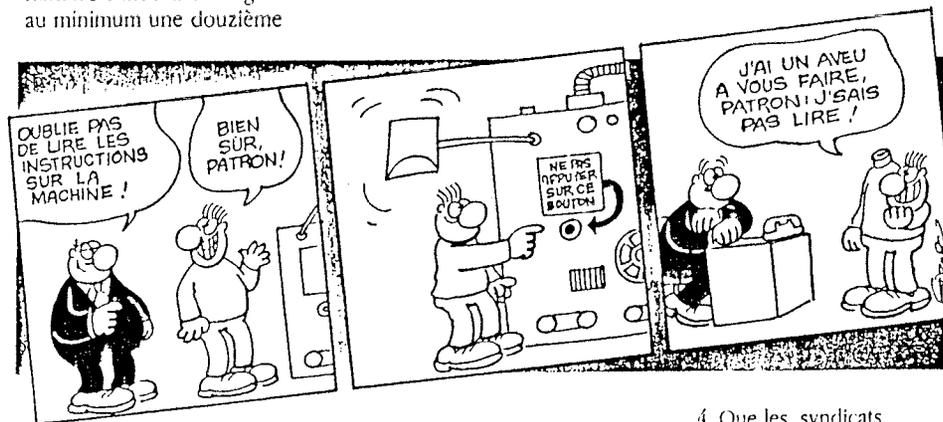
•L'emploi sera en croissance surtout dans le secteur des services où des compétences administratives seront essentielles. Les travailleurs analphabètes seront mis au rancart.

•La technologie est en train de redéfinir l'analphabétisme: le travailleur d'usine doit maintenant manipuler des équipements robotisés et doit donc pouvoir lire des directives techniques, comprendre des manuels d'utilisateur et détenir certaines compétences lui permettant de régler les problèmes qu'il rencontre. C'est pourquoi un bon nombre d'industries exigent au minimum une douzième

mémoire présenté en mai dernier au Conseil permanent de la jeunesse: «Réflexions pour aider les jeunes à mieux s'intégrer au marché du travail», le Conseil du patronat du Québec se dit d'avis que l'analphabétisme est aussi un problème de société qui doit être attaqué par tous les partenaires sociaux. Et il propose certaines actions:

doivent donc s'assurer que leurs ressources humaines soient bien formées et que les futurs candidats aient une formation de base adéquate.

3. Qu'il y ait concertation entre les gouvernements et les entreprises dans la recherche de solutions au problème de l'analphabétisme chez les jeunes.



année comme critère d'embauche, réduisant ainsi la demande de travailleurs non-spécialisés.

•Les employés analphabètes sont perdants autant que les entreprises, car ils sont pratiquement incapables de suivre des cours de formation au travail, ne peuvent démontrer leur capacité d'innovation, doivent refuser des promotions à des emplois exigeant une habileté de lecture plus élevée que la leur et travaillent dans un état de stress constant, craignant que leur analphabétisme ne soit découvert.

Par ailleurs, dans un

1. •Que les entreprises prennent les mesures nécessaires pour identifier leurs employés analphabètes et leur offrent des cours de rattrapage sans que ces derniers se sentent menacés de perdre leur dignité ou leurs emplois.

2. Que les entreprises soient sensibilisées au fait que l'analphabétisme leur coûte des millions de dollars par année et que le bassin de jeunes entre 18 et 24 ans sur qui elles comptent pour assurer la relève, rétrécit d'année en année. Selon Statistique Canada, le nombre de jeunes entre 18 et 24 ans diminuera de 2,8 p. cent entre 1986 et 1996. Les entreprises

4. Que les syndicats collaborent avec les entreprises à la solution de ce problème.

Pour M. Dufour, cette concertation est urgente. Et, à tout le moins, les entreprises doivent faire leur bout de chemin. Ainsi que le gouvernement! •Le gouvernement québécois devrait mettre en oeuvre les mesures annoncées dans le budget Lévesque de mai 1989 et proposer aux entreprises certaines formules d'encouragement, des dégrèvements fiscaux, par exemple, en vue de les inciter à participer à des programmes de formation en milieu de travail. •

Fernand Benoit

Selon une étude canadienne, un Québécois sur dix ne sait ni lire ni écrire

En 1989-1990, le ministère de l'Éducation a consacré 26 millions \$ à l'alphabétisation

Presse Canadienne

QUÉBEC

Au Québec, au moins une personne sur dix ne sait ni lire ni écrire. Selon une analyse des différentes données, on peut facilement parler de 500 000 à 600 000 personnes âgées de 15 ans et plus qui se trouvent dans cette situation.

L'étude réalisée au Canada tout entier par la chaîne Southam News en 1987 et la toute récente étude effectuée par l'Institut canadien d'éducation des adultes parlent d'un autre type d'analphabète, les fonctionnels, c'est-à-dire les personnes qui ne savent pas suffisamment lire, écrire et compter pour se tirer d'affaire dans la vie courante.

Selon les deux études, le Québec compterait environ 28 pour cent d'analphabètes de base et fonctionnels. On classe dans cette catégorie les personnes qui ont complété neuf ans et moins de scolarité.

Cette estimation est cependant accueillie avec réserve par plusieurs spécialistes du milieu de l'éducation y compris le ministre Claude Ryan, et l'auteure même de l'étude de l'Institut canadien, Mme Andrée Boucher. En effet, qui ne connaît pas une personne d'une scolarité de septième ou même de sixième année qui sache lire et écrire?

Coordonnateur des services d'alphabétisation à la direction de l'éducation des adultes au ministère de l'Éducation, M. Lino Mastriani souligne qu'il faut bien admettre que les données précises sur le nombre d'analphabètes au Québec sont inexistantes. Par exemple, on ne dispose d'aucune donnée régionale.

Statistique Canada procède actuellement à une étude sur le su-

plus justes que celles des études réalisées jusqu'à maintenant.

Une augmentation des analphabètes

Malgré les efforts consentis en alphabétisation au cours des dernières années, on a nettement l'impression, qu'au lieu de se résorber, l'analphabétisme prend de l'ampleur. Deux facteurs pourraient expliquer cette situation.

En premier lieu, on place le développement technologique qui accentue la sous-scolarisation. Le deuxième facteur, selon M. Mastriani, tient au fait que depuis quelques années, de plus en plus de jeunes quittent l'école avant d'avoir terminé leurs études secondaires. Après avoir connu une baisse importante jusqu'en 1986, le nombre de jeunes qui abandonnent les études avant l'obtention d'un diplôme secondaire est à la hausse. En 1986, 27 pour cent de jeunes avaient abandonné comparativement à 35 pour cent et 36 pour cent en 1987 et 1988.

S'il n'existe pas de données précises sur le nombre d'analphabètes, on connaît cependant avec exactitude le nombre de personnes qui s'inscrivent au cours d'alphabétisation. Des données étonnantes. En 1988-1989, 16 478 personnes, dont plus de la moitié avait 35 ans et moins, se sont inscrites.

M. Mastriani trouve renversante cette constatation. Ces jeunes, dit-il, qui se trouvent en alphabétisation n'ont pourtant pas vécu le phénomène de l'exclusion du système d'enseignement. Ils ont quitté d'eux-mêmes, ce qui devrait nous amener à réfléchir sur notre système d'éducation.

Ces jeunes qui fréquentent les classes d'alphabétisation ont quitté l'école en secondaire trois ou quatre ou encore il s'agit de jeunes ou professionnel court qui n'ont pas acquis une connaissance suffisante de la langue écrite et

triani. Il note que le ministère a maintenant un plan d'action pour l'amélioration du français dans les écoles primaires et secondaires.

Un engagement de la société

Il soutient que le ministère de l'Éducation a posé des gestes importants au cours des dernières années. Il a consacré, en 1989-1990, 26 millions \$ pour l'alphabétisation. Mais, d'ajouter le coordonnateur des services alpha, le ministère de l'Éducation ne peut à lui seul régler ce problème.

À son avis, il faut un plan gouvernemental qui engage tous les ministères, les entreprises, les syndicats et les organismes sociaux et économiques. Il se dit convaincu que le Québec pourrait faire un pas de géant en alphabétisation au cours de la prochaine décennie si toutes les composantes de la société s'engageaient et mettaient en commun leurs efforts. Il constate, à titre d'exemple, une totale absence d'action en milieu de travail.

Un comité interministériel en éducation des adultes a été mis sur pied en 1984. Ce comité vient de préparer un mémoire qui, après avoir passé l'étape du comité ministériel permanent des affaires culturelles et sociales, devrait être acheminé au gouvernement et constituer la plate-forme gouvernementale en alphabétisation.

Campagne

Le Québec, comme l'ensemble des pays du monde, participera au cours de 1990, à l'Année internationale de l'alphabétisation conçue par l'Organisation des Nations unies.

Une vaste campagne de sensibilisation, un grand rassemblement à Montréal le 12 mai, la publication du journal Alpha Québec 90, la publication d'un livre et l'organisation d'un forum sont au nom-

Il est prévu de mettre en place une ligne téléphonique 1-800 pour que les analphabètes et les personnes qui en connaissent puissent communiquer avec les services en alphabétisation de leur région.

L'équipe Interrégionale d'alphabétisation du Québec, qui regroupe les représentants des commissions scolaires ainsi qu'un nombre significatif d'organismes populaires voués à l'alphabétisation, a la responsabilité d'organiser la campagne de sensibilisation. Il existe 80 organismes communautaires en alphabétisation.

Par des messages à la radio, à la télévision et dans les journaux, on cherchera à rejoindre d'abord les analphabètes et l'ensemble des Québécois. Un montant de 800 000 \$ est prévu pour la tenue de cette campagne. Une somme de 200 000 \$ viendra du fonds fédéral en alphabétisation. Les entreprises seront sollicitées pour un montant de 600 000 \$.

M. Mastriani estime qu'il est très important de renseigner la population sur l'analphabétisme. «La population, dit-il, demeure incrédule face à ce problème. Les gens ont de la misère à comprendre qu'après tous les efforts qui sont faits pour rendre l'enseignement accessible et de qualité, il y ait encore des personnes incapables d'écrire et de lire surtout parmi les jeunes. On ne peut pas croire qu'il y ait une personne sur quatre qui a de la difficulté à lire et à écrire.»

M. Mastriani insiste également sur la nécessité de déculpabiliser les analphabètes. Il faut, dit-il, les mobiliser et les motiver à participer aux activités d'alphabétisation. Les commissions scolaires et les organismes qui s'occupent d'alphabétisation doivent faire des progrès et faire preuve d'imagination pour rejoindre cet-

En 1989-90

Le Québec consacra \$25 millions à l'analphabétisme

En 1989-1990, le ministère de l'Éducation du Québec consacra \$25 millions à l'analphabétisme, qui, selon certaines données, frappe à des degrés divers environ 30 % de la population adulte québécoise, a affirmé hier soir le ministre Claude Ryan lors de la séance inaugurale du 42^e congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

par USE LACHANCE
et SOLEIL

« Elle seule, cette somme représente sur une période de cinq ans des déboursés supérieurs aux \$110 millions annoncés pour tout le pays par le gouvernement fédéral, a précisé M. Ryan, qui a mis Ottawa en garde à deux reprises contre une stratégie d'intervention qui ignorerait « l'effort majeur » accompli par le Québec.

« Le gouvernement fédéral devra se garder d'utiliser ses ressources pour imposer de toutes pièces des programmes entièrement nouveaux aux provinces qui s'acquittent déjà de leur responsabilité en matière d'alphabetisation », a lancé le ministre, qui parlait devant 600 personnes venues de toutes les provinces.

L'homme politique a profité de l'occasion pour insister sur l'importance du partage des compétences établi par la législation canadienne en matière d'éducation. Non seulement le Québec est fier de cette exclusivité qui lui a permis « de se doter d'un système d'enseignement à l'image de sa population », mais encore il tient à conserver cet arrangement politique et même « à le renforcer pour l'avenir », a-t-il soutenu.

Soulignant au message que « le Québec... »

tend continuer de respecter les droits de sa minorité anglophone en matière d'éducation », le ministre a vanté l'ouverture d'esprit des Québécois en cette matière.

Au Québec, a-t-il dit, tout enfant anglophone (au sens défini par la loi 101) a droit de recevoir l'enseignement en anglais au primaire et au secondaire. « Cet enseignement ne lui est pas disponible seulement là où le nombre le justifie ou là où la commission scolaire locale veut bien le lui concéder. À la différence de ce qu'on observe dans plusieurs autres provinces, l'enseignement dans la langue de la minorité linguistique est disponible partout et sans autre condition que celle de la preuve que les parents de l'enfant ont eux-mêmes reçu l'enseignement primaire en anglais. »
Un Québécois sur trois ?

Le ministre de l'Éducation cite, sous toutes réserves, des statistiques voulant qu'environ 30 % de la population adulte québécoise souffre d'analphabétisme à un degré ou un autre. Ces statistiques se fondent sur :

— La définition de l'UNESCO (1958) selon laquelle « est analphabète une personne incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quoti-

dienne ». L'enquête de la chaîne Southam News, en 1987, a établi à 12 % de la population totale le nombre d'analphabètes au Québec.

— Des estimations selon lesquelles 17 % des Québécois sont capables de lire, d'écrire et de compter, mais n'ont pas subi avec succès des épreuves portant sur des connaissances ou des aptitudes élémentaires.

Indépendamment de toute considération humanitaire, l'analphabétisme présente une dimension non seulement politique et sociale, mais aussi économique, qui ne saurait laisser aucun gouvernement indifférent, déclare Claude Ryan. Ces coûts économiques sont le chômage, un niveau plus faible de productivité, l'instabilité au travail, les accidents de travail. Même les pays post-industriels en sont victimes, ce qui permet de penser qu'il s'agit là d'un phénomène structurel et non pas simplement une survivance destinée à disparaître.

Face à cette situation, le ministre se fait l'avocat de services éducatifs de plus haute qualité. L'État, à son avis, doit tout mettre en œuvre pour que les jeunes inscrits à l'école à titre régulier y restent jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires. Il s'agit là d'un objectif minimum qu'une société doit viser pour tous ses membres. D'où la nécessité de renforcer seulement les services de soutien et d'adaptation offerts aux élèves aux prises avec des difficultés.



Selon certaines données, environ 30 % de la population adulte québécoise souffre d'analphabétisme à un degré ou un autre.

M. Ryan a donné cette définition de l'éducation : « Éduquer, c'est faire sortir quelqu'un de lui-même, c'est lui faire prendre conscience de ce qu'il est et de ce qu'il peut, c'est en définitive le rendre à lui-même. »

Patrimoine culturel

Par ailleurs, dans un message transmis, hier soir, aux 600 parti-

cipants au congrès de l'ACELF, le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor déclare que « La préservation de la langue française au Canada s'inscrit dans la sauvegarde d'un patrimoine culturel mondial ».

L'Espagnol a accordé au congrès le patronage de l'organisme qu'il dirige car l'ONU, dont dépend l'UNESCO, a décrété que

1990 serait l'Année internationale de l'alphabetisation et le début de la décennie mondiale du développement culturel.

Selon M. Mayor, « les langues maternelles représentent les racines essentielles des psychologies et des cultures, aussi bien individuelles que sociales. Leur préservation est donc une nécessité (...) ».

L'analphabétisme coûte des milliards aux entreprises

L'analphabétisme coûte au moins \$4.6 milliards par année aux entreprises canadiennes. Cette somme ne tenant pas compte des coûts pour lesquels il n'existe pas de statistiques, la facture est évaluée beaucoup plus élevée », a affirmé au SOLEIL, hier, le conseiller en gestion André Grondines, à l'issue d'une conférence devant les 600 congressistes de l'ACELF réunis à Québec.

ROSE LACHANCE
SOLEIL

travaillant sur une recherche effectuée par la firme Caron Bélanger Woods Gordon auprès de 35 représentants d'entreprises et de organismes gouvernementaux au Canada et des États-Unis, M. Grondines estime que les entre-

prises canadiennes essuient actuellement, à cause de l'analphabétisme de leurs employés, des dépenses d'environ \$2 milliards au chapitre des accidents du travail, \$2.5 milliards en perte de productivité et \$50 millions en coûts de rattrapage.

Cette somme rondelette n'enlève pas les coûts liés à une pro-

ductivité réduite, à la piètre qualité de la fabrication et aux heures de surveillance excessives. Elle exclut également les pertes de revenus attribuables à la diminution des marchés. Ainsi, la compagnie Shoppers Drug Mart a découvert que ses produits génériques « sans nom » accusaient un recul important. Lorsqu'elle redessina ses emballages afin d'y intégrer l'image de l'article, ses ventes ont regagné le terrain perdu.

Les entreprises ne sont pas seules à devoir faire face au prix de l'analphabétisme. Les victimes de ce triste phénomène en sont affectées au premier chef. On estime leur manque à gagner à \$8.8

milliards par année comparativement à leurs concitoyens plus instruits. L'État lui-même échoue de multiples façons. Qu'on pense seulement aux prestations d'assurance-chômage, qui frisent les \$172 millions.

Une crise majeure

Selon les critères retenus, on peut estimer entre 21 % et 24 % la proportion d'analphabètes fonctionnels au Canada. Et aussi étonnant que cela paraisse, l'analphabétisme ne marque aucun recul au Canada — ni dans les autres pays post-industriels, d'ailleurs.

Le gouvernement prévoit que les 18-24 ans passeront de 12 % à 9 % de la population entre 1986 et

1996. Comme ce nombre sera insuffisant pour répondre aux exigences des entreprises au moment de l'embauche, M. Grondines soutient que le Canada ne peut « se payer le luxe de laisser une partie de ses jeunes quitter l'école et rejoindre les rangs des analphabètes ». Aussi, dit-il, doit-on donner un coup de barre de toute urgence si on veut éviter une grave pénurie de main-d'œuvre. Une telle initiative s'impose d'autant plus qu'on assiste à un recul des emplois manuels et non qualifiés.

L'avènement des technologies informatisées nécessite un degré de compréhension qui dépasse de

loin les exigences antérieures. « On suppose donc une instruction poussée. « Une personne travaillant en atelier doit maintenant pouvoir lire des instructions, diagnostiquer des problèmes, entrer des chiffres, lire des manuels d'utilisation, communiquer des problèmes à ses collègues de travail et faire preuve d'esprit d'analyse pour trouver des solutions », affirme M. Grondines. D'où des exigences accrues au moment de l'embauche. Par exemple, aux États-Unis, Xerox prévoit que, dès 1990, trois emplois sur quatre commanderont une formation scolaire et technique postsecondaire.

Honte, gêne et mensonge

(PC) — Lorsque Gilles Bisson rédige sa liste d'épicerie, il copie sur les boîtes vides le nom des produits à acheter. La boîte de Corn Flakes, par exemple, lui sert de modèle. Arrivé à l'épicerie, il peut lire le nom de l'article, mais il serait bien embêté de le réécrire de mémoire.

Gilles, 45 ans, fait partie des quelque 500 000 analphabètes canadiens — fonctionnels ou complets — qui tentent, bon gré mal gré, de vivre une vie normale. Une vie semée d'embûches — l'écriture est de plus en plus présente dans l'environnement — mais aussi sous le signe de la honte, de la gêne, du mensonge.

On croit généralement que seules les personnes âgées et les jeunes décrocheurs présentent des problèmes d'alphabétisation. On oublie alors les milliers d'autres personnes qui ont pu se débrouiller pendant des années dans un emploi précaire et mal rémunéré.

Gilles est fils d'agriculteur. Après avoir complété sa sixième année, il se consacre à la terre familiale. Plus tard manoeuvre et travailleur forestier, son analphabétisme partiel ne lui cause pas trop de problèmes. « Mais avec l'âge, j'ai compris que la force physique n'est pas éternelle. Il faut que je me prépare à un autre emploi, donc parfaire mon écrit. »

La solution: les centres d'alphabétisation — gratuits — implantés un peu partout au Québec et au Canada au sein d'une commission scolaire ou d'un groupe populaire. Ici, plus de honte, de mensonges, mais un encouragement mutuel, à la manière des groupes d'Alcooliques anonymes.

Après 2000 heures d'enseignement primaire, les « apprenants », comme on les appelle dans le jargon du milieu, peuvent accéder à l'enseignement pré-secondaire — 900 heures — avant de poursuivre à l'éducation aux adultes, s'ils le désirent. Gilles, qui cumule un emploi et ses cours du soir, passera cinq ou six ans sur les bancs d'école pour se rattraper.

Trente pour cent des Québécois

On estime qu'environ 30 pour cent des Québécois sont analphabètes fonctionnels ou complets — certains avancent même des chiffres plus élevés. Mais malgré l'ampleur du problème, les ressources commencent à peine à s'organiser dans certaines régions. Et comme un problème ne vient jamais seul, il existe une certaine compétition, voire une rivalité, entre les institutions — les commissions scolaires — et les groupes populaires. La concertation pointe son nez de façon timide, les commissions scolaires estimant que les groupes populaires ne sont pas compétents et ces derniers accusant les institutions en place d'être débranchées du milieu.

NOUS POUVONS
VOUS AIDER.
TELEPHONEZ
883-2387

DES ÉTUDIANTS EN ALPHABÉTISATION PRODUISENT LEUR

L'animatrice Nicole Lessard (à gauche) avec quelques élèves du Pavillon d'éducation communautaire, tous fiers de «leur calendrier»



CALENDRIER 1990

Un groupe d'étudiants et étudiantes du Pavillon d'éducation communautaire de Montréal (CÉCM) et l'animatrice Nicole Lessard ont décidé que l'Année internationale de l'alphabétisation était "leur" année!

Ils ont produit ensemble un calendrier tout spécial fait d'illustrations de la vie quotidienne et de réflexions en lien avec chaque mois de l'Année. Selon l'animatrice, «le bilan dépasse largement la simple fabrication d'un calendrier. Pour tous, chacun à son niveau, il aura été une occasion privilégiée de s'exprimer, de produire, de décider, de s'impliquer, de découvrir... qu'entre écrire et dessiner, il n'y a pas un si grand fossé».

Ce calendrier "très spécial" est diffusé en ce début d'année par les étudiants de tous les groupes d'alphabétisation rattachés au Centre de ressources en éducation populaire de la CÉCM. •

ANNEXE 5

TABLEAUX STATISTIQUES

Ce document a été réalisé grâce à la collaboration de
Madame Claudette Jutras, technicienne en informatique.
Nous tenons à lui témoigner nos remerciements pour sa
collaboration.

Le responsable du projet,
Louis Dionne
Direction des études
économiques et démographiques
Tél. (418) 643-3684

PRÉSENTATION

Le présent document regroupe des informations sur la scolarisation de la population âgée de 15 ans et plus qui demeure sur le territoire couvert par votre service d'éducation aux adultes. Les données scolaires présentées ici ont été mises en relation avec l'âge, le sexe, la langue maternelle et sont tirées du recensement de 1986.

Dans la première partie, spécifique à la population adulte de votre territoire, vous trouverez des tableaux portant sur les effectifs recensés ventilés selon les variables déjà mentionnées. Les tableaux suivants indiquent dans quelles proportions la population adulte visée a atteint certaines étapes du cheminement scolaire, notamment la 9^e année et le diplôme du secondaire. Ces indices vous aideront à cerner des lacunes éducatives éventuelles pour certains segments de la population, surtout s'ils sont comparés à ceux observés dans les autres organismes scolaires ou par rapport à la moyenne provinciale, ce qu'il vous sera possible de faire à partir des informations colligées dans la seconde partie du document à la rubrique INTERCOMMISSIONS.

Nous avons également tenu compte des changements découlant de la mise en application de la loi 3 qui ont eu pour effet de modifier, dans certains cas, le découpage des territoires scolaires desservis par les SEA.

Nous donnons à la section suivante des précisions sur la signification des variables retenues et ajoutons quelques commentaires sur les données. Nous en recommandons fortement la lecture pour une meilleure compréhension des différents tableaux et afin d'éviter des erreurs d'interprétation. Ajoutons que les données sur la scolarisation ont été établies à partir d'un échantillon à 20 p.100 de la population âgée de 15 ans et plus lors du recensement et qu'elles excluent les pensionnaires d'institution.

Enfin, contrairement à ce que nous avons pu faire à partir des données du recensement de 1981, nous ne présentons ici aucun tableau sur la fréquentation scolaire, pour la simple raison qu'aucune question sur le sujet n'a été posée au recensement de 1986.

DÉFINITION DES VARIABLES ET COMMENTAIRES SUR LES DONNÉES

ÂGE	Il s'agit de l'âge au dernier anniversaire de naissance. L'âge est établi à la date de référence du recensement, soit le 3 juin 1986.
LANGUE MATERNELLE	Première langue apprise dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement. La personne pouvait déclarer deux langues si elles étaient utilisées également.
PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT	Dernière année d'études terminée ou non au niveau primaire et secondaire, ou dernière année universitaire ou non universitaire terminée. La personne qui a obtenu un grade, un certificat ou un diplôme se trouve classée à un échelon au-dessus de celle qui a un nombre d'années de scolarité plus élevé, terminées ou non, mais qui n'a pas de titre scolaire.

Les catégories scolaires retenues sont les suivantes. La première regroupe les personnes ayant moins de 9 années de scolarité, ce qui revient à dire actuellement moins qu'un secondaire 3. Les deux catégories suivantes se rapportent aux personnes qui ont de 9 à 13 années de scolarité au chapitre des études secondaires: les premières n'ont pas de diplôme, les secondes en ont un. À ces dernières, nous avons ajouté les personnes qui ont un certificat ou un diplôme de métiers et dont le niveau de scolarisation ne dépasse pas le secondaire. Rappelons qu'au Québec le diplôme du secondaire est généralement obtenu au terme de la 11e année d'études. Le post-secondaire non universitaire comprend les études faites dans un établissement autre qu'une université ou une école primaire ou secondaire, habituellement un CÉGEP. Les personnes qui ont fréquenté l'université pendant au moins un an sont réputées avoir une formation universitaire.

Partant de la répartition relative de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, nous avons calculé dans quelles proportions différents segments de la population ont franchi certaines étapes scolaires. On suppose que la personne qui a atteint une étape scolaire supérieure a franchi toutes les étapes qui la précèdent. En cumulant les pourcentages successifs jusqu'à l'étape retenue, on détermine quelle fraction de la population a atteint cette étape. Ainsi, la portion de la population qui a au moins une 9e année d'études s'obtient en additionnant les pourcentages observés pour les catégories 9-13 ans sans diplôme jusqu'à l'universitaire. On procède de même pour évaluer celles qui ont au moins un diplôme du secondaire (9-13 ans avec diplôme jusqu'à l'universitaire).

CONFIDENTIALITÉ ET ARRONDISSEMENT ALÉATOIRE

Par souci de confidentialité, les chiffres fournis par Statistique Canada sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou le bas) jusqu'à un multiple de 5. Cette technique supprime toute possibilité d'associer des chiffres à une personne facilement identifiable. Comme les totaux sont arrondis séparément, ils ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis dans les répartitions.

QUALITÉ DES DONNÉES

Tout recensement comporte des risques d'erreurs à toutes les étapes de sa réalisation. Le principal problème qui se pose au chapitre des données est celui du sous-dénombrement de la population. En 1986, le taux global de sous-dénombrement de la population canadienne a été évalué à plus de 3 p.100. Et il est plus élevé pour certains groupes dans la population, en particulier chez les jeunes adultes et les immigrants récents.

PARTIE I: TERRITOIRE DU SEA

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
Tableau 1 - Population de 15 ans et plus selon la langue maternelle, le sexe et l'âge	1
Tableau 2 - Population de 15 ans et plus selon la langue maternelle, le sexe, l'âge et le plus haut niveau de scolarité atteint	2
Tableau 3 - Proportions (%) de la population de 15 ans et plus ayant atteint certaines étapes du cheminement scolaire, selon l'âge et le sexe	4
Tableau 4 - Proportions (%) de la population de 15 ans et plus ayant atteint certaines étapes du cheminement scolaire, selon la langue maternelle et le sexe	4

PARTIE II: INTERCOMMISSIONS

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
Tableau 5 - Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans les différents organismes scolaires.....	5
Tableau 6 - Proportions (%) de la population de 15 ans et plus ayant atteint certaines étapes du cheminement scolaire, selon l'âge et l'organisme scolaire.....	7

PARTIE I

TERRITOIRE DESSERVI PAR LE SEA

Tableau 1 - Population de 15 ans et plus selon la langue maternelle, le sexe et l'âge

LANGUE ET SEXE	ÂGE AU 3 JUIN 1986							Tous âges
	15-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	
<u>LANGUE UNIQUE</u>								
<u>FRANÇAIS</u>								
Hommes	1 060	1 070	2 170	1 685	1 025	955	875	8 840
Femmes	920	1 030	2 030	1 475	1 030	1 020	830	8 335
Total	1 980	2 095	4 195	3 165	2 060	1 980	1 710	17 175
<u>ANGLAIS</u>								
Hommes			30	15			20	80
Femmes			15	15		10		60
Total			45	30		10	20	140
<u>AUTRE</u>								
Hommes								25
Femmes								25
Total				10			15	50
<u>LANGUES MULTIPLES</u>								
<u>FRANÇAIS ET ANGLAIS</u>								
Hommes	15		20	15	20	15		95
Femmes	20		20	10				80
Total	35		45	25	35	20		175
<u>AUTRES MULTIPLES</u>								
Hommes								25
Femmes								15
Total							20	40
<u>TOUTES LANGUES</u>								
Hommes	1 075	1 075	2 225	1 740	1 060	965	920	9 060
Femmes	940	1 040	2 085	1 525	1 050	1 040	855	8 515
Total	2 015	2 110	4 305	3 255	2 105	2 010	1 770	17 580

Tabl - Population de 15 ans et plus selon la langue maternelle, sexe, l'âge et le plus haut niveau de scolarité atteint
 LANG E/AGE SCOLARITÉ ATTEINTE

TOUTES LANGUES	Moins de 9 ans	9-13 sans dipl.	9-13 avec dipl.	P.-s. non univ.	Universitaire	Total scolarité
<u>HOMMES</u>						
15-19 ANS	75	570	255	175		1 075
20-24 ANS	20	410	305	245	95	1 075
25-34 ANS	290	865	525	380	175	2 225
35-44 ANS	605	335	310	280	205	1 740
45-54 ANS	605	140	155	120	45	1 060
55-64 ANS	755	70	90	35	20	965
65 ANS ET +	815	45	10	25	15	920
Total	3 160	2 435	1 665	1 260	550	9 060
<u>FEMMES</u>						
15-19 ANS	55	545	160	165		940
20-24 ANS	30	275	375	285	70	1 040
25-34 ANS	160	835	505	365	220	2 085
35-44 ANS	490	320	340	180	190	1 525
45-54 ANS	585	160	145	75	60	1 050
55-64 ANS	815	100	45	45	35	1 040
65 ANS ET +	700	25	75	35	20	855
Total	2 840	2 255	1 665	1 150	605	8 515
<u>TOTAL</u>						
15-19 ANS	130	1 115	420	340		2 015
20-24 ANS	55	685	685	525	165	2 110
25-34 ANS	445	1 700	1 020	745	395	4 305
35-44 ANS	1 100	650	640	460	400	3 255
45-54 ANS	1 195	295	320	185	105	2 105
55-64 ANS	1 560	165	140	85	60	2 010
65 ANS ET +	1 515	65	90	60	35	1 770
Total	6 000	4 685	3 325	2 410	1 155	17 580
<u>FRANÇAIS</u>						
<u>HOMMES</u>						
15-19 ANS	70	565	250	170		1 060
20-24 ANS	25	405	300	245	95	1 070
25-34 ANS	270	850	520	370	170	2 170
35-44 ANS	600	325	290	275	200	1 685
45-54 ANS	590	140	145	110	30	1 025
55-64 ANS	740	70	85	35	25	955
65 ANS ET +	785	35	10	25	10	875
Total	3 090	2 380	1 610	1 230	535	8 840
<u>FEMMES</u>						
15-19 ANS	55	535	160	160		920
20-24 ANS	35	275	370	285	70	1 030
25-34 ANS	150	810	505	360	210	2 030
35-44 ANS	475	315	340	175	180	1 475
45-54 ANS	585	160	145	65	70	1 030
55-64 ANS	805	95	50	45	30	1 020
65 ANS ET +	680	25	75	30	20	830
Total	2 775	2 205	1 655	1 120	580	8 335
<u>TOTAL</u>						
15-19 ANS	130	1 100	420	330		1 980
20-24 ANS	55	680	675	525	160	2 095
25-34 ANS	425	1 655	1 010	720	380	4 195
35-44 ANS	1 070	645	630	450	380	3 165
45-54 ANS	1 185	295	300	185	105	2 060
55-64 ANS	1 545	160	135	85	55	1 980
65 ANS ET +	1 465	60	90	60	35	1 710
Total	5 865	4 590	3 255	2 350	1 115	17 175

SCOLARITÉ ATTEINTE

	<u>Moins de 9 ans</u>	<u>9-13 sans dipl.</u>	<u>9-13 avec dipl.</u>	<u>P.-s. non univ.</u>	<u>Universitaire</u>	<u>Total scolarité</u>
<u>ANGLAIS</u>						
<u>HOMMES</u>						
15-19 ANS						
20-24 ANS						
25-34 ANS						
35-44 ANS				10		30
45-54 ANS						15
55-64 ANS						
65 ANS ET +	10	10				20
Total	15	20	15	20		80
<u>FEMMES</u>						
15-19 ANS						
20-24 ANS						
25-34 ANS						
35-44 ANS						15
45-54 ANS					10	15
55-64 ANS						
65 ANS ET +						10
Total	20	15			25	60
<u>TOTAL</u>						
15-19 ANS						
20-24 ANS						
25-34 ANS	10	10				45
35-44 ANS				15		30
45-54 ANS					15	10
55-64 ANS						20
65 ANS ET +	10	10				20
Total	30	35	20	25	30	140
<u>AUTRES (UN. ET MULTI.)</u>						
<u>HOMMES</u>						
15-19 ANS						15
20-24 ANS						
25-34 ANS						20
35-44 ANS						15
45-54 ANS						20
55-64 ANS						15
65 ANS ET +						
Total	40	30	30			145
<u>FEMMES</u>						
15-19 ANS						20
20-24 ANS						
25-34 ANS		10				20
35-44 ANS						10
45-54 ANS						
55-64 ANS						
65 ANS ET +						
Total	40	35		25		120
<u>TOTAL</u>						
15-19 ANS		15				35
20-24 ANS						
25-34 ANS		20				45
35-44 ANS		10				35
45-54 ANS						35
55-64 ANS	15					20
65 ANS ET +	35					35
Total	100	60	50	25	15	265

Tableau 3 - Proportions (%) de la population de 15 ans et plus ayant atteint certaines étapes du cheminement scolaire, selon l'âge et le sexe

ÂGE	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	9 ^e année	Dipl. sec.	Université	9 ^e année	Dipl. sec.	Université	9 ^e année	Dipl. sec.	Université
15-19 ANS	93,0	40,0	0,0	92,6	34,6	0,0	93,1	37,7	0,0
20-24 ANS	98,1	60,0	8,8	96,6	70,2	6,7	97,6	65,2	7,8
25-34 ANS	87,4	48,5	7,9	92,3	52,3	10,6	89,7	50,2	9,2
35-44 ANS	64,9	45,7	11,8	67,5	46,6	12,5	66,1	46,1	12,3
45-54 ANS	43,4	30,2	4,2	41,9	26,7	5,7	43,0	29,0	5,0
55-64 ANS	22,3	15,0	2,1	21,6	12,0	3,4	22,4	14,2	3,0
65 ANS ET +	10,3	5,4	1,6	18,1	15,2	2,3	14,1	10,5	2,0
Total	65,2	38,4	6,1	66,6	40,2	7,1	65,8	39,2	6,6

Tableau 4 - Proportions (%) de la population de 15 ans et plus ayant atteint certaines étapes du cheminement scolaire, selon la langue maternelle et le sexe

LANGUE	HOMMES			FEMMES			TOTAL		
	9 ^e année	Dipl. sec.	Université	9 ^e année	Dipl. sec.	Université	9 ^e année	Dipl. sec.	Université
Français	65,1	38,2	6,1	66,7	40,3	7,0	65,9	39,1	6,5
Anglais	68,8	43,8	0,0	66,7	41,7	41,7	78,6	53,6	21,4
Autres langues (UNIQUES ET MULTIPLES)	41,4	20,7	0,0	50,0	20,8	0,0	56,6	34,0	5,7
Toutes langues	65,2	38,4	6,1	66,6	40,2	7,1	65,8	39,2	6,6

PARTIE II

INTERCOMMISSIONS

Tableau 5 - Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité atteint dans les différents organismes scolaires

DIR. RÉG. ET COMMISSION SCOLAIRE

SCOLARITÉ ATTEINTE

	<u>Moins de 9 ans</u>	<u>9-13 sans dipl.</u>	<u>9-13 avec dipl.</u>	<u>P.-s. non univ.</u>	<u>Universitaire</u>	<u>Total scolarité</u>
1.0 Miguasha, La CS	32,0	23,2	20,4	15,5	8,8	100,0
1.0 La Neigette, La CS	23,7	17,6	22,6	21,6	14,5	100,0
1.0 Îles, La CS des	32,9	26,0	14,8	19,1	7,1	100,0
1.0 Vallée-de-la-Matapédia, La CS	34,3	21,5	23,4	14,2	6,6	100,0
1.0 Matane, La CS de	33,5	22,8	20,0	16,2	7,6	100,0
1.0 Péninsule, La CSR de la	33,2	24,4	16,3	17,9	8,2	100,0
1.0 Rivière-du-Loup, La CS de	32,0	20,7	21,1	18,7	7,5	100,0
2.0 Lac St-Jean, La CSR du	22,9	21,6	25,4	20,2	9,7	100,0
2.0 De La Jonquière, La CS	21,5	18,4	24,5	24,2	11,4	100,0
2.0 Dolbeau, La CS de	27,6	24,9	22,1	17,2	8,2	100,0
2.0 Chicoutimi, La CS de	19,4	19,9	24,9	21,5	14,3	100,0
2.0 Chapais-Chibougamau, La CS de	28,9	29,0	20,1	16,6	5,5	100,0
3.0 Thetford-Mines, La CS de	32,1	19,2	18,6	22,9	7,1	100,0
3.0 Laure-Conan, La CS	31,9	19,9	23,4	17,2	7,6	100,0
3.0 Chaudière, La CSR de la	35,8	22,7	20,4	14,5	6,5	100,0
3.0 Chauveau, La CSR	17,7	18,5	25,7	24,8	13,2	100,0
3.0 Charlesbourg, La CS de	15,9	16,5	25,9	24,9	16,8	100,0
3.0 Louis-Fréchette, La CSR	27,7	18,0	22,0	21,6	10,7	100,0
3.0 Beauport, La CS	23,5	17,5	24,5	23,0	11,6	100,0
3.0 Côte-du-Sud, La CS de la	36,4	19,4	19,5	17,5	7,2	100,0
3.0 Tardivel, La CSR	31,1	17,5	23,2	20,3	7,9	100,0
3.0 Chutes-de-la-Chaudière, CS des	20,0	17,3	22,6	24,4	15,7	100,0
3.0 Découvreurs, La CS des	7,6	10,9	17,7	24,0	39,7	100,0
3.0 Québec, La CÉC de	26,2	17,7	18,7	18,8	18,6	100,0
4.0 Victoriaville, La CS de	32,0	20,5	19,2	19,5	8,9	100,0
4.0 Mauricie, La CSR de la	27,5	19,6	22,3	21,9	8,7	100,0
4.0 Provencher, La CSR	28,6	20,5	20,6	20,6	9,7	100,0
4.0 Chênes, La CS des	28,0	21,9	21,6	20,2	8,3	100,0
4.0 Trois-Rivières, La CS de	24,2	17,3	20,4	24,0	14,1	100,0
5.0 Sherbrooke, La CSC de	26,2	21,2	19,3	19,9	13,4	100,0
6.1 Blainville-Deux-Montagnes, CSR	21,6	22,6	22,9	21,8	11,1	100,0
6.1 Long Sault, La CS du	29,8	27,4	20,1	14,1	8,6	100,0
6.1 Saint-Jérôme, La CS	27,0	22,0	22,4	19,1	9,5	100,0
6.1 Les Écores, La CS	15,8	18,6	23,4	23,8	18,4	100,0
6.1 Manoirs, La CS des	20,4	22,7	24,7	22,5	9,7	100,0
6.1 Industrie, La CS de 1'	31,5	21,5	20,2	18,9	7,8	100,0

Tableau 5 - Répartition (%) de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité atteint dans les différents organismes scolaires

DIR. RÉG. ET COMMISSION SCOLAIRE

SCOLARITÉ ATTEINTE

	<u>Moins de 9 ans</u>	<u>9-13 sans dipl.</u>	<u>9-13 avec dipl.</u>	<u>P.-s. non univ.</u>	<u>Universitaire</u>	<u>Total scolarité</u>
6.1 Laurentides, La CS des	26,6	21,8	20,2	18,7	12,7	100,0
6.1 Le Gardeur, La CS de	18,0	19,2	24,3	24,2	14,2	100,0
6.1 Chomedey de Laval, La CS	18,2	19,7	21,1	22,7	18,2	100,0
6.1 Des Mille-Îles, La CS	15,7	18,9	24,0	24,6	16,8	100,0
6.1 Pierre-Neveu, La CS	34,6	23,7	19,8	14,4	7,5	100,0
6.2 Tracy, La CS	26,4	19,0	20,9	24,4	9,3	100,0
6.2 Chambly, La CSR de	17,8	20,0	20,0	23,6	18,6	100,0
6.2 St-Jean-sur-Richelieu, La CS	25,7	22,3	20,9	20,2	10,9	100,0
6.2 Coéland, La CS du	17,7	19,8	21,3	22,0	19,2	100,0
6.2 Cantons, La CS des	28,8	22,8	21,4	18,0	8,9	100,0
6.2 Davignon, La CS	23,3	23,5	21,7	18,1	13,4	100,0
6.2 Valleyfield, La CS de	28,7	23,9	19,0	19,9	8,6	100,0
6.2 Vaudreuil-Soulanges, La CSR de	20,2	21,4	20,5	22,6	15,3	100,0
6.2 Yamaska, La CSR de l'	24,5	19,9	22,0	20,9	12,8	100,0
6.2 Châteauguay, La CS de	21,2	21,7	23,2	22,9	11,0	100,0
6.3 Jérôme-Le Royer, La CS	25,4	18,4	20,4	22,1	13,7	100,0
6.3 Baldwin-Cartier, La CS	8,0	16,5	17,5	24,2	33,8	100,0
6.3 Sault-Saint-Louis, La CS du	22,9	22,1	19,8	19,9	15,2	100,0
6.3 Sainte-Croix, La CS	13,5	15,6	16,1	18,3	36,5	100,0
6.3 Verdun, La CÉC de	26,3	21,5	18,4	16,8	17,1	100,0
6.3 Montréal, La CÉC de	25,9	17,6	15,9	18,2	22,4	100,0
6.3 Kativik, La CS	57,6	22,4	3,6	9,5	7,1	100,0
7.0 Haute Gatineau, La CS de la	37,1	24,8	16,2	15,0	6,9	100,0
7.0 Draveurs, La CS des	18,5	25,4	20,6	21,2	14,3	100,0
7.0 Outaouais-Hull, La CS de	20,8	23,0	16,5	19,2	20,5	100,0
7.0 Vallée-de-la-Lièvre, La CS	31,5	22,8	20,6	16,2	9,0	100,0
8.0 Rouyn-Noranda, La CS	24,6	21,0	19,0	20,0	15,4	100,0
8.0 Lac-Témiscamingue, La CS	29,8	25,1	19,1	18,0	8,1	100,0
8.0 Harricana, La CS	29,4	24,7	20,0	17,4	8,5	100,0
8.0 Nouveau-Québec, la CS du	37,3	30,5	13,0	11,9	7,2	100,0
8.0 Abitibi, La CS	34,1	26,6	18,9	13,7	6,6	100,0
8.0 Val-d'Or, La CS de	28,5	26,8	19,0	15,5	10,2	100,0
9.0 Manicouagan, La CS de	24,6	23,6	21,0	21,9	8,9	100,0
9.0 Sept-Îles, La CS de	24,4	24,0	20,7	22,2	8,7	100,0
9.0 Littoral, La CS du	48,0	29,4	9,5	8,0	5,0	100,0
ENSEMBLE DU QUÉBEC	23,9	19,8	19,9	20,4	15,9	100,0

Tableau 6 - Proportions (%) de la population de 15 ans et plus ayant atteint certaines étapes du cheminement scolaire, selon l'âge et l'organisme scolaire

DIR. RÉG. ET COMMISSION SCOLAIRE	9 ^e année				Diplôme du secondaire				Universitaire			
	15-24	25-34	35-44	45 et +	15-24	25-34	35-44	45 et +	15-24	25-34	35-44	45 et +
1.0 Miguasha, La CS	91,4	91,8	76,7	37,0	56,0	61,6	57,7	22,7	9,0	11,4	13,7	5,0
1.0 La Neigette, La CS	94,8	94,4	86,7	47,0	64,8	75,3	73,3	35,2	10,3	19,6	24,2	7,7
1.0 Îles, La CS des	88,0	88,5	74,1	30,2	48,1	58,5	48,7	18,0	7,9	9,5	9,3	3,4
1.0 Vallée-de-la-Matapédia, La CS	94,6	89,0	73,2	31,2	57,9	59,7	57,2	21,4	4,9	8,6	14,4	3,3
1.0 Matane, La CS de	89,1	88,3	73,0	36,5	51,4	59,8	54,8	23,6	6,0	11,3	12,4	3,9
1.0 Péninsule, La CSR de la	86,7	87,5	72,9	35,2	50,9	59,5	49,8	20,5	8,0	10,9	11,9	4,4
1.0 Rivière-du-Loup, La CS de	93,8	90,8	75,0	37,8	59,2	65,9	57,4	25,6	6,5	9,5	13,5	4,3
2.0 Lac St-Jean, La CSR du	95,4	93,4	83,0	48,4	64,7	68,2	65,9	33,4	8,9	11,4	16,7	5,3
2.0 De La Jonquière, La CS	95,9	96,1	87,6	50,6	69,3	77,7	73,4	34,9	9,6	14,7	18,0	6,6
2.0 Dolbeau, La CS de	92,8	92,5	76,0	39,3	56,9	61,4	55,2	25,0	6,9	10,2	12,4	5,1
2.0 Chicoutimi, La CS de	96,2	94,9	86,0	55,6	66,7	74,3	71,4	39,3	11,1	18,4	21,5	8,7
2.0 Chapais-Chibougamau, La CS de	80,9	91,0	69,0	34,7	41,9	55,7	44,0	21,6	1,8	8,1	8,7	3,4
3.0 Thetford-Mines, La CS de	95,5	92,1	77,9	36,9	61,6	66,0	63,2	26,4	5,7	8,0	13,8	4,2
3.0 Laure-Conan, La CS	92,1	91,3	71,8	39,1	59,8	66,2	55,5	27,4	5,5	10,2	12,6	4,6
3.0 Chaudière, La CSR de la	95,0	87,5	63,7	29,1	58,0	54,5	47,5	19,0	5,8	8,0	10,8	3,7
3.0 Chauveau, La CSR	94,9	96,0	86,9	54,9	66,0	78,8	72,5	40,6	8,7	16,9	18,5	9,2
3.0 Charlesbourg, La CS de	96,1	97,6	89,9	63,4	69,6	83,6	77,8	48,8	12,5	20,1	23,4	13,0
3.0 Louis-Frêchette, La CSR	95,4	93,5	78,8	42,5	66,8	71,8	63,9	31,2	8,8	14,2	17,4	6,2
3.0 Beauport, La CS	93,6	95,1	82,7	50,7	65,2	78,2	69,0	36,6	8,7	15,0	16,4	7,9
3.0 Côte-du-Sud, La CS de la	94,3	88,9	68,1	31,5	59,0	62,9	52,8	22,4	6,2	9,2	12,4	4,2
3.0 Tardivel, La CSR	95,0	94,8	76,9	39,4	66,1	72,4	63,4	28,1	8,5	8,5	15,0	4,2
3.0 Chutes-de-la-Chaudière, CS des	96,4	95,9	86,7	46,9	63,7	78,0	75,6	34,7	8,7	21,0	23,6	8,0
3.0 Découvreurs, La CS des	97,8	98,8	96,8	82,4	78,8	93,0	92,0	70,0	32,2	50,1	51,4	31,5
3.0 Québec, La CÉC de	94,3	94,2	81,0	52,9	68,5	77,1	68,0	36,7	17,7	30,8	26,0	10,5
4.0 Victoriaville, La CS de	93,5	90,3	74,0	36,2	59,5	62,9	58,4	25,4	8,2	10,7	14,6	5,3
4.0 Mauricie, La CSR de la	94,6	94,4	81,7	47,1	62,8	70,2	66,3	33,6	9,2	10,2	14,1	5,5
4.0 Provencher, La CSR	94,6	92,6	78,6	44,8	58,5	67,6	63,9	32,0	7,0	12,9	15,1	6,8
4.0 Chênes, La CS des	95,3	93,5	79,9	41,3	61,0	65,6	62,2	27,7	7,0	12,0	11,8	4,7
4.0 Trois-Rivières, La CS de	94,0	94,3	83,8	52,2	66,7	76,4	71,5	37,8	12,7	20,3	20,2	8,3
5.0 Sherbrooke, La CSC de	95,2	92,9	79,3	47,3	62,5	66,7	63,7	32,9	11,2	17,1	19,5	9,4
6.1 Blainville-Deux-Montagnes, CSR	93,9	94,1	84,0	50,9	58,5	67,9	67,0	35,6	6,6	12,9	16,2	8,7
6.1 Long Sault, La CS du	94,5	91,9	76,2	46,7	52,5	54,2	52,6	29,1	5,4	9,5	13,0	7,8
6.1 Saint-Jérôme, La CS	93,3	93,7	80,4	43,5	58,5	64,8	63,1	30,7	6,4	12,6	15,1	6,1
6.1 Les Écores, La CS	96,5	96,9	88,0	67,4	68,2	76,6	74,6	52,9	15,6	19,2	25,8	15,8
6.1 Manoirs, La CS des	93,8	94,3	83,9	46,6	53,9	70,9	67,7	30,6	4,9	12,7	13,3	5,8
6.1 Industrie, La CS de l'	91,9	92,4	78,4	39,9	56,6	62,9	61,0	27,1	6,4	9,8	13,5	4,7
6.1 Laurentides, La CS des	93,7	94,1	81,7	52,0	54,9	66,0	67,1	36,9	6,3	14,4	21,4	10,7
6.1 Le Gardeur, La CS de	93,0	96,5	88,1	56,0	58,9	78,5	74,1	41,1	9,3	17,8	19,7	9,4

Tableau 6 - Proportions (%) de la population de 15 ans et plus ayant atteint certaines étapes du cheminement scolaire, selon l'âge et l'organisme scolaire

DIR. RÉG. ET COMMISSION SCOLAIRE	9 ^e année				Diplôme du secondaire				Universitaire			
	15-24	25-34	35-44	45 et +	15-24	25-34	35-44	45 et +	15-24	25-34	35-44	45 et +
	6.1 Chomedey de Laval, La CS	96,2	95,0	85,3	64,3	67,9	76,2	70,3	46,7	15,6	24,6	24,2
6.1 Des Mille-Îles, La CS	95,8	96,8	88,8	63,0	64,6	79,1	74,5	47,5	10,0	22,3	23,9	11,2
6.1 Pierre-Neveu, La CS	91,4	87,7	71,3	34,0	50,7	56,1	49,7	23,5	4,1	9,9	11,2	5,9
6.2 Tracy, La CS	94,5	93,9	83,4	46,4	61,9	71,2	70,5	33,0	8,4	11,5	15,0	5,6
6.2 Chambly, La CSR de	94,5	94,6	86,8	61,2	61,7	73,7	73,1	45,9	12,2	23,4	26,5	13,7
6.2 St-Jean-sur-Richelieu, La CS	94,8	93,2	81,4	47,0	60,4	64,3	64,4	32,7	7,5	14,1	17,2	7,4
6.2 Goéland, La CS du	95,6	95,1	87,4	58,9	62,6	74,3	73,8	44,3	12,9	23,1	28,4	13,4
6.2 Cantons, La CS des	94,8	91,9	75,6	40,4	58,5	59,5	59,5	28,6	5,7	10,4	16,2	5,9
6.2 Davignon, La CS	96,1	93,6	80,7	54,8	59,6	66,7	63,2	36,9	8,8	15,3	19,7	11,3
6.2 Valleyfield, La CS de	93,4	93,1	82,1	42,7	55,4	61,3	61,9	28,8	5,7	10,2	16,2	5,5
6.2 Vaudreuil-Soulanges, La CSR de	94,4	96,2	87,0	56,2	60,4	73,2	70,0	39,9	9,1	17,8	23,5	11,8
6.2 Yamaska, La CSR de l'	94,1	93,4	83,2	49,3	59,8	68,2	70,3	36,7	8,5	15,0	20,5	9,2
6.2 Châteauguay, La CS de	94,6	95,4	84,6	56,2	62,1	72,3	67,4	39,0	8,5	13,9	15,3	8,2
6.3 Jérôme-Le Royer, La CS	94,7	93,6	78,4	49,1	68,0	74,7	62,3	34,8	14,2	21,0	16,8	7,3
6.3 Baldwin-Cartier, La CS	97,4	98,5	95,6	82,8	69,1	87,6	85,4	65,5	21,4	41,7	46,2	28,0
6.3 Sault-Saint-Louis, La CS du	96,1	94,6	82,9	55,6	66,7	73,0	63,6	35,7	14,6	22,5	19,7	9,7
6.3 Sainte-Croix, La CS	95,7	95,6	91,8	77,0	71,0	85,8	82,0	60,6	28,2	51,3	52,1	28,0
6.3 Verdun, La CÉC de	93,0	92,5	84,0	52,3	63,2	70,4	65,2	33,7	13,1	29,2	24,9	9,9
6.3 Montréal, La CÉC de	93,4	92,4	80,1	53,1	66,9	75,9	66,3	37,6	20,6	35,5	30,8	13,0
6.3 Kativik, La CS	55,2	54,3	33,0	2,3	12,2	34,5	27,7	2,3	1,8	14,2	12,5	1,2
7.0 Haute Gatineau, La CS de la	91,6	86,5	65,7	32,8	46,9	51,4	47,3	21,7	6,2	7,3	11,8	4,9
7.0 Draveurs, La CS des	93,8	94,6	84,4	54,5	55,4	67,6	65,1	37,0	8,7	17,1	22,2	9,5
7.0 Outaouais-Hull, La CS de	94,1	94,1	83,9	56,0	58,0	71,0	67,3	37,9	14,0	29,4	29,3	13,2
7.0 Vallée-de-la-Lièvre, La CS	92,1	90,6	78,7	39,1	54,1	60,1	58,9	26,9	6,9	10,9	15,1	6,2
8.0 Rouyn-Noranda, La CS	94,0	94,8	82,3	43,8	59,8	72,8	66,9	29,6	10,8	25,0	23,0	7,1
8.0 Lac-Témiscamingue, La CS	90,7	91,5	75,5	37,5	48,8	59,7	56,2	25,7	4,4	11,9	12,4	5,2
8.0 Harricana, La CS	90,1	91,7	71,5	33,9	53,3	59,1	53,6	22,6	5,2	11,9	13,5	5,1
8.0 Nouveau-Québec, la CS du	78,8	83,6	52,2	16,4	28,8	45,3	36,0	10,8	3,4	11,1	9,6	3,9
8.0 Abitibi, La CS	95,4	89,7	66,1	27,3	51,8	50,2	46,1	18,4	4,0	9,2	12,3	3,4
8.0 Val-d'Or, La CS de	89,5	92,9	78,0	36,2	49,4	58,7	54,5	23,5	6,1	13,9	17,0	5,9
9.0 Manicouagan, La CS de	92,9	92,7	78,0	44,4	56,5	64,9	60,3	30,8	6,5	12,1	12,6	5,7
9.0 Sept-Îles, La CS de	89,3	90,5	78,9	47,3	54,2	65,0	58,6	31,7	6,1	11,0	12,4	6,2
9.0 Littoral, La CS du	69,7	70,4	43,8	11,2	24,9	37,1	19,6	2,0	2,4	10,3	7,2	0,0
ENSEMBLE DU QUÉBEC	94,1	93,6	82,3	51,8	62,8	71,9	67,3	37,1	12,6	21,8	22,8	10,6

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION																							
	AUTHIER	AUTHIER-NORD	ST-VITAL CLEMONT	CLERVAL ET ILE NEPAWA	COLOMBOURG	DUPARQUET	DUPUY	LA REINE	LA SARRE	MACAMIC VILLE	MACAMIC PAROISSE	NORMÉTAL	PALMAROLLE	POULARIES	RAPIDE-DANSEUR	ROQUEMAURE	ST-JANVIER	ST-LAMBERT	ST-LAURENT	TASCHEREAU ET LAFERTÉ	VAL ST-GILLES	VILLEBOIS ET VAL PARADIS	BEAUCANTON ET ST-EUGÈNE
A POPULATION TOTALE 15 ANS ET PLUS:	295	295	345	275	590	490	825	340	6530	1165	365	935	960	625	190	375	315	195	370	355	145	2025	
. ayant moins d'une 9e année;	130	125	80	105	160	200	260	165	1915	355	155	390	310	325	60	160	110	60	150	135	80	545	
. 9e à 13e année sans certi- ficat d'études secondaires;	80	90	155	80	170	155	230	65	1635	270	100	255	215	160	55	90	130	90	95	110	35	630	
. avec certificat d'études secondaires;	15	25	70	50	80	45	90	45	735	115	60	75	150	50	25	50	35	15	55	50	5	195	
. autres études non universi- taires:																							
. sans certificat;	0	5	0	20	35	25	60	15	300	120	0	55	45	40	10	5	10	0	20	-	-	95	
. avec certificat;	30	15	20	10	65	10	75	30	665	150	35	80	105	20	25	15	5	10	20	15	20	205	
. études universitaires:																							
. avec grade;	0	10	10	0	20	10	35	-	315	35	10	5	20	5	-	5	5	0	5	5	5	95	
. sans grade;	15	-	10	5	30	5	60	-	395	45	5	5	25	5	-	10	-	-	5	5	-	65	
. hommes ayant terminé des études postsecondaires;	25	20	25	10	85	30	100	15	915	160	45	85	125	20	15	30	25	20	35	30	10	340	
. femmes ayant terminé des études postsecondaires;	45	30	15	10	65	25	75	40	985	130	20	75	115	30	15	30	5	10	15	20	20	215	
. population active 15 ans et plus:																							
. hommes;	160	145	145	90	250	140	310	100	2420	470	150	295	375	165	75	125	115	50	115	135	60	940	
. femmes;	140	155	55	60	125	75	155	80	1630	285	105	135	205	65	10	60	45	25	50	45	15	395	
. taux de chômage 15-24		66.7	42.9	33.3	34.8	40.0	28.6	20	34.1	22.2	-	30.4	5.3	44.4	-	57.1	50	33.3	-	50	100	25.4	
. taux de chômage 25 et plus	14.8	19.0	38.2	29.2	11.5	26.5	14.1	12.5	13.4	12.9	11.9	38.1	8.2	13.2	41.7	32.3	13.6	30.8	16.0	16.0	46.2	13.7	

ANNEXE 6

SONDAGE AUPRES DE LA POPULATION ANALPHABETE

ENQUETE AUPRES DE LA POPULATION ANALPHABETE

IDENTIFICATION

1. Adresse (municipalité seulement)

2. Sexe

Masculin _____ Féminin _____

3. Age

15 - 24 ans: _____
25 - 34 ans: _____
35 - 44 ans: _____
45 - 54 ans: _____
55 - 64 ans: _____
65 - 74 ans: _____
74 ans et +: _____

4. Situation (État civil)

Célibataire _____ Marié(e) _____
Divorcé(e) _____ Veuf(ve) _____
Chef de famille monoparentale _____

SITUATION ÉCONOMIQUE

5. Statut social

Travailleur(se) _____ Assisté(e) social(e) _____
Chômeur(se) _____ Prestataire CSST/RAAQ _____
Pensionné(e) _____

6. Occupation - profession

7. Revenu annuel brut:

0 - 10 000 \$ _____
10 000 à 20 000 \$ _____
20 000 à 30 000 \$ _____
30 000 à 40 000 \$ _____
40 000 et plus _____

8. Condition de logement

Propriétaire _____ Locataire _____
Locataire en HLM _____ Chambreur(se) _____
Autre pensionnaire _____

SCOLARITÉ

9. Niveau de scolarité: (encerclez)

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

10. Ambition - objectifs scolaires

Loisirs _____
Terminer primaire seulement _____
Terminer secondaire _____
Suivre cours professionnel _____

11. Etes-vous satisfait du cours d'alphabétisation que vous suivez actuellement?

Pas du tout _____
Plus ou moins satisfait _____
Satisfait _____
Très satisfait _____

12. Préférez-vous des rencontres en groupe _____ ou
individuelles _____?

Pourquoi?: _____

RÉFÉRENCES

1. THOMAS, AUDREY, L'analphabétisme chez les adultes au Canada, Université du Québec à Montréal (U.Q.A.M.), 1988, p. 5.
2. HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Recherches en alphabétisation, Direction générale de la recherche et du développement, 1988, page 211.
3. HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Recherches en alphabétisation, Direction générale de la recherche et du développement, 1988, page 429.
4. THOMAS, AUDREY, L'analphabétisme chez les adultes au Canada, U.Q.A.M., 1988, pages 15 - 16.
5. LE REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC ET DES GROUPES MEMBRES, État de la situation et des orientations sur l'alphabétisation réalisé par les commissions scolaires et impliquant les groupes autonomes, 1987, vol II, p. 10.
6. REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC ET SES GROUPES MEMBRES, État de la situation et des orientations sur l'alphabétisation réalisé par les commissions scolaires et impliquant les groupes autonomes, 1987, vol II, page 70.
7. CLOUTIER, JACQUES, Document sur l'historique de l'alphabétisation à la Commission scolaire Abitibi, page 10.
8. PATRY, JEAN, Thèse de doctorat en psychologie, Université du Québec à Montréal, 1986, page 37.
9. PATRY, JEAN, L'approche instrumentale -fonctionnelle, Modèle d'intervention en alphabétisation, 1984, page 5.
10. TROTTIER, MICHELE, Étude de la problématique de l'analphabétisme sur le territoire de la Commission scolaire des Mille-Isles en rapport avec la problématique provinciale, 1983, page 2.

11. PAINCHAUD, GISELE, Les adultes à l'école élémentaire: quoi enseigner?, U.Q.A.M., 1980, page 8.
12. TROTTIER, MICHELE, Proposition d'un modèle d'intervention en alphabétisation, Commission scolaire des Mille-Isles, 1984, page 25.
13. DUMONT, BERNARD, Perspectives, Vol.IX, no 2, 1979, page 150.
14. ORGANISME RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉDUICO-TÉMIS., ALPHA-TÉMIS., Service de l'éducation des adultes, Protocole d'entente, 1989, page 7.
15. NADEAU, MARC-ANDRÉ, L'évaluation des programmes d'études, Presses de l'Université Laval, 1981, pages 154 - 155 -156.

BIBLIOGRAPHIE

ALPHA LIAISON, Bulletin de liaison à l'intention des alphabétiseurs Québec, - Vol.5, no 3, mars 1985, - Vol. 7, no 3, mars 1987, - Vol. 7, no 1, octobre 1986, - Vol. 7, no 2, janvier 1987, - Vol. 6, no 3, mars 1985, - Vol. 7, no. 4, mai 1987.

ALPHABÉTISATION, "La table de concertation honore ses meilleurs auteurs", Journal La Frontière, 1988, mars 10.

BÉLANGER, PIERRE W. & ROCHER, GUY, École et société au Québec, Éditions Hurtubise HMH Ltée, 1975.

CANTIN, GABRIELLE, Identification d'un projet individuel de perfectionnement, cahier méthodologique, 1981.

CLERK, Marcel, Éducateur et le villageois, U.Q.A.M., 1984.

DOCUMENT: Guide d'intervention sur mesure en formation de base, Direction générale de l'Éducation des adultes (MEQ), 1987.

DUMONT, BERNARD, Perspective, vol, IX, no 2, 1979.

FURTER, PIERRE, Possibilités et limites de l'alphabétisation fonctionnelle, Unesco, U.Q.T.R., 1973.

FREIRE, PAULO, L'éducation: Pratique de la liberté, Éditions du cerf. 1971.

GAGNON, Céline, Alphabétisation avant la lettre, U.Q.A.R., 1985.

GLASSER, WILLIAM, Des écoles sans déchets, Traduction de J. Chambret, Paris, Fleurus, 1973.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Loi sur l'instruction publique et l'éducation des adultes, Direction générale de l'éducation des adultes, 1988.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, L'alphabétisation et l'éducation de base au Québec: une mission à assumer solidairement, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Recherche-action sur le développement de l'alphabétisation du Québec, Direction générale de l'éducation des adultes, synthèse provinciale, 1987.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, POTHIER, NICOLE, GAUDREAU, MONIQUE, Six mille analphabètes au Québec ... Comment dépister et recruter un ou deux ou trois groupes, Direction générale de l'éducation des adultes, 1981.

GOYETTE, GABRIEL ET LESSARD-HÉBERT, MICHELLE, Recherche-action le perfectionnement des enseignants, Presses de l'Université du Québec, 1984.

GOYETTE, GABRIEL ET LESSARD-HÉBERT, MICHELLE, La recherche-action, ses fonctions, ses fondements et son instrumentation, Presses de l'Université du Québec, 1987.

HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Analphabétisme et alphabétisation au Québec, Gouvernement du Québec, 1978.

HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Anonymus autoportraits, Éditions Saint-Martin, 1978.

HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Alpha 1982, Direction générale de l'éducation des adultes, Publication Gouvernement du Québec, 1982.

HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Alpha 1984, Direction générale de l'éducation des adultes, Publication Gouvernement du Québec, 1984.

HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Alpha 1986, Direction générale de l'éducation des adultes, Publication Gouvernement du Québec, 1986.

HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Alpha 1988, Direction générale de l'éducation des adultes, Publication Gouvernement du Québec, 1988.

HAUTECOEUR, JEAN-PAUL, Pour le développement de l'alphabétisation au Québec, Revue Grain de sel, 1979.

JEAN, MICHELE, Apprendre, Commission d'étude sur la formation des adultes, Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.), 1982.

LAPIERRE, MICHELINE, WAGNER, SERGE, L'alphabétisation à repenser, Expérience Carrefour d'éducation populaire Pointe St-Charles, Québec, Université du Québec à Hull (U.Q.A.H.), 1979.

LAPLANTE, FERNAND, Loi sur l'instruction publique et l'éducation des adultes, Direction générale de l'éducation des adultes, 1988.

LEGENDRE, RÉNALD, L'Éducation totale, Éditions Ville-Marie, Montréal, 1983.

NADEAU, MARC-ANDRÉ PH.D., L'évaluation des programmes d'études, Presses de l'Université Laval, 1981.

PAINCHAUD, GISELE, Les adultes à l'école élémentaire, quoi enseigner?, U.Q.A.M., 1980.

PATRY, JEAN, L'approche instrumentale-fonctionnelle, Modèle d'interventoïn en alphabétisation, Commission régionale de Chambly, 1984.

POULIN, JEAN-LOUIS, Inventaire des besoins en perfectionnement des animateurs de pastorale, École nationale d'administration publique, Québec, 1975.

Recherche-action sur le développement de l'alphabétisation au Québec, Synthèse provinciale, Direction générale de l'éducation des adultes, 1987.

REVUE MA CAISSE, Vers une société sans violence, Analphabétisme: "E" comme école "E" comme échec", Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 1987.

ROGERS, CARL, Liberté pour apprendre, Paris, Dunod, 1972.

THOMAS, AUDREY, L'analphabétisme chez les adultes au Canada, Université du Québec à Montréal (U.Q.A.M.) 1988.

TROTTIER, MICHELE, Proposition d'un modèle d'intervention en alphabétisation, Commission scolaire des Mille-Isles, 1984.

TROTTIER, MICHELE, Étude de la problématique sur l'analphabétisme sur le territoire de la Commission scolaire des Mille-Isles, 1983.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A MONTRÉAL, Extrait d'un rapport de recherche sur les besoins des adultes en éducation de base, 1988.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC A MONTRÉAL, Discussion sur l'alphabétisation, 1970.

WAGNER, SERGE, Étude du milieu et analyse des besoins en alphabétisation des adultes, 1987.